

# EVS

EVS  
REVUE  
ANNUELLE  
2012



# EVS EN UN COUP D'OEIL

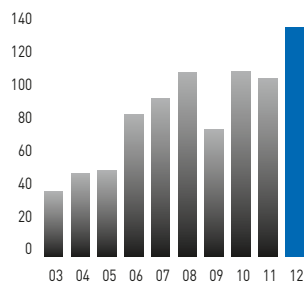


Plus de détails sur nos chiffres en page 20 ou [www.evs.com](http://www.evs.com)

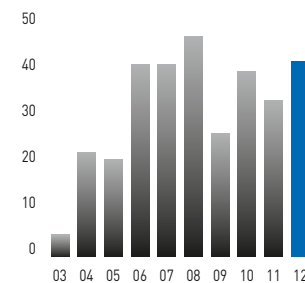
## TABLE DES MATIÈRES

- 1 Notre mission  
Nos valeurs
- 2 Éditorial
- 4 Nos principales réalisations en 2012
- 6 Nos solutions
- 8 EVS Sports
- 10 EVS Entertainment, News & Media
- 12 Nos produits clés
- 14 Notre responsabilité sociale
- 16 dcinex
- 17 Informations pour les actionnaires

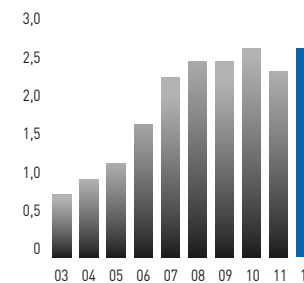
CHIFFRE D'AFFAIRES (EUR MILLIONS)



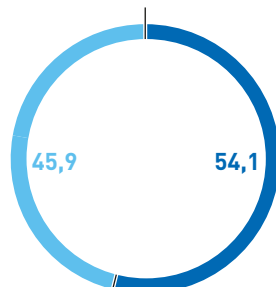
RÉSULTAT NET (EUR MILLIONS)



DIVIDENDE, REMBOURSEMENT DE CAPITAL ET RACHAT D' ACTIONS PROPRES (EUR, PAR ACTION)

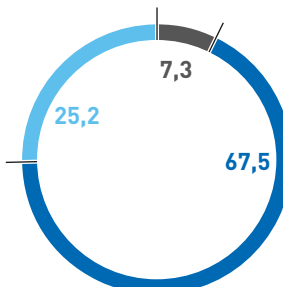


RÉPARTITION DES VENTES EN 2012 (PRODUCTION EN STUDIO ET DANS LES CARS DE RÉGIE) (%)



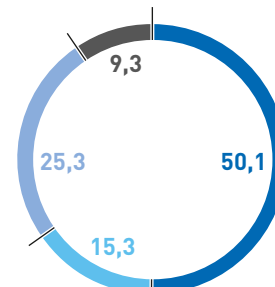
■ Cars de régie  
■ Studio

RÉPARTITION DES VENTES EN 2012 (SPORT, ENTERTAINMENT/NEWS/MEDIA) (%)



■ Sport  
■ ENM  
■ Événements sportifs

RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR DÉPARTEMENT (AU 31 DÉCEMBRE) (%)



■ Recherche & Développement  
■ Assemblage & Services  
■ Ventes & Marketing  
■ Services Corporate

**29%**

AUGMENTATION DES VENTES EN 2012

**463**

COLLABORATEURS DANS 16 PAYS



## NOS VALEURS

- ≡ Nous sommes **un partenaire de confiance** pour nos clients
- ≡ Nous livrons des **solutions fiables et de qualité** qui fonctionnent
- ≡ Nous sommes focalisés et avons l'**expertise technologique** dans les domaines dans lesquels nous sommes actifs
- ≡ Nous développons des **innovations pratiques** qui aident nos clients à réussir
- ≡ Nous sommes **intègres** dans ce que nous faisons
- ≡ Nous avons une **réelle passion** pour ce que nous faisons
- ≡ Nous endossons **personnellement** ce que nous faisons

## NOTRE MISSION

Fournir à nos clients des technologies pour aider la production en direct de contenu vidéo enrichi, leur permettant d'être plus efficaces et de gagner plus d'argent.

# UNE ANNÉE RECORD, UNE NOUVELLE STRATÉGIE

Pierre Rion, Président du Conseil d'Administration  
Joop Janssen, CEO & Administrateur délégué

Notre société franchit une nouvelle étape dans son histoire. Après une année 2012 record (chiffre d'affaires de EUR 138 millions), EVS a lancé sa nouvelle stratégie autour de 4 marchés clés, avec Rio 2016 à l'horizon.

Le sport, le divertissement, les informations et le média constituent dorénavant les 4 piliers d'EVS.



## 2012, ANNÉE RECORD

Avec une croissance de 29%, les ventes d'EVS ont atteint en 2012 un nouveau record porté à EUR 137,9 millions. La société a réussi cette performance en s'appuyant sur une position concurrentielle solide, la dynamique positive générée par les grands événements sportifs de cet été, et une demande importante soutenue pour nos solutions HD. Nous nous félicitons d'avoir pu engranger des prises de parts de marché dans des activités qui ne sont pas liées au sport, tout cela dans un environnement macro-économique resté incertain. Ces ventes en hausse, et des coûts sous contrôle ont généré une augmentation de la marge d'exploitation établie à 44,4% du chiffre d'affaires.

## UN RENDEMENT SUR DIVIDENDE DE 6,6%

Tenant compte de la solidité financière de la société, de sa confiance dans les perspectives de croissance futures, mais également de l'investissement conséquent consenti pour la construction du nouveau siège d'exploitation à Liège, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire de distribuer un dividende brut total de EUR 2,64 par action (y compris le dividende intérimaire de EUR 1,16 distribué en novembre 2012), en augmentation de 11,9% par rapport à 2011. Il représente un ratio de distribution (« pay-out ») de 79,8%.



Plus de détails sur  
[www.evs.com](http://www.evs.com)

## UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE CROISSANCE

Fin 2012, avec la prise en fonction de notre nouveau CEO Joop Janssen, nous avons mené un exercice de revue approfondie de notre stratégie. Il en ressort une approche renouvelée, basée sur quatre marchés-clés : le sport, le divertissement, les informations et le média. Cette nouvelle stratégie nous permettra d'encore mieux nous différencier et de bénéficier pleinement des moteurs de croissance structurels qui animent l'industrie de la télévision.

Pour soutenir cette démarche, nous avons également revu la structure interne de la société et renforcé le Comité Exécutif. Nous avons également introduit une structure par divisions, alignée sur notre stratégie par marchés.

C'est avec une identité visuelle également revue que nous nous présentons aujourd'hui à nos clients, pour symboliser tous ces changements.

## 2013, ANNÉE DE TRANSFORMATION

2013 se profile comme une année de transformation pour EVS, avec le temps d'adaptation nécessaire à la mise en place de la nouvelle structure par division et des activités qui ne bénéficieront pas de locations liées à des événements sportifs de grande ampleur.

Nous regardons vers le futur avec grande confiance. Nous pensons que nous avons de nombreux atouts en mains pour atteindre notre nouvelle ambition. Nous savons combien la qualité et l'engagement de nos équipes à travers le monde sont primordiaux pour nos clients, et leur en sommes très reconnaissants. Les relations de confiance que nous entretenons avec nos clients, fournisseurs et actionnaires sont les piliers de notre entreprise.

C'est ensemble, avec toutes les parties prenantes, que nous voulons écrire le futur d'EVS.



**44,4%**  
MARGE D'EXPLOITATION

**2,64**  
DIVIDENDE TOTAL



# NOS PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2012

## 02/2012 - MONACO

Les Archives audiovisuelles de la Principauté de Monaco choisissent MediArchive Director, la solution de gestion des actifs proposée par EVS, pour la numérisation et la mise en valeur de près de 8.000 heures d'archives vidéo.

## 03/2012 - JAPON

SKY Perfect JSAT, le réseau de télédiffusion établi au Japon qui détient les droits de la ligue japonaise de football J. League, opte pour Epsio Live, pour générer des graphiques virtuels pendant le direct et les insérer instantanément pendant la retransmission d'un match.

## 04/2012 - PRODUITS

Au salon NAB à Las Vegas, EVS annonce la prise en charge native du codec XDCAM 422 50 Mbit/s HD de Sony par ses suites phares XT3 et XS. Ce nouveau module de la plateforme XT3 sera disponible sur le marché à partir de la mi-2013. Lors de ce salon, EVS a également annoncé l'arrivée du serveur XSnano, une alternative idéale à l'obsolète enregistreur numérique VTR, par lequel EVS propose un enregistrement en boucle sans égal avec une capacité réseau gigabit prévu pour les opérations de production en studio commandées par des systèmes tiers.

## 04/2012 - ÉTATS-UNIS

Video Equipment Rentals (VER), une importante entreprise de location de matériel de télédiffusion, signe un important contrat avec EVS portant sur 20 serveurs à six canaux XT3, soulignant de ce fait l'engagement de VER à proposer des solutions de diffusion hautement performantes et les plus récentes, et à répondre de ce fait aux attentes des télédiffuseurs américains, canadiens et européens.

## 04/2012 - ÉTATS-UNIS

La chaîne de télévision américaine Turner Sports choisit les solutions EVS pour la gestion centralisée de la production de ses événements sportifs en direct et de ses diffusions sur Internet. EVS a, entre autres, fourni des serveurs de production vidéo XS et XT3 pour permettre un enregistrement continu et un flux fiable.

## 05/2012 - CHINE

EVS équipe le nouveau car de régie 3D de la télévision pékinoise de serveurs XT3 et de logiciels IPDirector et XFile. Le camion est une unité polyvalente, mais il servira essentiellement aux retransmissions sportives, à la fois en 2D et en 3D.

## 02/2012 - MONACO



05/2012 - CHINE

## 06/2012 - FRANCE

beIN Sport, un réseau français de chaînes de sport payantes qui est exploité par la chaîne qatarie Al Jazeera, débute sa diffusion en s'appuyant grandement sur les technologies d'EVS.

## 06/2012 - JAPON

Dentsu, une société japonaise de médias et une des plus grandes agences de publicité du monde, choisit C-Cast pour faire tourner son application second écran, VOLLEYBALL EyeSurround.

## 06/2012 - AUSTRALIE

Channel Nine, une des plus grandes et des plus populaires chaînes de télévision australiennes, choisit EVS pour la fourniture d'une infrastructure de diffusion intégrée complémentaire à son système existant de diffusion. Avec les serveurs de la série XT d'EVS, le nouveau système apporte un contrôle rapide et hautement fiable de la diffusion de promotions, d'annonces publicitaires, de flashes d'information et de résumés sportifs.



07/2012 - ROYAUME-UNI



## 06/2012 - AUSTRALIE



## 06/2012 - POLOGNE & UKRAINE

Les technologies EVS sont au cœur du Championnat d'Europe de football de 2012 en Pologne et en Ukraine. Plus de 100 serveurs sont déployés dans les stades et dans le Centre international de radiodiffusion pour capter et diffuser les images de l'ensemble des 31 matchs. De plus, la plupart des chaînes de télévision qui retransmettent les matchs dans le monde font également appel aux technologies d'EVS à l'occasion de cet événement.

## 07/2012 - BRÉSIL

Le plus grand radiodiffuseur du Brésil, Rede Globo, investit dans des solutions EVS pour ses studios HD à São Paulo et à Brasilia. Globo choisit également les solutions EVS pour l'équipement de son nouveau car de régie HD basé à Rio de Janeiro.

## 06/2012 - POLOGNE & UKRAINE



06/2012 - FRANCE

## 09/2012 - ENTREPRISE

Joop Janssen devient le nouveau CEO d'EVS. Il apporte plus de 25 ans d'expérience dans le secteur de la télédiffusion et va préparer l'entreprise EVS à affronter l'avenir.

## 09/2012 - PRODUITS

À l'IBC à Amsterdam, EVS annonce l'intégration complète de ses serveurs de production avec les suites de logiciels de montage vidéo Adobe Premiere Pro CS6.

## 09/2012 - FRANCE

Canal+ donne le coup d'envoi de la nouvelle saison de football avec l'application Canal Football qui fait appel à la technologique C-Cast d'EVS. Cette nouvelle application est la première du genre, car elle fournit des statistiques en temps réel, des séquences vidéo sous différents angles de tous les temps forts et des fonctionnalités supplémentaires comme la reprise d'une action en version intégrale grâce à Super Slow Motion.

## 10/2012 - INDE

Le réseau de télévision en Inde, Captain News, déploie des solutions EVS pour l'ensemble de ses infrastructures de production d'informations, pour la captation, la production et la diffusion.

09/2012 - FRANCE



09/2012 - ÉMIRATS ARABES UNIS

## 07/2012 - SINGAPOUR

Le plus grand fournisseur de contenus sportifs d'Asie et client de longue date ESPN STAR Sports (ESS) met ses systèmes EVS à jour en vue des Jeux olympiques.

## 07-08/2012 - ROYAUME-UNI

Les Jeux olympiques de Londres ont suscité l'intérêt du monde entier. EVS s'est à nouveau profilé comme partenaire technologique clé en termes d'opérations d'acquisition, de montage, de journalisation et de diffusion.



## 08/2012 - ÉTATS-UNIS

Turner Field, le stade des Atlanta Braves (baseball), est le 100<sup>ème</sup> stade d'Amérique du Nord à être équipé de produits EVS. Grâce à une technologie innovante et des solutions de télédiffusion, EVS continue à équiper les régies des infrastructures sportives au Canada et aux États-Unis.

## 11/2012 - BRÉSIL

Sistema Clube investit dans 4 serveurs XT3 et d'autres applications et solutions de stockage EVS pour son nouveau car de régie, destiné à la production de sports et de concerts, préparant ainsi les grands événements sportifs qui se tiendront au Brésil en 2014 et 2016.

## 12/2012 - ÉTATS-UNIS

NEP annonce un accord pluriannuel avec EVS, nommant la société comme fournisseur de choix pour les solutions et composants pour ses cars de régie, mais aussi ses studios.

## 09/2012 - ÉMIRATS ARABES UNIS

Sky News Arabia utilise un processus de production EVS totalement intégré. La chaîne d'information en continu avec diffusion en clair transmet à la fois en SD et en HD dans la région et est disponible sur de multiples plateformes, dont les tablettes et les smartphones.

# NOS SOLUTIONS

Une forte intégration entre ses plateformes technologiques performantes et fiables, une large gamme d'applications et un service de haute qualité : tels sont les fondamentaux d'EVS.

 Plus d'informations sur [www.evs.com](http://www.evs.com)

La plateforme hardware XT3, constitue historiquement le cœur des solutions EVS. Cette plateforme s'est imposée comme l'outil le plus rapide, le plus fiable et le plus utilisé pour la production en direct. Les partenariats étroits développés entre les équipes EVS à travers le globe et les principales chaînes de télévision du monde ont permis un développement significatif de ses technologies. Le renforcement de la plateforme au moyen d'une multitude d'applications logicielles a permis aux producteurs TV de gérer, contrôler, parcourir, monter (de façon non linéaire évidemment) et orchestrer l'enregistrement de contenu numérisé par le biais d'un réseau de serveurs interconnectés.

## UNE APPROCHE CIBLÉE EN FONCTION DES MARCHÉS

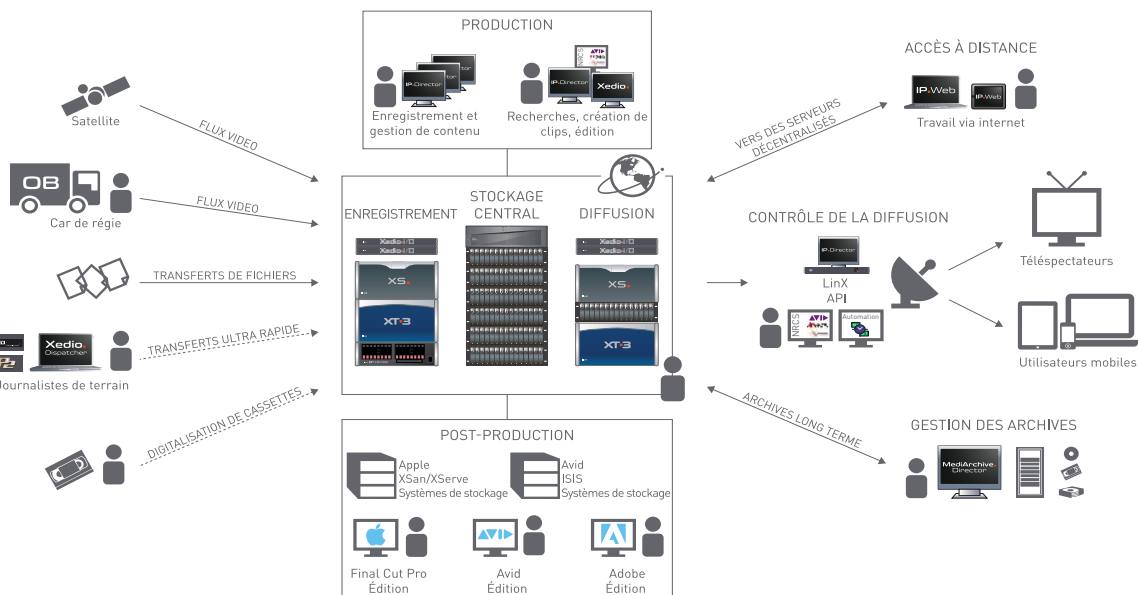
EVS a adopté une nouvelle stratégie d'approche de marché qui s'articule autour de quatre activités : le sport, le divertissement, les informations et le média. Chacun de ces marchés disposera d'une plus grande flexibilité pour mieux cibler les besoins des clients. Ils continueront également à développer des fonctionnalités

spécifiques qui seront ajoutées aux solutions centrales d'EVS.

## DES FACTEURS DE CROISSANCE STRUCTURELLE

Les chaînes de télévision investissent pour évoluer vers des processus de production plus efficaces, profitant de la flexibilité offerte par les technologies numériques. EVS profite également d'autres facteurs de croissance comme le passage de la définition standard (SD) à la haute-définition (HD), la demande croissante d'outils de production à distance, les évolutions rapides dans les marchés émergents, la volonté de conserver l'attention des téléspectateurs grâce aux « seconds écrans » et une focalisation accrue des télédiffuseurs/ de l'IPTV et des annonceurs sur les grandes retransmissions sportives populaires pour attirer de nouveaux téléspectateurs. Les technologies plus pointues de caméras et d'écrans comme les technologies UltraHD (4K) et 3D semblent accélérer la transition vers des installations de production numérique et la modernisation qui en découle.

## SOLUTIONS EVS : DE LA SOURCE À L'ÉCRAN







**Approche ciblée**  
Une approche ciblée pour chacun de ses marchés devrait permettre à EVS d'accélérer sa croissance dans les prochaines années

“ *EVS apporte des solutions globales pour garantir rapidité, efficacité, haute stabilité et intégration à des systèmes externes.* ”

# EVS SPORTS

**Le secteur des médias sportifs connaît des changements rapides et la concurrence pour gagner les téléspectateurs est plus forte que jamais. L'éclatement des droits sur le contenu, la fusion entre les technologies de télédiffusion traditionnelles et l'informatique, ainsi que la profusion de plateformes média numériques et de dispositifs de visualisation qui se font concurrence, engendrent des défis techniques et commerciaux de taille. EVS aide ses clients à relever ces défis avec succès en leur accordant le temps et la sérénité pour enrichir et ajouter de la valeur à leur contenu. EVS Sports réunit les dispositifs de commande de la production en direct les plus fiables du marché, des suites originales de création de résumés et de gestion de contenus, des outils ingénieurs de monétisation d'archives et des plateformes de diffusion multimédia instantanée. EVS aide les propriétaires de contenus sportifs et les diffuseurs à façonner leur avenir.**



## SPORT EN DIRECT

Grâce à la technologie unique d'enregistrement en continu et au logiciel Multicam LSM (Live Slow Motion), les serveurs de la gamme XT d'EVS sont une référence incontournable sur le marché en matière de rapidité, de précision et de fiabilité. Les producteurs d'émissions en extérieur et les sociétés qui fournissent le matériel font confiance à la technologie EVS pour la production d'événements en direct requérant un haut niveau de performance pour l'acquisition d'images multiples, les opérations de production instantanée comme : les reprises de séquence Live Slow Motion, Super Motion, Ultra Motion, l'insertion de graphiques analytiques lors d'émissions en direct, de même que la création de résumés en temps réel.

## DIFFUSION MÉDIA SUR UN SECOND ÉCRAN

Dans le difficile contexte actuel des médias sportifs qui prévoit la répartition des droits de diffusion, les télédiffuseurs doivent être capables de livrer à leurs téléspectateurs respectifs des contenus dynamiques sur de multiples plateformes comme la télévision, Internet, les téléphones portables, les tablettes ou la télévision interactive.

La nouvelle solution EVS « Cloud-Cast » (C-Cast) a été conçue pour faciliter la distribution de médias en direct aux consommateurs via des applications web dédiées. Sur les tablettes, les appareils mobiles ou les interfaces web, C-Cast fonctionne conjointement avec les applications d'EVS, ce qui permet aux spectateurs d'accéder aux séquences clés, à des résumés ou à des angles de caméras multiples.

## ÉMISSIONS SPORTIVES

EVS assure une efficacité optimale pour répondre aux exigences de la programmation comme les retransmissions sportives dont les délais sont très serrés. Les solutions intégrées d'EVS offrent une méthode fiable, ultra rapide, pour enregistrer, monter et rediffuser d'innombrables heures de couverture d'événements sportifs et des interviews d'après-match requis pour les émissions en direct et la programmation sportive. Des outils intuitifs, y compris des outils de production à distance, permettent de marquer et de stocker toutes les séquences vidéo, ce qui permet à tout producteur ou rédacteur en chef un accès instantané à tous les médias. Les systèmes d'EVS peuvent être adaptés à des flux de production spécifiques, être intégrés à d'autres départements pour la réutilisation ou le montage de tout type de contenu, et ce, à tout moment.

## GESTION DES ARCHIVES

Aujourd'hui, la gestion audiovisuelle des sports peut être complexe en raison des augmentations rapides du volume de contenu réparti sur d'innombrables plateformes. L'utilisation de différents formats de fichiers apporte également son lot de complexité. En même temps, il y a un problème concernant la diminution de valeur des contenus non exploités. EVS a conçu un système de gestion centralisée des médias, fondé sur des outils logiciels et matériels intégrés garantissant un accès rapide et aisé aux médias tout en simplifiant la promotion et la diffusion de contenu sportif.

EUR **350** MILLIONS  
MARCHÉ TOTAL ADRESSABLE



# WE LIVE AND BREATHE SPORTS



*EVS est un standard dans notre industrie. Ils nous ont permis d'évoluer vers une façon de travailler plus rapide et moins chère. Leurs serveurs sont extrêmement fiables et requièrent une maintenance minimale.*

*John Peers, Vice-President of Engineering, Crosscreek Television Productions (USA).*

# EVS

# ENTERTAINMENT, NEWS & MEDIA

**Dans sa nouvelle stratégie, EVS ambitionne d'élaborer des stratégies de marché spécifiques au secteur du divertissement, des informations et des médias. Au fil des ans, l'expertise de l'entreprise dans le domaine de la production des sports s'est exportée vers d'autres types de programmes télévisés comme les émissions de divertissement, les débats télévisés, les concerts, les actualités, etc. La division Média dispose d'un savoir-faire inégalé pour assurer une interopérabilité maximale tout au long des flux de production technique et du cycle de vie des médias, rendant les fichiers fonctionnels à court, moyen et long terme.**



## DIVERTISSEMENT

La technologie EVS est conçue pour les productions dans des environnements sous pression et propose des serveurs multicanaux aux chaînes de télévision désireuses de stimuler la créativité, l'efficacité et la rapidité de leur flux de production. Les serveurs de production d'EVS accélèrent et optimisent les opérations, de l'enregistrement au montage en proposant des solutions d'enregistrement fiables, un accès immédiat à tous les supports enregistrés, l'échange instantané de médias et un délai réduit entre l'enregistrement et les processus de montage.

## INFORMATIONS

Pour la production des informations, EVS propose des solutions innovantes basées sur sa technologie de diffusion en direct, réputée pour sa rapidité et sa fiabilité. Cette technologie répond aux besoins des présentateurs de bulletins d'information de gagner en productivité et en efficacité tout au long de leur chaîne de production. Les solutions EVS permettent une approche modulaire et évolutive de la production. Elles rendent également possible une rationalisation significative du flux de production grâce à des outils d'échange et de montage ultra performants et à une intégration parfaite avec la plupart des salles de rédaction existantes.

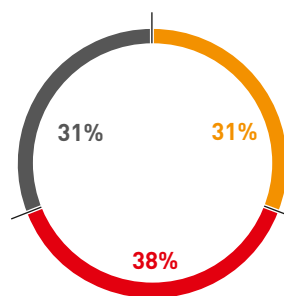
## MÉDIA

Les flux de production sont devenus de plus en plus complexes : un média doit souvent être envoyé à plusieurs endroits dans des formats différents tout en préservant sa qualité. La manière dont les fichiers contenant des métadonnées sont enregistrés permet une réelle interopérabilité

tout au long du flux de production. L'un des plus gros défis actuels est de garantir l'intégrité des médias et de veiller à ce que la réutilisation réponde aux niveaux de qualité de toutes les normes actuelles et à venir.

Assurer la pérennisation de l'héritage audiovisuel à long terme fait à présent partie de la normalité dans les sociétés. Les solutions EVS pour la gestion d'archives proposent un ensemble d'outils logiciels pour gérer de façon centralisée les différentes plateformes des flux de production, y compris leur format, et permettre des recherches de médias basées sur les métadonnées. La livraison rapide et aisée est gérée automatiquement par un outil central qui prend en charge la numérisation automatisée des médias, qui contrôle tous les robots nécessaires pour optimiser la gestion et qui apporte une solution de diffusion de contenus à moindre coût.

MARCHÉ ADRESSABLE TOTAL :  
EUR 1,3 MILLIARD



■ DIVERTISSEMENT  
■ INFORMATIONS  
■ MÉDIA

# +28%

CROISSANCE MOYENNE  
2004-12



Plus d'informations sur  
[www.evs.com](http://www.evs.com)



IA

||

*Au fil du temps, notre expertise dans les productions sportives a été utilisée avec succès dans d'autres productions pour la télévision.*

SPEED TO AIR



# NOS PRODUITS CLÉS

Les solutions EVS sont basées sur des architectures modulaires. Voici quelques produits clés.

## SERVEURS VIDÉO

### XT3

#### Serveur de production et de diffusion

Le XT3 est un serveur de production qui permet d'enregistrer, de contrôler et de diffuser des médias en temps réel en SD, HD et 3D. Associé au Multicam LSM, il est la solution idéale pour les productions sportives en direct. Capable d'enregistrer plusieurs caméras de façon synchronisée, le XT3 constitue également un atout pour de nombreuses productions multicaméras en studio, en direct ou quasi-direct. Configurable jusqu'à 8 canaux (par exemple enregistrement et lecture de 4 caméras), le XT3 a une capacité interne de 3,6 TB correspondant à un stockage d'environ 300 heures de télévision, à un débit binaire pouvant atteindre 300 Mb/s, et une capacité externe supplémentaire de 20 TB. Ses autres atouts sont :

- Enregistrement continu en boucle (même pendant les ralentis).
- Fiabilité du serveur.
- Réaction instantanée (encodage et décodage en temps réel).
- Architecture ouverte pour une interopérabilité maximum avec les systèmes tiers et de nombreux codecs existants.
- Mise en réseau puissante avec partage immédiat du contenu.
- Jusqu'à 96 canaux audio supportés par un seul serveur.
- Bande passante très élevée.
- Version plus compacte (4 RU) disponible en 7 canaux.

### XTnano

#### Serveur de production et de diffusion

XTnano est un serveur de ralenti 4 ou 6 canaux HD/SD d'entrée de gamme. Conçu pour les productions sportives en direct nécessitant des flux de production simplifiés, le XTnano constitue l'outil idéal pour des opérations rapides avec un maximum de fiabilité. Le XTnano offre une variété de configurations possibles. Grâce à ses fonctionnalités réseau Ethernet gigabit, il permet de lire et simultanément transférer les fichiers audio/vidéo vers d'autres serveurs EVS ainsi que vers tout système tiers de montage virtuel ou d'archivage standard.

### XS

#### Serveur d'acquisition et de diffusion

Le XS est un serveur 6 canaux destiné à la production multicaméras en studio en SD ou HD. Ce serveur, contrôlé avec l'Inσιο ou l'IPDirector (ou par des outils tiers accessibles via des protocoles de contrôle standard), offre aux réalisateurs une alternative performante à la production avec cassette. Il permet de réduire le temps de production, et surtout de post-production, de gagner en efficacité, tout en maîtrisant les coûts. Ses autres atouts importants sont la prise en charge intégrée de nombreux formats et codecs, l'interopérabilité et le contrôle maximum avec les systèmes tiers, la mise en réseau puissante avec partage immédiat du contenu (XNet2) et le travail simultané entre la production, la post-production, le stockage et l'archivage.

### XSnano

#### Serveur de production et de diffusion

XSnano est un serveur 4 canaux d'entrée de gamme pour les productions simples (enregistrement et lecture) dans des environnements studio, contrôlés par des systèmes de contrôle tiers.

### OpenCube HD/SD

#### Plateforme d'enregistrement basée sur le standard MXF

OpenCube HD/SD est un serveur d'enregistrement MXF (qui supporte nativement de nombreux formats dont XDCamHD®, Jpeg2000, ProRes®, AVC-Intra, Uncompressed, DNxHD®). Les fichiers MXF (conformes à la norme SMPTE) sont créés automatiquement pour un maximum d'interopérabilités dans tous les environnements de production et de post-production.

## STOCKAGE

### XStoreSE

#### Serveur central de stockage

Le XStoreSE est une solution de stockage central à haute capacité, idéale pour la sauvegarde, l'échange et le montage de contenu audio et vidéo en SD et en HD. Il complète idéalement les serveurs XT3, XTnano, et XS pour la conservation à long terme, en toute sécurité. Avec ses codeurs/décodageurs externes, il peut stocker jusqu'à 76 TB.

### XF2

#### Serveur amovible de stockage

Le XF2 est une solution de stockage amovible et sécurisée, basée sur des disques durs, et sert de sauvegarde complémentaire aux serveurs XT3, XTnano et XS. Avec un stockage de médias allant jusqu'à 8 TB, (disques amovibles de 4 X 1 TB), le XF2 est la solution idéale pour transférer du contenu entre la production en direct dans les cars de régie et celles en studio en quasi-direct qui y sont associées. Une analyse sportive d'après match est un exemple typique.

### XFly

#### Plateforme de stockage portable

Cette plateforme de stockage compacte et portable contient 8 disques durs, offrant jusqu'à 6,3 TB de capacité (jusqu'à 140 heures en HD à 100 Mbps). Cette solution offre aux opérateurs des serveurs XT/XS une manière facile de transporter des productions complètes ou des clips. XFly est facilement connecté aux solutions de montage d'Avid ou d'Apple pour la post-production.

### XStoreSan

#### Solutions de stockage

Les solutions de stockage San sont destinées pour fournir aux clients un bon équilibre de leurs capacités de stockage, que ce soit du stockage en ligne ou de l'archivage. Sur base de cette architecture San, les solutions de stockage d'EVS sont optimisées pour offrir le niveau le plus élevé de flexibilité, et de sécurité.

## TRANSFERT ET ÉCHANGE DE MÉDIAS

### XTAccess

#### Logiciel de transfert et de transcodage

XTAccess est une application visant à faciliter les échanges de médias entre les serveurs de production d'EVS et les outils de tiers, avec un niveau supérieur de sécurité et d'efficacité. XTAccess gère une série d'opérations automatiques telles que le transcodage en temps réel, l'encapsulation de contenu et le rendu de listes de diffusion, offrant ainsi un échange plus souple avec les médias qui ne sont pas supportés de façon native.

### Xedio Dispatcher

#### Logiciel de transfert et de prévisualisation

Xedio Dispatcher détecte automatiquement les médias connectés (tels que les caméras et lecteurs P2 ou XDCAM), et affiche instantanément leur contenu, permettant ainsi un balayage immédiat du contenu pour la création de clips ou pour les opérations de montage. Des transferts simultanés vers des destinations multiples et dans des formats multiples peuvent être réalisés grâce aux capacités de transcodage et d'encapsulation en SD et HD de Xedio Dispatcher.



TRANSFERT ET ÉCHANGE DE MÉDIAS - Xedio Dispatcher



SERVEURS VIDÉO - XT3



SERVEURS VIDÉO - OpenCube HD/SD

## CONTRÔLE

### Multicam LSM Contrôle des ralentis et production de listes de diffusion en direct

L'application Multicam LSM («Live Slow Motion») offre des solutions de contrôle de ralentis et de création de listes de diffusion en direct extrêmement performantes. L'enregistrement en boucle et l'accès au train d'enregistrement empêchent la perte du moindre plan. Destiné aux retransmissions sportives et autres événements en direct, le Multicam LSM associé au serveur de production XT3 ou XTnano garantit un niveau unique de fiabilité et de fonctionnalité; il gère tous types de ralentis (de -400% à +400%), y compris le Super Motion [accélération de 2 à 3 fois] ou l'Hyper Motion (p.ex. 200 images/seconde); enfin, il permet toute une série d'opérations de montage à la volée.

### IPDirector Gestion de production et de contenu

IPDirector est une suite intégrée d'applications de gestion de production vidéo qui assure un contrôle parfait du matériel audio et vidéo par le biais d'un serveur vidéo XT3, XTnano ou XS. IPDirector permet, de manière aisée, l'acquisition, l'archivage, la gestion, la recherche, le suivi, le montage (via IPEdit), la création de clips et de résumés, le balayage, et la lecture instantanée d'un quelconque contenu audio ou vidéo. L'interface graphique fondée sur Windows assure un apprentissage et une utilisation aisés. IPDirector offre une maîtrise complète d'un réseau complexe de plusieurs serveurs XT3, XTnano ou XS.

### Insio Gestion des enregistrements multi-caméras en studio

Insio offre aux réalisateurs TV une interface de contrôle des enregistrements permettant d'accélérer chaque étape de la production d'un programme TV. Outre le suivi et le contrôle des acquisitions, Insio facilite la sélection des meilleures séquences, la gestion des métadonnées, le transfert de clips et la transmission de contenu vers le montage, le tout au moyen d'une interface à écran tactile.

### CONTRÔLE - IPDirector



### NOUVEAUX MÉDIAS - C-Cast



### SERVEURS VIDÉO - XT3



### STOCKAGE - XStoreSE



### CONTRÔLE - Multicam LSM

## ARCHIVE

### MediArchive

#### Director Solutions de numérisation et d'exploitation d'archives

MediArchive Director contient une série d'applications pour gérer de manière centralisée l'ensemble d'un processus d'archivage et permet des recherches efficaces du matériel, sur base d'une indexation. Une diffusion rapide et simple est prise en charge automatiquement par l'outil central qui gère la numérisation automatisée des médias, le reformatage, et qui contrôle tous les éléments du processus. Cette solution permet une maîtrise des coûts tout en optimisant la gestion des archives.

## ÉDITION

### Xedio

#### Système de montage d'actualités et de résumés

Xedio est une solution destinée à la production d'actualités et de résumés. Elle est articulée autour de l'application de montage non linéaire CleanEdit, qui permet le montage de fichiers numériques fort comprimés, à faible bande passante. Elle n'altère pas le fichier d'origine qui est souvent stocké sur un XStore, XT3 ou XS. Les sujets montés en SD et HD peuvent ainsi être diffusés très rapidement à l'antenne (pas de rendu nécessaire). Xedio est complètement intégré avec Sony XDCAM™ et Panasonic P2™ (les caméras portatives avec enregistreurs intégrés les plus utilisées par les journalistes), et prend aussi en charge de nombreux formats de fichiers.

## NOUVEAUX MÉDIAS

### C-Cast

#### Diffusion de contenu en direct sur un second écran

C-Cast est un outil qui délivre instantanément aux téléspectateurs du contenu additionnel sur des plateformes média alternatives. Via cette solution, tous les clips ou résumés créés durant la production en direct peuvent être rendus instantanément disponibles sur des outils connectés tels que les ordinateurs portables ou les tablettes. Cela permet entre autres d'offrir des angles de vue inédits.

## GRAPHISME

### Epsio Live FX et

### Epsio Air

#### Outils d'analyse graphique pour productions sportives en direct

La gamme Epsio inclut une série d'outils d'analyse graphique pour des productions sportives en direct (dont la possibilité de dessiner instantanément des lignes de hors-jeu virtuelles). Epsio est contrôlé par le Multicam LSM, et il permet aux réalisateurs d'optimiser leurs processus de productions en direct sans ressources additionnelles. Epsio est basé sur des algorithmes brevetés pour le dessin en temps réel des contours du terrain.

## SERVICE

#### De la consultation à la maintenance

En complément de ses produits et logiciels performants, EVS s'engage à offrir un niveau maximal de service. L'offre comprend la consultation sur les flux d'opérations et les processus de production, l'installation et la maintenance, les mises à jour ainsi que la formation des utilisateurs. EVS offre aussi, pour certains événements, un service de location de ses serveurs et applications, afin de subvenir aux besoins ponctuels liés à ces événements. La base de ce service de grande qualité est l'équipe d'EVS, disponible et réactive, en interaction constante avec la communauté de clients et d'utilisateurs.



# NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE

Il y a mille manières pour une société d'illustrer ses valeurs et de démontrer son engagement envers l'environnement, ses employés ou la communauté dans laquelle elle évolue. Cet engagement à long terme caractérise la culture et les valeurs d'EVS depuis sa création.

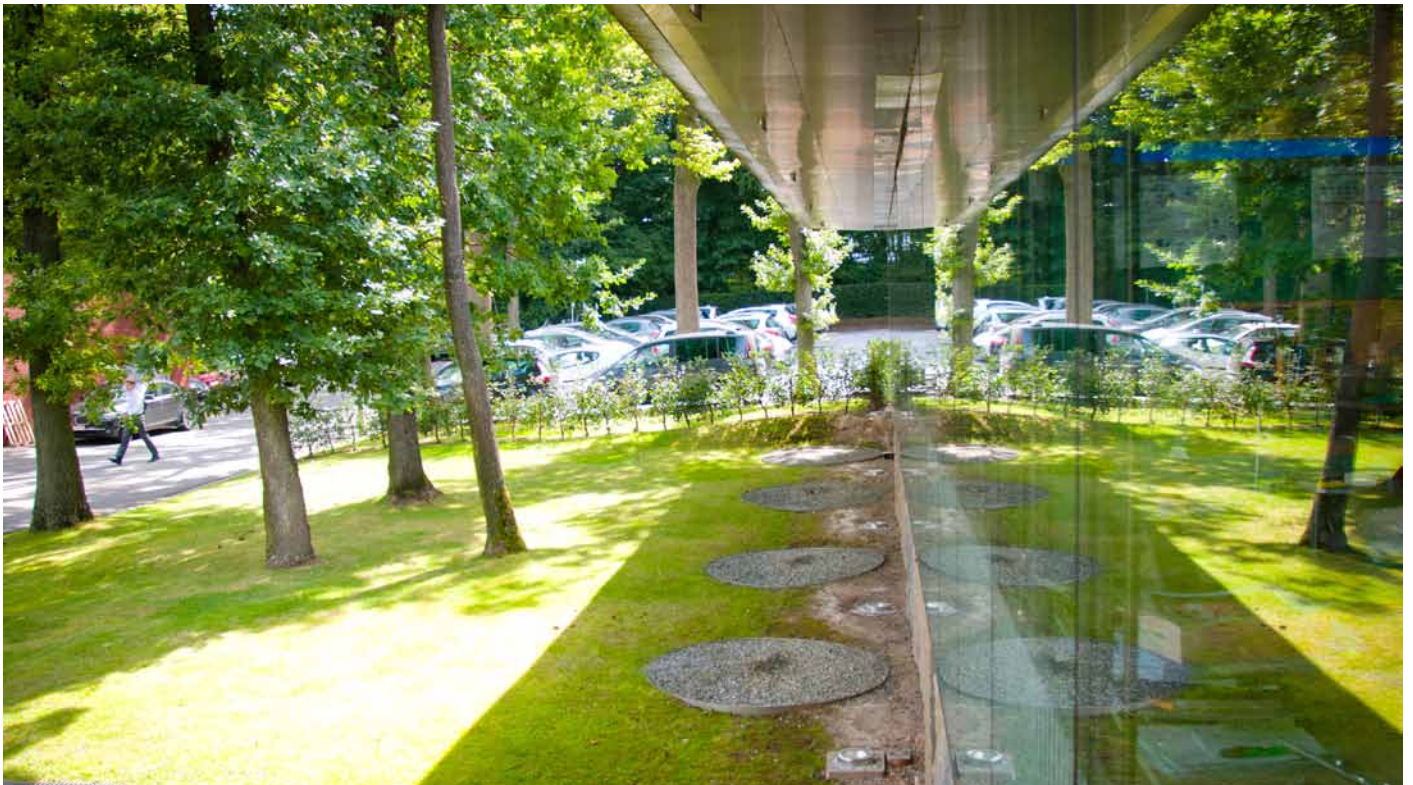
## L'ENVIRONNEMENT

Depuis sa création en 1994, EVS est soucieuse de son impact sur l'environnement. Au fur et à mesure des années, des décisions ont été prises afin de respecter cet engagement. L'intégration harmonieuse des bâtiments de la société dans l'environnement boisé près de Liège, le recours fréquent aux méthodes d'économie d'énergie, comme le « free cooling » pour refroidir les endroits sujets à de grandes variations de température en sont des exemples, tout comme l'éclairage peu consommateur d'énergie, les panneaux solaires pour la production d'eau chaude ou encore le recyclage de l'eau de pluie.

Par la nature de ses activités, EVS aide l'industrie à réduire son empreinte écologique. Par exemple, EVS propose des solutions de production et de consultation de contenu vidéo à distance, ce qui permet à de nombreux opérateurs de réduire considérablement leurs déplacements. Par exemple lors de grands événements sportifs planétaires, les outils de production télévisuelle d'EVS favorisent le partage des images entre le lieu de l'événement et la chaîne de télévision, ce qui réduit fortement les déplacements en avion d'un grand nombre de personnes.

## LES EMPLOYÉS

Ils sont le principal moteur d'EVS. Ce sont eux qui développent les solutions, les proposent aux clients dans le monde entier, les installent, et en assurent le suivi et la maintenance.





La direction de la société favorise un environnement de travail basé sur l'épanouissement et le respect de chacun, ce qui se décline entre autres par :

- un lieu de travail attractif (bâtiments vitrés et lumineux dans un environnement boisé, restaurant d'entreprise favorisant la cordialité, etc.);
- l'écoute attentive des uns et des autres, des programmes de formation internes pour les nouveaux employés;
- de nombreuses activités organisées par ou pour les employés visant à renforcer l'esprit de groupe tels que des « incentives » par département ou différents événements d'entreprise dont certains incluent également les conjoints et enfants; ou encore l'incitation à la pratique du sport à proximité;
- une rémunération globale compétitive et en relation avec les compétences et l'expérience de chacun, accompagnée de programmes d'intéressement aux performances de la société.

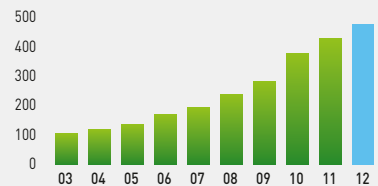
Cette politique porte ses fruits et renforce le sentiment d'appartenance, puisque le taux de rotation est particulièrement faible malgré l'âge moyen peu élevé des employés de la société (36 ans).

### LA COMMUNAUTÉ

EVS a un ancrage régional fort et participe au développement des communautés dans lesquelles ses bureaux sont implantés. Elle construit des partenariats avec des fournisseurs locaux, soutient activement des projets culturels et sociaux, et encourage ses collaborateurs à faire de même dans leur environnement au travers d'actions ciblées de sponsoring.



#### NOMBRE D'EMPLOYÉS



PLUS DE

**70**

PROJETS À FINALITÉ SPORTIVE OU SOCIALE ONT ÉTÉ SOUTENUS PAR LES EMPLOYÉS D'EVS EN 2012

**25**

NATIONALITÉS SE CÔTOIENT CHEZ EVS



*Les employés de la société, et un souci approprié pour l'environnement, sont deux éléments clés dans le processus de décision chez EVS.*

# DCINEX SOLUTIONS POUR LE CINÉMA NUMÉRIQUE

Créée en 2004, dcinex est détenue à 41,3% par EVS (30,3% en dilué). dcinex est le leader paneuropéen en fourniture de solutions intégrées pour l'industrie du cinéma.

La société opère trois divisions : les Services aux exploitants, les Services liés au contenu et la Consultance.

- **Services aux exploitants de salles :** dcinex fournit des solutions complètes, depuis le financement des équipements, la vente, l'installation et la maintenance, en passant par la formation et les services de support aux salles de cinéma.

- **Services liés au contenu :** dcinex offre une gamme complète de services, comme le montage, la réalisation du fichier de référence, le transcodage, la gestion des droits ou encore la distribution physique ou électronique en Europe.

- **Consultance :** dcinex conseille les exploitants, les autorités locales et les sociétés d'investissement, en matière de design de cinéma, de gestion de projets, d'études de faisabilité ou encore d'études de marchés.

## PERFORMANCE

Le Groupe dcinex a réalisé EUR 88,8 millions de ventes en 2012, un EBITDA de EUR 23,8 millions (26,8% des ventes). Avec une part de marché estimée à 35%, dcinex est le leader européen dans ce secteur.

## LE POTENTIEL ET LE RISQUE

Dans le monde, il existe un potentiel de 120.000 écrans, dont 30% en Europe et 35% aux États-Unis.

A ce jour, plus de 65% ont déjà été numérisés à travers le monde. En Europe, plus de 22.000 écrans ont déjà été convertis. La nature multiculturelle et fragmentée du marché du cinéma européen diffère de la structure oligopolistique du marché américain.

Société de services, donc de proximité, le Groupe dcinex se concentre sur le marché de l'Europe (Occidentale et Orientale) avec une équipe jeune et innovante d'environ 200 personnes. Le Groupe dcinex détient une part de marché d'environ 35% dans ce marché.

Le cinéma numérique est aujourd'hui en route et dcinex possède tous les atouts pour rester un acteur majeur de cette révolution. Le principal risque réside dans le fait que cette activité de service et d'infrastructure demande du financement et des investissements importants. Depuis 2009, dcinex a été capable de sécuriser le financement et le capital nécessaires à cette activité. Si les conditions de marché devaient se détériorer, ce potentiel pourrait être remis en cause.

**EUR 88,8**  
MILLIONS DE VENTES

**35%**

PART DE MARCHÉ  
EN EUROPE



## DCINEX SA

Le Pôle Image de Liège  
Rue de Mulhouse, 36  
4020 Liège  
Belgique  
Mail : [info@dcinex.com](mailto:info@dcinex.com)  
Tél. : +32 4 364 12 00  
Fax : +32 4 364 12 99

# INFORMATIONS POUR LES ACTIONNAIRES

## L'ACTION EVS

Le capital d'EVS est représenté par 13.625.000 actions sans valeur nominale. Depuis le 15 décembre 2011, les actions d'EVS sont soit nominatives, soit dématérialisées (et doivent donc être inscrites en compte titres). Au 31 décembre 2012, il restait 4.066 actions à dématérialiser, soit 0,03% du capital de la société.

## MARCHÉ ET COTATION

L'action EVS est cotée sur le marché continu de NYSE EURONEXT Bruxelles sous le code ISIN BE0003820371. Elle a été introduite en bourse en octobre 1998 au prix de EUR 7,44 (EUR 37,20 avant la division du titre). Le titre a été divisé par 5 en juin 2005. EVS fait partie des indices Next150 et Bel-Mid, et est reprise dans le segment «Next Economy», qui comprend d'autres sociétés technologiques de croissance. En 2012, la valeur maximum atteinte par le cours a été de EUR 46,00 le 6 novembre 2012 et la valeur minimum de EUR 34,97 le 17 juillet 2012. EVS avait une capitalisation boursière de EUR 605 millions au 31 décembre 2012 sur base d'un cours de EUR 44,40. En 2012, l'action EVS a gagné 12,4%, tandis que le BEL20 gagnait 18,8%, l'indice Dow Jones Euro Stoxx Technology™ 26,8% et le Nasdaq Composite 15,9%.

Au cours de l'année 2012, environ 64% du capital de la société a changé de mains. En moyenne, 34.000 titres ont été échangés quotidiennement sur NYSE-Euronext et les autres plateformes, ce qui représente EUR 1,4 million, soit une diminution par rapport à 2011. Ajustée pour un flottant moyen d'environ 94%, la vélocité d'EVS en 2012 était de 68,7%.

Fin 2012, environ 70 à 75% du capital d'EVS est détenu par des investisseurs internationaux institutionnels contre 20% en 2003.

## DIVIDENDE

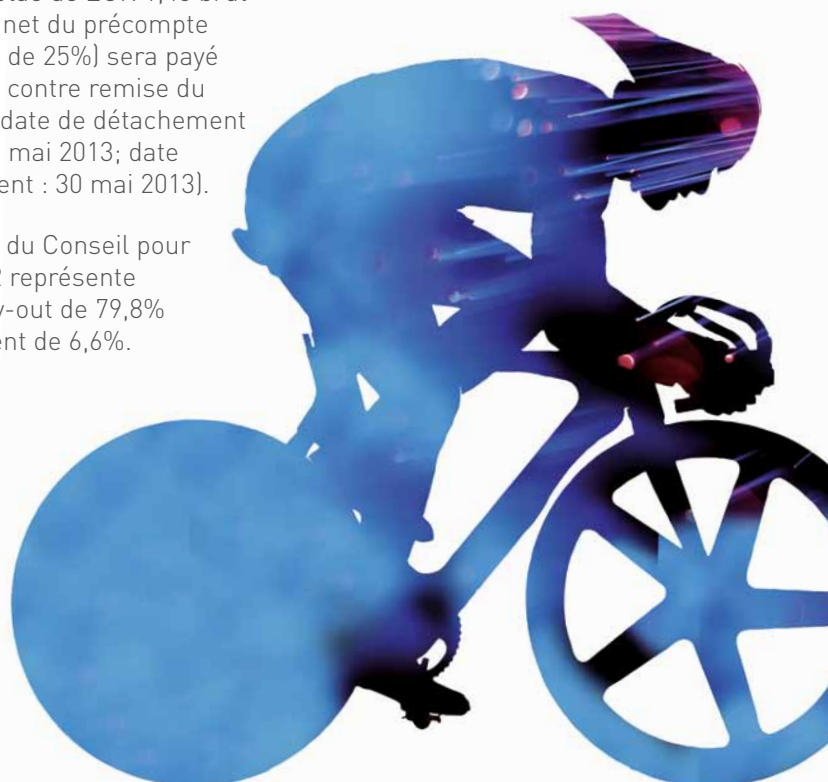
EVS vise à payer un dividende stable ou en croissance, avec un ratio de pay-out de maximum 100%. Depuis son introduction en bourse en 1998, EVS a toujours payé un dividende à ses actionnaires. En outre, la société a initié dès 2006 le paiement d'un dividende intérimaire en fin d'année. Le prospectus annonçait un taux de distribution des résultats de 30%. En réalité, ce taux a oscillé entre 60 et 125% depuis 2004. Le rendement du dividende a lui varié de 4% à 10% sur la même période, pour un ratio de pay-out moyen de 85%.

Pour l'exercice fiscal 2012, le Conseil d'Administration proposera aux actionnaires, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2013, d'approuver la distribution d'un dividende brut par action de EUR 2,64, dont EUR 1,16 a déjà été payé à titre de dividende intérimaire brut en novembre 2012. En cas d'approbation de ce dividende par l'Assemblée Générale, le solde de EUR 1,48 brut (soit EUR 1,11 net du précompte mobilier belge de 25%) sera payé le 31 mai 2013 contre remise du coupon n° 16 (date de détachement de coupon : 28 mai 2013; date d'enregistrement : 30 mai 2013).

La proposition du Conseil pour l'exercice 2012 représente un ratio de pay-out de 79,8% et un rendement de 6,6%.

**EUR 2,64**  
DIVIDENDE BRUT  
PAR ACTION

**79,8%**  
RATIO DE PAY-OUT







# 6,6%

RENDMENT DE  
DIVIDENDE EN 2012

## ACTIONNARIAT

Les actionnaires ont l'obligation de déclarer le pourcentage d'actions EVS qu'ils détiennent dès que celui-ci passe au-dessus ou en-dessous du seuil des 3% (condition imposée par les Statuts de la société) ainsi que pour tout multiple de 5% (condition requise par la Loi Belge). Le pourcentage d'actions détenues doit être calculé sur base du nombre d'actions en circulation (13.625.000 actions fin 2012).

## ACTION EVS SUR 10 ANS

	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Nombre de titres émis (moyen)	13.625.000	13.625.000	13.625.000	13.736.111	13.875.000	13.875.000	13.948.973	14.075.000	14.056.250	14.079.940
Nombre de titres émis (31/12)	13.625.000	13.625.000	13.625.000	13.625.000	13.875.000	13.875.000	13.875.000	14.075.000	14.075.000	14.000.000
Nombre moyen d'actions, hormis les actions propres	13.449.081	13.465.244	13.511.048	13.554.643	13.578.250	13.587.090	13.630.464	13.716.934	13.665.062	13.585.895
Free float moyen	93,5%	88,5%	82,8%	80,9%	79,5%	77,4%	75,0%	67,5%	60,8%	58,8%
Volume annuel échangé <sup>(1)</sup>	8.758.751	16.614.717	13.166.859	15.990.689	13.393.117	8.938.624	10.109.440	10.366.182	9.827.745	5.004.966
Volume moyen quotidien (nombre d'actions) <sup>(1)</sup>	34.348	63.904	51.034	62.463	52.317	35.053	39.645	40.335	38.540	19.627
Volume moyen quotidien (EUR) <sup>(1)</sup>	1.383.196	2.726.774	2.154.676	2.318.011	2.731.703	2.220.117	1.545.759	944.646	391.952	96.369
Vélocité standard <sup>(2)</sup>	64,3%	121,9%	96,6%	116,4%	96,5%	64,4%	72,5%	73,6%	69,9%	35,5%
Vélocité ajustée <sup>(3)</sup> - FF moyen	68,7%	137,8%	116,8%	144,0%	121,5%	83,3%	96,7%	109,1%	115,1%	60,5%
Cours moyen annuel (EUR)	40,27	42,67	42,22	37,11	55,78	61,27	38,99	23,42	10,17	4,91
Cours de clôture (EUR)	44,40	39,49	47,90	44,80	25,50	79,60	43,80	28,69	16,16	6,40
Cours le plus haut	46,00	48,30	49,49	53,24	80,39	83,86	44,85	31,85	16,50	6,91
Cours le plus bas	34,97	34,10	31,97	21,22	21,00	42,50	27,85	16,05	6,50	3,56
Capitalisation boursière (moyenne, EUR millions)	548,7	581,4	575,2	509,7	773,9	850,1	543,9	329,6	143,0	69,1
Capitalisation boursière (31/12, EUR millions)	605,0	538,1	652,6	610,4	353,8	1.104,5	607,7	403,8	227,5	89,6
Dividende brut (EUR)	2,64	2,36	2,64	2,48	2,48	2,28	1,68	1,20	1,00	0,80 <sup>(4)</sup>
Dividende net (EUR)	1,98	1,71	1,98	1,71	1,86	1,71	1,26	0,90	0,75	0,75 <sup>(4)</sup>
Rendement du dividende (brut sur cours moyen)	6,6%	5,5%	6,3%	6,7%	4,4%	3,7%	4,3%	5,1%	9,8%	16,3%
Rachat d'actions propres/action	0,00	0,17	0,27	0,05	0,52	0,16	0,47	0,16	0,11	0,09
BPA courant (EUR)	3,31	2,35	2,94	1,97	3,56	3,21	2,89	1,46	1,22	0,56
Ratio de pay-out (brut sur BPA courant)	79,8%	100,4%	89,8%	125,9%	69,7%	71,0%	58,1%	82,2%	82,0%	142,3%
Ratio Cours / bénéfice (moyen sur BPA courant) <sup>(5)</sup>	12,2	18,2	14,4	18,8	15,7	19,1	13,5	16,0	8,3	8,7

<sup>(1)</sup> Source : volumes selon NYSE-Euronext jusque 2008; à partir de 2009, la source est Fidessa, qui inclut également les échanges réalisés sur les plateformes alternatives.

<sup>(2)</sup> La vélocité standard correspond au volume annuel de titres échangés exprimé en pourcentage du nombre de titres émis par la société.

<sup>(3)</sup> La vélocité ajustée correspond au volume annuel de titres échangés exprimé en % du flottant moyen.

<sup>(4)</sup> Y compris EUR 0,60 de remboursement par action.

<sup>(5)</sup> Le ratio cours/bénéfice divise le cours de bourse moyen de l'année par le bénéfice net courant de la même année.



Au 31 décembre 2012, l'actionnariat d'EVS Broadcast Equipment se présente comme suit (tel qu'il résulte des dernières déclarations de transparence reçues par la société et de la situation des actions propres au 31 décembre 2012).

Pour plus de détails sur l'actionnariat, vous pouvez également consulter la déclaration de gouvernance d'entreprise dans la seconde partie du rapport annuel.

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Depuis son introduction en bourse en 1998, Chaque année, EVS tient son Assemblée Générale Ordinaire le troisième mardi du mois de mai. Les actionnaires sont invités à y participer; toutes les modalités pratiques sont publiées un mois avant cette assemblée. Afin de favoriser les interactions entre la société et ses actionnaires finaux mais également de mieux les connaître pour mieux les servir, EVS exige, selon l'article 24 de ses statuts, que les procurations pour participer à ses Assemblées Générales soient signées par le bénéficiaire économique effectif final. Les procurations signées par un dépositaire ou sous-dépositaire doivent dès lors être accompagnées par une autre procuration dûment signée par le bénéficiaire économique effectif final qui lui permet d'exercer ses droits.

Dans l'intérêt de la bonne gouvernance, cette disposition est appliquée strictement et donne lieu, lors de chaque assemblée, à quelques rejets de procurations non conformes, notamment issues de dépositaires.

### SERVICE FINANCIER

Les dividendes sont payables auprès de la Banque ING, qui est l'agent payeur unique dans le système dématérialisé « E.S.E.S. » d'Eu-roclear Belgium.

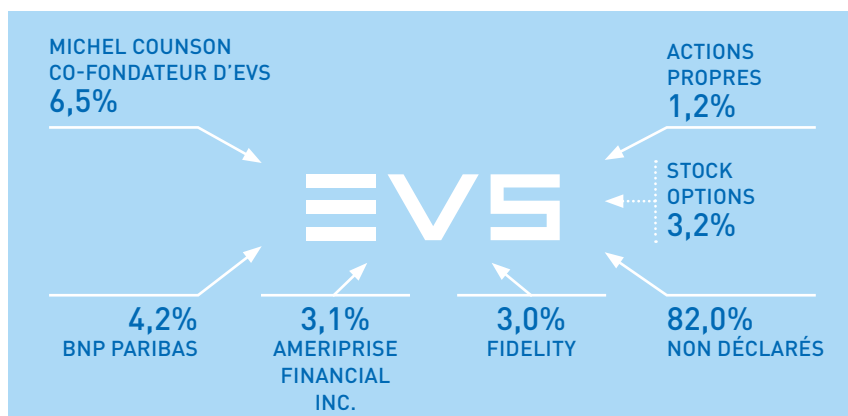
#### BANQUE ING SA

Avenue Marnix, 24  
1000 Bruxelles, Belgique

En juin 2005, l'action EVS a fait l'objet d'une division par 5. Les titres non échangés peuvent l'être auprès de :

#### DELTA LLOYD BANK S.A.

B.O. Epargne et placements  
Administration/liquidation  
Avenue de l'astronomie, 23  
1210 Bruxelles, Belgique  
Tél. : +32.2.229.77.53  
Mail : dossierstires@dlbank.be




### ACCESSIBILITÉ DE L'INFORMATION

Le site web du groupe ([www.evs.com](http://www.evs.com)) permet d'avoir accès aux informations générales sur la société et ses produits, mais aussi aux informations financières, aux règles de Gouvernement d'Entreprise ou aux rapports annuels. Une page indique également les analystes financiers qui suivent la valeur.

Tous les documents légaux peuvent être consultés au siège de la société ou sur notre site internet.

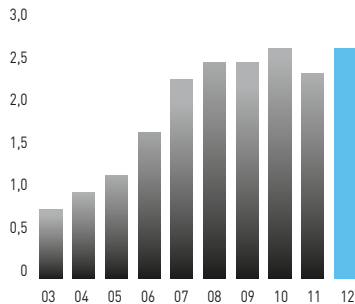
EVS a adopté une politique de « période silencieuse », qui, pendant les périodes sensibles, limite la communication avec les investisseurs à des informations de base, historiques et non liées au présent. Cette période calme commence le premier jour de chaque nouveau trimestre et se termine le jour des résultats. EVS apprécie l'intérêt que ses actionnaires portent à la société, et est convaincue que cette politique permet à la société de bien équilibrer les besoins liés à l'activité tout en communiquant avec les actionnaires existants ou potentiels de la société.

 Si vous souhaitez être informé d'événements ou recevoir automatiquement par email nos nouvelles financières, vous pouvez vous inscrire sur notre site web ou en faire part à : [corpcom@evs.com](mailto:corpcom@evs.com)

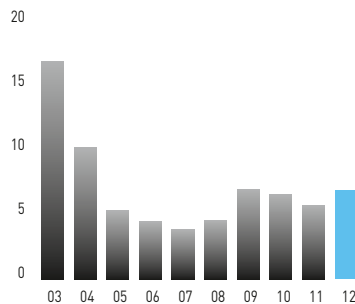
## AGENDA DE L'ACTIONNAIRE

Jeu 16 mai 2013	Résultats 1T13
Mardi 21 mai 2013	Assemblée Générale Ordinaire
Mardi 28 mai 2013	Dividende final – date de détachement (coupon n°16)
Jeu 30 mai 2013	Dividende final – date d'enregistrement (coupon n°16)
Vend 31 mai 2013	Dividende final – date de paiement (coupon n°16)
Jeu 29 août 2013	Résultats 2T13
Jeu 14 novembre 2013	Résultats 3T13

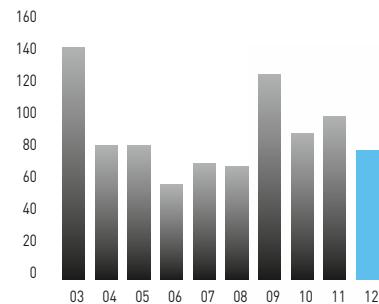
**DIVIDENDE ET REMBOURSEMENT BRUT PAR ACTION APRÈS SPLIT (EUR)**



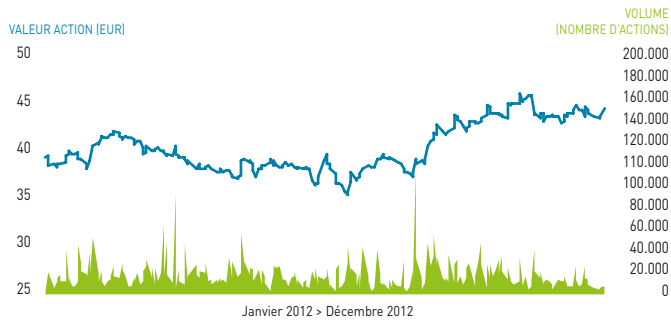
**RENDEMENT DE DIVIDENDE (%)**



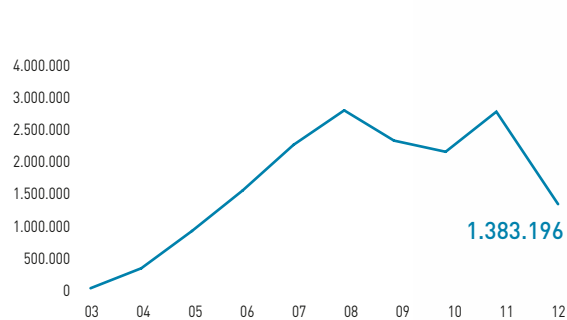
**RATIO DE PAY-OUT (% DU RÉSULTAT NET COURANT)**



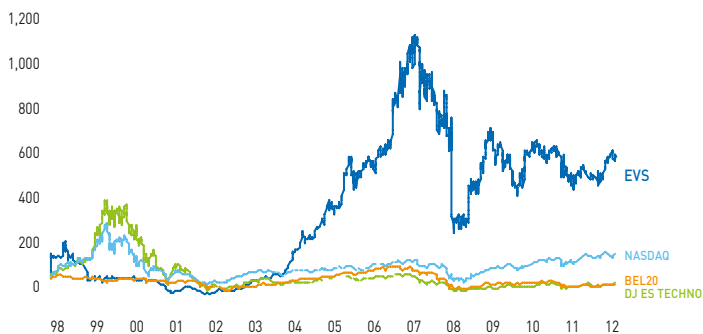
**COURS DE BOURSE ET VOLUME**



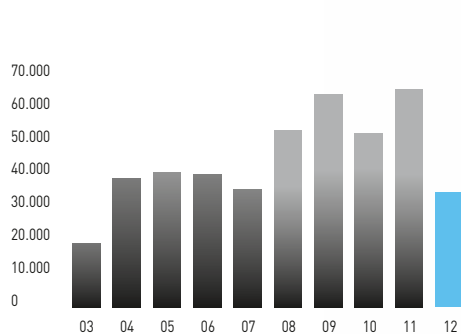
**LIQUIDITÉ – VOLUME MOYEN QUOTIDIEN ÉCHANGÉ EN BOURSE (EUR)**



**DE L'IPO À AUJOURD'HUI - ÉVOLUTION COMPARATIVE DU COURS DE BOURSE DEPUIS L'IPO D'EVS LE 14 OCTOBRE 1998 (BASE 100)**



**LIQUIDITÉ – VOLUME MOYEN QUOTIDIEN ÉCHANGÉ EN BOURSE (NOMBRE DE TITRES)**





EUR 20,6 millions  
trésorerie nette à fin 2012.



CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS - IFRS (EUR MILLIONS)	2012	2011	2010	2012/2011
Chiffre d'affaires	137,9	106,9	111,2	+29,0%
Résultat d'exploitation - EBIT <sup>(1)</sup>	62,1	44,1	55,5	+38,8%
Résultat net (part du groupe)	41,7	32,1	38,1	+30,2%
Résultat net courant, hors dcinex (part du groupe) <sup>(2)</sup>	44,6	31,7	39,7	+40,8%
Investissements	9,6	3,0	1,9	+211,5%
Flux de trésorerie généré par les activités opérationnelles	60,9	47,6	52,9	+27,9%
Fonds propres au 31/12 (avant attribution du dividende final)	67,3	55,7	60,8	+20,8%
Trésorerie nette (31 décembre) <sup>(3)</sup>	20,6	18,8	25,9	+9,7%
Besoin net en fonds de roulement au 31/12 <sup>(4)</sup>	18,3	14,1	14,0	+29,4%
Nombre d'employés (équivalents temps-plein, 31 décembre)	463	415	366	+11,6%

DONNÉES PAR ACTION (EUR)	2012	2011	2010	2012/2011
Nombre moyen d'actions, hormis les actions propres	13.449.081	13.465.244	13.511.048	-0,1%
Résultat net, part du groupe, de base <sup>(5)</sup>	3,10	2,38	2,82	+30,3%
Résultat net courant, hors dcinex, part du groupe, de base <sup>(5)</sup>	3,31	2,35	2,94	+40,9%
Dividende brut (intérimaire + final)	2,64	2,36	2,64	+11,9%
Fonds propres par action	4,94	4,09	4,46	+20,8%

RATIOS (%)	2012	2011	2010	2012/2011
Marge brute (%)	77,3%	78,4%	79,6%	-
Marge d'exploitation (%) <sup>(1)</sup>	44,4%	41,3%	50,0%	-
Rentabilité nette <sup>(6)</sup>	32,3%	29,6%	35,7%	-
Pay-out ratio (dividende brut/résultat net courant, hors dcinex)	79,8%	100,4%	89,8%	-
Rendement de dividende (dividende brut/cours de bourse moyen)	6,6%	5,5%	6,3%	-
Rendement sur fonds propres - ROE <sup>(7)</sup>	75,0%	52,7%	63,6%	-
Rendement sur capitaux employés - ROCE <sup>(8)</sup>	115,5%	103,4%	141,1%	-

<sup>(1)</sup> L'EBIT signifie «Earnings Before Interests and Taxes» et correspond au résultat d'exploitation avant intérêts et impôts. La marge d'exploitation est l'EBIT divisé par le chiffre d'affaires.

<sup>(2)</sup> Le résultat net courant, hors dcinex, est le résultat net (part du groupe) hors éléments non opérationnels (nets d'impôts) et hors contribution de dcinex.

<sup>(3)</sup> La trésorerie nette est égale à la trésorerie et équivalents de trésorerie moins les dettes financières et autres dettes à long terme et leur partie échéant dans l'année.

<sup>(4)</sup> Le besoin en fond de roulement net est égal aux stocks + créances commerciales + autres créances - dettes commerciales - dettes salariales et sociales - impôts à payer - autres dettes.

<sup>(5)</sup> Calculé en utilisant le nombre moyen d'actions sur l'année hormis les actions propres et sans inclure les warrants.

<sup>(6)</sup> La rentabilité nette est égale au résultat net courant divisé par le chiffre d'affaires.

<sup>(7)</sup> Ce rendement résulte de la division du résultat net (part du groupe) par les fonds propres de début d'exercice.

<sup>(8)</sup> Résultat net courant, hors dcinex/(goodwill, immobilisations incorporelles, corporelles et inventaires)

#### CONTACT

**Joop Janssen,**

Administrateur délégué et CEO

**Jacques Galloy,**

Administrateur et CFO,

Executive Vice President Corporate Services

**Geoffroy d'Oultremont,**

Vice President Investor Relations

and Corporate Communication

EVS Broadcast Equipment SA

+32 4 361 70 14

corpcom@evs.com



Plus d'informations sur  
[www.evs.com](http://www.evs.com)

**+30,2%**  
RÉSULTAT NET  
(PART DU GROUPE)

**75,0%**  
RENDEMENT SUR  
FONDS PROPRES



# NOTRE PRÉSENCE DANS LE MONDE



## BUREAUX EVS

### SIÈGE SOCIAL

Liège Science Park  
16 Rue Bois St-Jean  
4102 Seraing  
Belgique  
Mail : [info@evs.com](mailto:info@evs.com)  
Ventes : [sales@evs.com](mailto:sales@evs.com)  
Support : [support@evs.com](mailto:support@evs.com)  
Emploi : [jobs@evs.com](mailto:jobs@evs.com)  
Relations investisseurs :  
[corpcom@evs.com](mailto:corpcom@evs.com)  
Tél. : +32 4 361 70 00  
Fax : +32 4 361 70 99

### EVS UK

5 Ashcombe House  
The Crescent  
Leatherhead KT22 8DY  
Royaume-Uni  
Mail : [info.uk@evs.com](mailto:info.uk@evs.com)  
Tél. : +44 (0)1 372 387 250  
Fax : +44 (0)1 372 387 269

### EVS NETHERLANDS

Mediapark, 45 Sumatralaan  
Gateway B Ruimte 8518  
1217 GP Hilversum  
Pays-Bas  
Mail : [nederland@evs.com](mailto:nederland@evs.com)  
Tél. : +32 4 361 70 64  
Fax : +32 4 361 70 99

### EVS GERMANY

Oskar-Schlemmer Str. 15  
80807 Munich  
Allemagne  
Mail : [info.germany@evs.com](mailto:info.germany@evs.com)  
Tél. : +49 89 4111 949 00  
Fax : +49 89 4111 949 99

### EVS SWITZERLAND

9 rue des Arsenaux  
1700 Fribourg  
Suisse  
Mail : [swiss@evs.com](mailto:swiss@evs.com)  
Tél. : +41 26 435 33 16  
Fax : +41 26 435 33 34

### EVS FRANCE

62bis, Avenue André Morizet  
92100 Boulogne Billancourt  
France  
Mail : [info.france@evs.com](mailto:info.france@evs.com)  
Tél. : +33 1 46 99 9000  
Fax : +33 1 46 99 9009

### EVS IBERICA

12-2C, Avenida de Europa  
Edificio Monaco  
Parque Empresarial de la  
Moraleja  
28108 Alcobendas, Madrid  
Espagne  
Mail : [info.iberica@evs.com](mailto:info.iberica@evs.com)  
Tél. : +34 91 490 39 30  
Fax : +34 91 490 39 39

### EVS ITALIA

Via Milano, 2  
25126 Brescia  
Italie  
Mail : [info.italy@evs.com](mailto:info.italy@evs.com)  
Tél. : +39 030 296 400  
Fax : +39 030 294 36 50

### EVS CANADA

1200 Avenue Papineau,  
Bureau 240  
H2K 4R5 Montreal QC  
Canada  
Mail : [info.canada@evs.com](mailto:info.canada@evs.com)  
Tél. : +1 514 400 9360  
Fax : +1 514 750 7518

### EVS AMERICAS NJ - EAST COAST

9 Law Drive, Suite 200  
NJ 07004 Fairfield  
Etats-Unis  
Mail : [info.usa@evs.com](mailto:info.usa@evs.com)  
Tél. : +1 818 846 9600  
Fax : +1 973 575 7812

### EVS AMERICAS LA - WEST COAST

101 South First Street  
Suite #404  
CA 91502 Burbank  
Etats-Unis  
Mail : [info.usa@evs.com](mailto:info.usa@evs.com)  
Tél. : +1 818 846 9600  
Fax : +1 973 575 7812

### EVS MEXICO

World Trade Center  
Cd. De México Montecito  
No. 38 Piso 23 Oficina 38  
Col. Nápoles  
D.F.03810 Mexico  
Mexico  
Mail : [info.mexico@evs.com](mailto:info.mexico@evs.com)  
Tél. : +52 55 46 31 22 00  
Fax : +52 55 90 00 80 47

### EVS MIDDLE EAST

Shatha Tower Office 09  
32nd floor  
Dubai Media City  
Emirats Arabes Unis  
Mail : [info.dubai@evs.com](mailto:info.dubai@evs.com)  
Tél. : +971 4 365 4222  
Fax : +971 4 425 3501

### EVS INDIA

R-401, 4th Floor Remi Biz  
Court Shah Industrial Estate  
Veera Desai Road  
Andheri West  
400053 Bombay  
Inde  
Tél. : +91 22 6697 2999  
Fax : +91 22 2673 2092

### EVS CHINA

2805 Building One  
Wanda Plaza  
N°93 Jianguo Road  
100026 Pékin  
Chine  
Mail : [info.china@evs.com](mailto:info.china@evs.com)  
Tél. : +86 10 5820 3099  
Fax : +86 10 5820 3079

### EVS HONG KONG

New Victory House  
15th Floor 93-103  
Wing Lok Street  
Sheung Wan  
Hong-Kong  
Mail : [info.hk@evs.com](mailto:info.hk@evs.com)  
Tél. : +852 2914 2501  
Fax : +852 2914 2505

### EVS AUSTRALIA

Amber Technology Unit 1  
2 Daydream Street  
2102 Warriewood NSW  
Australie  
Tél. : +61 02 9452 8600  
Fax : +61 02 9975 1368

## CENTRES DE DEVELOPPEMENT EVS

### EVS BRUSSELS DEVELOPMENT CENTER

Avenue Charles Quint /  
Keizer Karellaan 576  
1082 Bruxelles/Brussel  
Belgique  
Mail : [info@evs.com](mailto:info@evs.com)  
Tél. : +32 2 421 78 70  
Fax : +32 2 421 78 79

### EVS FRANCE DEVELOPMENT CENTER

62bis, Avenue André Morizet  
92100 Boulogne Billancourt  
France  
Mail : [sales.opencube@evs.com](mailto:sales.opencube@evs.com)  
Tél. : +33 1 46 99 9090  
Fax : +33 1 46 99 9009

### EVS TOULOUSE DEVELOPMENT CENTER

6, rue Brindejonn des Moulinais  
Bât. A - CS95836  
31505 Toulouse Cedex 5  
France  
Mail : [sales.opencube@evs.com](mailto:sales.opencube@evs.com)  
Tél. : +33 561 285 606  
Fax : +33 561 285 635

### EVS CHENGDU DEVELOPMENT CENTER

Ping'An Fortune Center  
Unit 2105  
Third Section of South  
Renmin Road 1  
Chengdu  
Chine  
Mail : [info@nbsystems.tv](mailto:info@nbsystems.tv)  
Tél. : +86 28 655 723 81  
Fax : +86 28 655 723 84

## HOTLINES

Belgique, Royaume-Uni,  
France, Allemagne, Espagne,  
Italie, EAU : +32 495 28 40 00  
Canada : +1 514 400 9369  
Etats-Unis : +1 973 575 7813  
Mexique : +52 55 46 31 22 09  
Chine : +86 139 1028 9860  
Australie : +61 420 30 73 87  
Inde : +91 98 9017 5958

English version available on request.

Le Rapport Annuel (rapport de gestion, comptes et notes) est disponible sur le site internet ([www.evs.com](http://www.evs.com)).

Une version imprimée peut être obtenue sur demande.

# EVS

EVS  
RAPPORT  
FINANCIER  
ANNUEL  
2012



# TABLE DES MATIÈRES

## RAPPORT DE GESTION

4

RAPPORT FINANCIER	4
1. CHIFFRES CLES CONSOLIDES – IFRS (EUR MILLIONS)	4
2. FAITS MARQUANTS	4
3. STRATEGIE ET MOTEURS DE CROISSANCE A LONG TERME	4
4. CHIFFRE D'AFFAIRES	5
5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5
6. EMPLOI	5
7. RESULTATS	6
7.1. Chiffres clés 2012 par trimestre	6
7.2. Commentaires sur les résultats 2012	6
7.3. Données par action (EUR):	6
8. BILAN, CASH-FLOW, ACTIONS PROPRES ET INTERESSEMENT DU PERSONNEL	6
9. LITIGES	7
10. GESTION DES RISQUES	7
11. INVESTISSEMENTS	7
12. CAPITAL ET SUCCURSALES	7
13. PERSPECTIVES 2013	7
14. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	8
15. PROPOSITIONS DU CONSEIL AUX ACTIONNAIRES	8
DECLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	9
1. CHARTE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	9
2. CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
3. COMITES SPECIALISES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
3.1. Comité d'Audit	9
3.2. Comité des Rémunérations	9
4. GESTION JOURNALIERE	11
4.1. Comité Exécutif	11
4.2. Gestion opérationnelle des filiales	11
5. CONTROLE DE LA SOCIETE	12
5.1. Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques	12
5.2. Audit externe	12
6. ACTIONNARIAT (AU 31 DECEMBRE 2012)	12
7. ASSEMBLEES GENERALES	13
8. DIVIDENDES ET POLITIQUE D'AFFECTATION DU RESULTAT	13
9. RESPECT DU CODE BELGE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	13
RAPPORT DE REMUNERATION	14
1. LES ADMINISTRATEURS	14
1.1. Politique de rémunération	14
1.2. Rémunérations perçues en 2012	14
2. LE CEO ET LES AUTRES MEMBRES DU MANAGEMENT EXECUTIF	15
2.1. Politique de rémunération	15
2.2. Rémunérations perçues en 2012	16
3. PROCEDURES DE CONFLIT D'INTERETS	16
RISQUES ET INCERTITUDES	17
1. RISQUES PRIMAIRES:	17
2. RISQUES SECONDAIRES:	17
DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES	18

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

19

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES	19
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RESULTAT GLOBAL	19
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIERE (BILAN)	20
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ	21
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES	22
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDES IFRS	23
1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE	23
1.1. Identification	23
1.2. Consultation des documents sociaux	23
1.3. Objet social	23
2. RESUME DES METHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES IFRS	23
2.1. Principes de préparation des états financiers	23
2.2. Conformité aux normes comptables	23
2.3. Dispositions adoptées lors de la conversion aux IFRS en 2005	23
2.4. Nouvelles Normes, Interprétations et Amendements	23
2.5. Résumé des changements dans les principes comptables	24



2.6.	Principes de consolidation	24
2.7.	Filiales	24
2.8.	Participations dans les coentreprises et dans les entreprises associées	24
2.9.	Résumé des jugements et estimations significatifs	24
2.10.	Conversion des monnaies étrangères	24
2.11.	Immobilisations incorporelles	25
2.12.	Goodwill	25
2.13.	Immobilisations corporelles	25
2.14.	Stocks	26
2.15.	Commandes en cours	26
2.16.	Clients et autres débiteurs	26
2.17.	Autres actifs courants et non-courants	26
2.18.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	26
2.19.	Actions propres	26
2.20.	Intérêts non contrôlants	26
2.21.	Prêts et emprunts portant intérêts	26
2.22.	Provisions	27
2.23.	Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi	27
2.24.	Paiement fondé sur des actions	27
2.25.	Reconnaissance des produits des activités ordinaires	27
2.26.	Contrat de location (EVS comme bailleur)	27
2.27.	Subventions publiques	28
2.28.	Contrats de location (EVS comme locataire)	28
2.29.	Frais de recherche et de développement	28
2.30.	Coûts d'emprunt	28
2.31.	Impôts sur le résultat	28
2.32.	Instruments financiers dérivés	29
2.33.	Dividendes	29
2.34.	Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou à des prestations déjà effectuées	29
2.35.	Résultats par action	29
3.	INFORMATION SECTORIELLE	29
3.1.	Généralités	29
3.2.	Informations complémentaires	30
4.	LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES, MISES EN EQUIVALENCE, DES COENTREPRISES ET DES BUREAUX DE REPRESENTATION	31
5.	PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES ET DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES	32
5.1.	Participations dans les coentreprises	32
5.2.	Participations dans les entreprises associées	32
6.	PRODUITS ET CHARGES	34
6.1.	Produits /(charges) financiers	34
6.2.	Utilisation de mesures financières non définies par les normes comptables	34
6.3.	Complément d'information sur les charges d'exploitation par nature	35
7.	IMPOTS SUR LE RESULTAT	36
7.1.	Charges d'impôts sur le résultat	36
7.2.	Réconciliation de la charge d'impôts	36
7.3.	Impôts différés au bilan	36
8.	RESULTAT PAR ACTION	36
9.	DIVIDENDES PAYES ET PROPOSES	37
10.	GOODWILL	37
11.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38
11.1.	Technologie	39
11.2.	Propriété intellectuelle	39
12.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39
13.	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	41
14.	ACTIFS FINANCIERS	41
14.1.	Prêts subordonnés	41
14.2.	Autres immobilisations financières	41
15.	STOCKS ET COMMANDES EN COURS	42
15.1.	Stocks	42
15.2.	Commandes en cours	42
16.	CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	42
16.1.	Créances liées aux contrats de location-financement	43
17.	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	43
18.	CAPITAUX PROPRES	44
18.1.	Évolution du capital social	44
18.2.	Capital social et actions propres	44
18.3.	Capital autorisé	44
18.4.	Plan d'intéressement du personnel	45
18.5.	Rachat d'actions propres	46
18.6.	Réserves	46
18.7.	Écarts de conversion	46
19.	EMPRUNTS PORTANT INTERETS	47
19.1.	Lignes de crédit	47
19.2.	Emprunts bancaires liés aux bâtiments	47
20.	PROVISIONS	47
21.	FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	48
22.	ENGAGEMENTS ET EVENTUALITES	48
22.1.	Engagements sur contrats de leasing opérationnel	48
22.2.	Engagements résultant de garanties techniques attachées aux ventes	48
22.3.	Garanties bancaires	48

22.4. Garanties réelles	48
23. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES	49
23.1. Filiales	49
23.2. Dirigeants	49
24. COMMISSAIRE	49
25. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS	49
26. INSTRUMENTS FINANCIERS	50
26.1. Justes valeurs des instruments financiers	50
26.2. Risque de change	50
27. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	50

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE** **51**

---

**COMPTES SOCIAUX SELON LES NORMES COMPTABLES BELGES** **52**

RAPPORT DE GESTION STATUTAIRE	52
COMPTE DE RESULTATS SOCIAUX SELON LES NORMES BELGES	53
BILAN STATUTAIRE SELON LES NORMES BELGES	54
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	56

# RAPPORT DE GESTION

## RAPPORT FINANCIER

### 1. CHIFFRES CLES CONSOLIDES – IFRS (EUR MILLIONS)

	2012	2011	2010	2012/2011
Chiffre d'affaires	137,9	106,9	111,2	+29,0%
Marge brute %	77,3%	78,4%	79,6%	-
Résultat d'exploitation - EBIT	61,2	44,1	55,5	+38,8%
<b>Marge EBIT %</b>	<b>44,4%</b>	<b>41,3%</b>	<b>50,0%</b>	-
Contribution de dcinex	0,4	2,3	-0,2	-82,0%
Impôts sur le résultat	-18,3	-14,3	-16,7	-28,0%
Bénéfice net, part du groupe	41,7	32,1	38,1	+30,2%
Bénéfice net courant, hors dcinex, part du groupe <sup>(1)</sup>	44,6	31,7	39,7	+40,8%
Rentabilité nette courante (%)	32,3%	29,6%	35,7%	-

<sup>(1)</sup> Le bénéfice net courant, hors dcinex, est le résultat net (part du groupe) hors éléments non opérationnels (nets d'impôts) et contribution de dcinex. Voir annexe 6.2 sur les mesures financières non définies par les normes comptables IFRS.

### 2. FAITS MARQUANTS

Ces résultats marquent une nouvelle étape dans l'histoire d'EVS déjà très riche et jalonnée de succès. En 2012, nous avons enregistré des ventes record, et nous voudrions remercier nos équipes pour l'énergie et les efforts extraordinaires qu'elles ont déployés pour délivrer ce qui a été promis. En partenariat avec nos clients, nous fixons de nouveaux standards pour la couverture des événements sportifs en direct. Et ce qui est encore plus encourageant, c'est notre croissance dans les marchés qui ne sont pas liés au sport. Nos équipes ont fait mieux que la concurrence dans ces activités, et ont répondu à la demande grandissante pour les solutions et technologies EVS chez les clients des marchés Divertissement, Informations et Media. Dans ces domaines, les investissements des dernières années en innovation commencent à porter des fruits.

Après quelques années avec des ventes stagnantes à EUR 110 millions, nous avons clôturé 2012 à un niveau record, avec des ventes en croissance de 29,0% à EUR 137,9 millions. Comme annoncé, nous avons bénéficié cette année de EUR 10 millions de locations liées aux grands événements sportifs. Mais l'ensemble de nos activités a fortement progressé, particulièrement dans les studios (+30,9%) et en Amérique (+32,7% à taux de change constant). Le résultat d'exploitation (EBIT) a augmenté de 38,8% comparé à 2011, même en tenant compte d'une charge exceptionnelle de EUR 1,4 million liée au repositionnement stratégique du groupe. Ajustée de ces éléments non-récurrents, la marge d'exploitation aurait été de 45,4% en 2012, et la croissance du bénéfice d'exploitation (EBIT) aurait été de 42,0%, ce qui est en ligne avec les prévisions. Comme anticipé, nous avons enregistré au 4T12 une performance moindre après un été particulièrement fort grâce aux grands événements. Le carnet de commandes au 15 février 2013, qui était la date de publication de nos résultats annuels, était certes en retrait par rapport à début 2012, mais était record pour une année impaire, mettant en lumière notre très bonne position concurrentielle et le succès des investissements des dernières années. Nous restons optimistes quant aux moteurs de croissance à long terme de la société, tandis que notre visibilité à court et moyen termes reste limitée, comme d'habitude. 2013 ne bénéficiera pas de grands événements sportifs, mais nos investissements continus en innovation et expansion balisent le chemin pour le positionnement futur de la société.

### 3. STRATEGIE ET MOTEURS DE CROISSANCE A LONG TERME

Fin 2012, nous avons revu en détail nos options stratégiques, et nous avons lancé début 2013 notre stratégie axée sur quatre marchés. Nous avons écouté le nombre grandissant de nos clients et repositionné nos activités, notre organisation et notre marque. Le plus important était de recentrer encore plus nos ressources et investissements vers les marchés les plus attractifs, et de renforcer notre équipe de direction pour réaliser ce nouveau plan de croissance.

Tandis que le sport représente toujours une part significative des activités totales, des marchés moins cycliques comme le divertissement, les informations et le média croissent rapidement et devraient nous permettre d'accélérer notre croissance. Avec cette diversification, nous voulons prendre des positions de leader dans des niches qui présentent un haut potentiel de croissance. Notre stratégie « Speed to Air » est une réponse au souhait des chaînes de télévision d'évoluer vers de nouveaux processus de production, bénéficiant de la flexibilité offerte par des processus sans cassette. Les autres facteurs principaux d'investissement dans les chaînes de télévision sont la transition de la définition standard (SD) vers la haute-définition (HD), la production à distance, la demande croissante dans les pays émergents, le besoin d'attirer l'audience vers les seconds écrans, et l'intérêt croissant des diffuseurs/IPTV et annonceurs publicitaires pour les sports populaires afin d'attirer de nouveaux téléspectateurs. Des caméras et des résolutions plus avancées, telles que la technologie UltraHD (4K) ou 3D semblent accélérer la conversion et les transformations vers des modes opératoires plus intégrés. A moyen et long termes, nous visons les marchés du divertissement, des informations et du média, en plus de nos activités historiques liées au sport.

Dans notre processus de revue stratégique, nous avons revisité les chiffres de l'industrie, et estimons que le marché potentiel total pour les quatre marchés différents est de EUR 1,6 milliard, plus élevé que nos estimations précédentes.

Au vu de tout ceci, en tenant compte des risques et incertitudes inhérents à nos activités, et spécialement de l'environnement macroéconomique, le Conseil d'Administration d'EVS pense que, à long terme, la demande pour les produits EVS devrait continuer à être soutenue par des moteurs de croissance structurels.

#### 4. CHIFFRE D'AFFAIRES

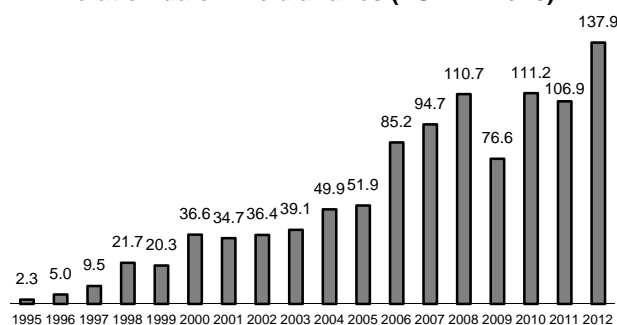
Le chiffre d'affaires d'EVS s'est élevé à **EUR 137,9 millions** en 2012, une augmentation de 29,0% par rapport à 2011 (+18,0% à taux de change constant et hors locations liées aux grands événements). Les ventes de solutions dans les **studios** ont augmenté de 30,9% à EUR 63,3 millions (+17,3% à taux de change constant et hors grands événements), ce qui représente 45,9% des ventes du groupe en 2012. Les ventes dans le marché des **cars de régie** (Les «OB vans») ont augmenté de 27,4% à EUR 74,6 millions (+18,8% à taux de change constant et hors grands événements). Les ventes dans les cars de régie représentaient 54,1% du total des ventes en 2012. Les ventes de 2012 incluait EUR 10,0 millions de locations liées à des grands événements sportifs (Jeux Olympiques d'été et Championnat d'Europe de football), comparé à EUR 0,8 millions en 2011.

En 2012, en Europe, Moyen-Orient et Afrique ("EMEA"), les ventes se sont élevées à EUR 74,6 millions (+29,0% comparé à 2011), représentant 54,1% des ventes du groupe. Le Royaume-Uni, l'Europe de l'est et le Moyen Orient ont été les zones les plus dynamiques en 2012, et nous pensons qu'elles continueront à l'être en 2013.

Le chiffre d'affaires en **Amérique** ("NALA") a atteint EUR 36,7 millions (+32,7% à taux de change constant). L'Amérique a réalisé une très belle performance, grâce à de nouveaux cars de régie et des migrations vers la HD, mais aussi la dynamique des studios (+67%).

En Asie & Pacifique ("APAC"), les ventes ont atteint EUR 26,6 millions (+13,0%). L'Australie, la Chine et la Corée du sud ont été en 2012 les pays les plus actifs pour EVS. La demande élevée de contenu sportif européen à la télévision dans cette zone est un moteur de croissance à long terme pour notre société.

Évolution du chiffre d'affaires (EUR millions)



#### Ventes par région (EUR millions)

	2012	2011	2010	Mix 2012	2012/2011
Europe, Moyen-Orient, Afrique (EMEA)	74,6	57,8	61,0	54,1%	+29,0%
Amérique (NALA)	36,7	25,5	29,1	26,6%	+43,8%
à taux de change constant <sup>(1)</sup>	33,9	25,5	29,1	-	+32,9%
Asie-Pacifique (APAC)	26,6	23,5	21,1	19,3%	+13,0%
<b>TOTAL</b>	<b>137,9</b>	<b>106,9</b>	<b>111,2</b>	<b>100%</b>	<b>+29,0%</b>

<sup>(1)</sup> Taux de référence : 2011.

#### 5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses en Recherche et Développement (« R&D ») se sont élevées à **EUR 22,3 millions en 2012**, en expansion de +20,5%, reflétant l'augmentation du nombre d'ingénieurs dans ce département. Ces dépenses représentent environ 16% des ventes. Conformément aux règles comptables du groupe (belges et IFRS), ces dépenses sont intégralement prises en charge sur l'exercice. Aujourd'hui, **plus de 230 ingénieurs** travaillent à la conversion de la télévision vers le tout-numérique sur 6 sites. L'avenir de l'audiovisuel sera principalement influencé par les changements des technologies numériques qui offriront aux spectateurs plus de choix, une meilleure qualité et de l'interactivité. La satisfaction du client est au cœur des préoccupations d'EVS. La forte intégration verticale du groupe entre les activités de vente/support au niveau local et la R&D permet une adaptation rapide des produits aux besoins des clients. Les priorités d'EVS en termes de R&D sont de poursuivre le développement de solutions de production efficaces basées sur des plateformes de production modulaires intégrées, et qui offrent aux réalisateurs encore plus de flexibilité et de qualité lors de la production et diffusion du contenu aux téléspectateurs.

Depuis le quatrième trimestre 2010, EVS bénéficie d'une dispense au précompte professionnel qui est attribuée depuis 2006 par le gouvernement belge aux entreprises payant ou attribuant des rémunérations à des chercheurs engagés dans des programmes de R&D selon certains critères prévus par l'article 273 du Code des impôts sur le revenu belge (« crédit d'impôts R&D »). Dans la présentation des comptes 2011 et 2012, le montant inhérent à l'année en cours vient en déduction des charges de R&D. En outre, fin 2010, EVS a rentré auprès de l'administration fiscale belge une demande de dégrèvement d'office pour la régularisation des précomptes professionnels prélevés sur les rémunérations de son personnel R&D pendant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2009. Ce dossier sur la période 2006-2009 a été clôturé au 2T11, résultant en un profit total non-récurrent de EUR 1,1 million en 2011.

#### 6. EMPLOI

##### Répartition du personnel d'EVS par département (en équivalents temps plein):

	Services Corporate	Recherche & Développement	Ventes & Marketing	Production & Opérations	Total
31 déc. 2010	56	170	39	101	366
31 déc. 2011	58	211	41	105	415
31 déc. 2012	71	232	43	117	463

Au 31 décembre 2012, 463 personnes (équivalents temps plein – dont 5 membres du personnel de direction, 449 employés et 9 ouvriers) étaient occupées par EVS, soit une augmentation de 11,6% par rapport à fin 2011. Plus de 50 personnes ont été



engagées durant l'exercice en vue de conforter le leadership de la société dans ses marchés de niche et préparer le futur. Le coût total des rémunérations s'élève à EUR 32,0 millions en 2012 contre EUR 25,6 millions en 2011. Pour 2012, le nombre moyen de membres du personnel fut de 439, en augmentation de 13,7% par rapport à 2011. La plupart des recrutements de 2012 ont été effectués sur la base de nouvelles niches d'activités stratégiques. Tandis qu'EVS continuera à engager des experts dans le domaine du broadcast afin de poursuivre son développement, la société sera plus sélective.

## 7. RESULTATS

### 7.1. Chiffres clés 2012 par trimestre

IFRS - EUR millions, sauf bénéfice par action, exprimé en EUR	1T12 Non audité	2T12 Non audité	1S12 Revu	3T12 Non audité	4T12 Non audité	2S12 Non audité	2012 Audité
Chiffre d'affaires	30,0	42,8	72,9	39,5	25,6	65,0	137,9
Marge brute	23,3	34,8	58,1	31,4	17,2	48,6	106,6
Marge brute %	77,6%	81,2%	79,7%	79,4%	67,3%	74,7%	77,3%
Bénéfice d'exploitation avant coûts de repositionnement	13,6	23,2	36,8	19,3	6,6	25,9	62,6
Marge d'exploitation avant coûts de repositionnement	45,1%	54,2%	50,4%	48,8%	25,8%	39,8%	45,4%
Coûts de repositionnement	-	-	-	-	-1,4	-1,4	-1,4
Bénéfice d'exploitation – EBIT	13,6	23,2	36,8	19,3	5,2	24,5	61,2
Marge d'exploitation – EBIT %	45,1%	54,2%	50,4%	48,8%	20,3%	37,6%	44,4%
Contribution de dcinex	0,1	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	0,4
Bénéfice net – part du groupe	8,7	15,9	24,6	12,7	4,4	17,1	41,7
Bénéfice net courant, hors dcinex – part du groupe <sup>(1)</sup>	8,9	16,7	25,6	13,2	5,8	19,0	44,6
Bénéfice net de base par action	0,65	1,18	1,83	0,95	0,32	1,27	3,10
Bénéfice net courant de base par action, hors dcinex <sup>(1)</sup>	0,66	1,24	1,91	0,98	0,43	1,41	3,31

<sup>(1)</sup> Le résultat net courant, hors dcinex, est le résultat net (part du groupe) hors éléments non opérationnels (nets d'impôts) et contribution de dcinex. Voir annexe 6.2 sur les mesures financières non définies par les normes comptables IFRS.

### 7.2. Commentaires sur les résultats 2012

La marge brute consolidée était de 77,3% en 2012, très légèrement inférieure à 2011 (78,4%). L'effet de levier positif de ventes plus élevées sur des coûts fixes opérationnels a été contrebalancé d'abord par la croissance de ces coûts opérationnels fixes (développement d'une organisation de services profitables, avec 117 professionnels à fin 2012), et ensuite par l'enregistrement d'une provision de EUR 1,0 million pour les garanties techniques standard. Sans cette provision, la marge brute aurait été de 78,1%. Les charges d'exploitation ont augmenté de 15,3%, et incluent une charge exceptionnelle de EUR 1,4 million liée au repositionnement de la société, partiellement compensée par une reprise de provision de EUR 1,0 million sur un litige ancien. La croissance de 14,3% des charges d'exploitation (R&D, frais de vente et administratifs) sans ces éléments exceptionnels est principalement due à l'augmentation du nombre de nouveaux salariés, à l'amortissement d'un nouveau système ERP déployé mondialement et à la récupération de précompte professionnel sur la R&D plus élevée en 2011 (lié à la régularisation du dossier sur le passé, non récurrent). La marge d'exploitation (EBIT) a augmenté à 44,4% du chiffre d'affaires (45,4% hors éléments exceptionnels), comparé à 41,3% en 2011. En conséquence, l'EBIT a progressé de 38,8% en 2012, et de 42,0% hors éléments exceptionnels. Le résultat net s'élève à EUR 41,7 millions en 2012 (+30,2% comparé à 2011), tandis que le résultat net courant, hors dcinex, s'élevait à EUR 44,6 millions en 2012 (+40,8%). Le résultat net de base par action s'élevait à EUR 3,10 en 2012, comparé à EUR 2,38 en 2011.

Le Groupe dcinex, détenu à 41,3% par EVS (30,3% après dilution), a enregistré en 2012 des ventes records de EUR 88,8 millions. dcinex s'est engagé pour plus de 5.500 écrans numériques et en a installé plus de 3.700 à ce jour en Europe, soit une part de marché de plus de 35% qui fait de EVS le leader européen du secteur. La numérisation devrait s'accélérer car la chaîne de valeur des bobines 35mm devrait bientôt s'arrêter. dcinex a enregistré un EBITDA positif de EUR 23,8 millions, soit 26,8% du chiffre d'affaires. dcinex a eu une contribution (41,3%) positive de EUR 0,4 million aux résultats d'EVS en 2012.

### 7.3. Données par action (EUR):

	2012	2011	2010	2012/2011
Nombre moyen d'actions souscrites sur la période, hormis les actions propres	13.449.081	13.465.244	13.511.048	-0,1%
<b>Résultat net de base, part du groupe</b>	<b>3,10</b>	<b>2,38</b>	<b>2,82</b>	<b>+30,3%</b>

## 8. BILAN, CASH-FLOW, ACTIONS PROPRES ET INTERESSEMENT DU PERSONNEL

En 2012, EVS a généré un rendement de 75% sur ses fonds propres. Le total de l'actif est de EUR 95,0 millions, et les fonds propres représentent 70,8% du bilan. Fin 2011, EVS a commencé la construction d'un nouveau bâtiment dans le même parc d'activités à Liège, afin de rassembler tous les membres du personnel, répartis aujourd'hui dans 6 bâtiments différents. EUR 11,7 millions ont déjà été investis à fin 2012, tandis que le budget total est légèrement supérieur à EUR 40 millions. Ce projet sera partiellement financé par un emprunt bancaire, mais les liquidités excédentaires, plus élevées que prévu, ont permis de financer les investissements en 2012 sans devoir prélever sur la ligne de crédit de EUR 14 millions négociée au début de 2012. Les stocks s'élèvent à EUR 15,9 millions fin décembre, soit une augmentation de 8,3% par rapport à fin 2011, mais une légère diminution par rapport à fin septembre 2012. Le stock inclut EUR 4,0 millions d'équipements utilisés par la R&D et pour des démos de produits EVS. Les provisions comprennent principalement les charges liées au repositionnement encore à payer en 2013 (EUR 1,4 million), de même que la provision pour les garanties techniques sur les produits EVS (pièces et main d'œuvre pendant 2 années, pour EUR 1 million).

Le flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles atteint EUR 42,7 millions en 2012. Au 31 décembre 2012, le bilan laissait apparaître EUR 21,4 millions de liquidités et placements et EUR 0,8 million de dettes financières à long terme (y compris la partie échéant dans l'année).

Le groupe a optimisé le rendement pour les actionnaires avec le dividende intérimaire (EUR 1,16 brut par action) de novembre 2012 et le dividende final proposé de EUR 1,48 par action qui sera payé le 31 mai 2013, représentant un total d'environ EUR 35,5 millions, soit un rendement sur dividende de 6,6% en 2012.

Fin décembre 2012, le capital était représenté par 13.625.000 actions, dont 170.053 actions détenues par la société. En 2012, 13.319 actions ont été allouées ou vendues à des membres du personnel dans le cadre de plans d'intéressement, y compris 11.069 actions relatives au programme de participation bénéficiaire. En effet, comme les années précédentes et dans le cadre de la loi du 22 mai 2001, l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2012 a décidé d'octroyer un avantage exceptionnel à ses membres du personnel par le biais du programme de participation bénéficiaire, équivalent à l'octroi d'actions de la société à concurrence d'environ EUR 0,7 million.

En juillet 2012, le Conseil d'Administration a alloué un total de 185.300 warrants à certains membres du personnel à un prix d'exercice de EUR 37,11. Au 31 décembre 2012, 440.900 warrants étaient en circulation avec un prix d'exercice moyen de EUR 38,49 et une maturité moyenne en octobre 2015. Toutefois, seulement 36.300 warrants étaient exerçables au 31 décembre 2012 et « in the money » (dont le cours d'exercice est inférieur au cours de bourse au 31/12). Les 440.900 warrants existants représentent un effet dilutif potentiel maximum de 3,3% sur le capital. Les différents plans de warrants sont partiellement couverts par les 170.053 actions propres détenues par la société, acquises à un prix moyen de EUR 37,71.

EVS a accéléré la dématérialisation de ses actions. En conséquence, depuis le 15 décembre 2011, les titres au porteur émis par la société qui n'ont pas encore été déposés sur un compte titres sont automatiquement convertis en actions dématérialisées.

## **9. LITIGES**

Au 31 décembre 2012, EUR 2.0 million de provisions couvrent raisonnablement divers litiges commerciaux en cours ou potentiels.

## **10. GESTION DES RISQUES**

EVS est exposée à de nombreux risques exogènes et endogènes détaillés dans les annexes du rapport annuel financier et dans le §5.1. de la Déclaration de Gouvernance. La Direction, le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration procèdent à une analyse régulière des risques de la société et prennent des actions pour en minimiser ou neutraliser les effets potentiellement négatifs.

Les instruments financiers utilisés par la société sont identifiés au niveau du bilan et comptabilisés à leur juste valeur. Plus d'informations sur l'utilisation des instruments financiers par la société, les objectifs et la politique de la société en matière de gestion des risques financiers et les risques auxquels la société est exposée peuvent être trouvées au point 5.1 de la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise, et au chapitre Risques et Incertitudes. Le risque de change est traité séparément dans l'annexe 26.2.

## **11. INVESTISSEMENTS**

L'activité d'EVS ne nécessite pas d'investissements importants en matériel. La politique du groupe est de détenir ses propres installations en Belgique et de les financer principalement sur fonds propres, avec néanmoins une part d'emprunt bancaire à long terme. La valeur nette comptable au 31 décembre 2012 des terrains et constructions est de EUR 19,3 millions, dont 9,0 millions pour les bâtiments actuels et EUR 10,3 millions pour les constructions en cours. La plupart des bâtiments ont fait l'objet d'aides régionales ou européennes.

Comme expliqué ci-dessus, EVS a commencé la construction d'un nouveau siège social et surtout d'exploitation à proximité du site actuel. Le projet porte sur un montant global d'environ EUR 40 millions, dont il faut déduire environ EUR 5,6 millions de subsides régionaux et européens. En outre, tout ou partie des bâtiments actuels, évalués à EUR 10,0 millions au bilan à fin 2012, devraient être revendus par EVS à partir de 2014.

## **12. CAPITAL ET SUCCURSALES**

Le capital d'EVS Broadcast Equipment SA est de EUR 8.342.479, et est représenté par treize millions six cent vingt-cinq mille actions (13.625.000) sans désignation de valeur nominale. Le nombre d'actions n'a pas évolué en 2012.

## **13. PERSPECTIVES 2013**

Au 15 février 2013, et tel que publié le 21 février 2013 dans le communiqué relatif aux résultats annuels 2012, le carnet de commandes global d'hiver (à facturer en 2013) s'élevait à EUR 37,4 millions, -18,8% comparé à EUR 46,1 millions l'an passé (-12,4% hors locations pour les grands événements). Il s'agit d'un carnet de commandes record pour EVS pour un début d'année impaire. Les commandes «Studio» représentent 50,5% de ce carnet de commandes. En plus des EUR 37,4 millions de

carnet de commandes pour 2013, EVS a déjà EUR 5,6 millions qui devraient être facturés en 2014 et au-delà. EVS augmente progressivement la partie récurrente des services. Dans les cars de régie, EVS défend sa part de marché malgré la concurrence et consolide sa position dans ce marché, avec des commandes en progression de 22,4% en 2012. Les commandes «Studio» ont augmenté de 9,0% en 2012. EVS gagne des parts de marché sur ce marché prometteur et assez concurrentiel.

La Direction et le Conseil d'Administration sont optimistes sur les perspectives à long terme du groupe, alimentées par des moteurs de croissance long terme structurels. La société répète néanmoins avoir une faible visibilité dans l'état actuel de l'économie, même si de nombreuses initiatives sont en cours dans l'industrie des médias numériques en pleine évolution. En outre, 2012 a bénéficié d'environ EUR 10 millions de contrats de locations liés aux grands événements sportifs, qui ne seront pas répétés en 2013, qui sera donc une année de repositionnement. En 2013, les charges d'exploitation devraient augmenter d'un peu plus de 10%, ce qui pourrait se traduire par une diminution des marges. Le second semestre devrait être meilleur que le premier, sous l'effet de la traction des grands événements de 2014 (également dans les pays émergents) et des premiers effets de la nouvelle stratégie. EVS cible des petites niches dans lesquelles la combinaison de la fiabilité des infrastructures, de l'agilité des applications et de la qualité du service sont des critères de succès essentiels. Il doit être clair que les facteurs de risque tels que les incertitudes économiques, les contraintes bilantaires des clients ou d'importantes fluctuations de devises ne facilitent pas les prévisions.

#### **14. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice sont les suivants:

- les informations communiquées le 21 février 2013;
- En janvier 2013, EVS a racheté EUR 0,5 million d'emprunt subordonné rémunéré à un taux d'intérêt combiné de 8,25% associé à des warrants dans dcinex SA, à un autre actionnaire minoritaire de la société. Cela porte la part d'EVS (complètement diluée) dans dcinex de 30,3% à 31,2%, tandis que le nombre d'actions dcinex détenues par EVS reste de 41,3%.

#### **15. PROPOSITIONS DU CONSEIL AUX ACTIONNAIRES**

Comme il l'a proposé depuis l'entrée en bourse en 1998, le Conseil d'Administration maintient l'optimisation du rendement pour les actionnaires par le biais d'un dividende et/ou d'un programme de rachat d'actions propres. Ainsi, le Conseil propose un dividende brut total de EUR 2,64 par action (incluant le dividende intérimaire de EUR 1,16) à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 21 mai 2013, ce qui impliquerait un dividende brut final de EUR 1,48 par action à payer le 31 mai 2013. Le Conseil propose en outre de distribuer environ 13.000 parts de la société dans le cadre de la loi relative aux participations bénéficiaires.

Le groupe a une politique de rachat d'actions propres qui démontre sa confiance en l'avenir. A cette fin, le Conseil d'Administration dispose de l'autorisation, donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2009 de racheter des actions propres dans le cours normal des opérations (autorisation arrivant à échéance le 9 juillet 2014), sous certaines conditions, avec un maximum de 20% des actions existantes. Le groupe entend poursuivre sa politique de rachat d'actions propres au gré des opportunités du marché, et dans les limites de ces autorisations.

# DECLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Ce chapitre du rapport annuel résume les règles et les principes de la bonne gouvernance d'entreprise mis en place par EVS, conformément au Code des Sociétés (et à la loi du 6 avril 2010), aux statuts de la société et à la Charte de Gouvernance de l'entreprise. Il s'attarde également sur les activités relatives à l'année 2012.

## 1. CHARTE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'Administration d'EVS Broadcast Equipment a approuvé, dès 2006, une Charte de Gouvernance d'Entreprise («la Charte») qui a été mise à jour régulièrement. Aujourd'hui, elle est basée sur le Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2009 («le Code 2009»). Le Conseil continuera à réviser cette charte à chaque fois qu'il le juge utile, afin d'y apporter les modifications nécessaires. Ce document est intégralement disponible sur le site internet du groupe [www.evs.com](http://www.evs.com).

La Charte adoptée par le Conseil d'Administration d'EVS respecte la plupart des dispositions du Code 2009. Cependant, le Conseil a estimé que certaines dérogations à ce Code 2009 se justifient au vu des spécificités d'EVS. La dernière section de ce chapitre analyse les différences avec le Code 2009, et explique les raisons des dérogations.

## 2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés pour un terme compris entre 1 et 6 ans. Au 31 décembre 2012, le Conseil est composé de 9 membres. Les décisions sont prises à la majorité des votants. En cas de partage, la voix du président ou de son remplaçant est prépondérante. En cas de conflit d'intérêt, les personnes concernées ne prennent pas part aux débats et au vote.

En cas de vacance d'une ou de plusieurs places d'administrateur par suite de décès, démission ou autre cause, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive. L'administrateur désigné dans les conditions ci-dessus est nommé pour le temps nécessaire à l'achèvement du mandat de l'administrateur qu'il remplace.

A chaque séance du Conseil, ou accompagnant la convocation, différents documents d'information sont remis aux membres : rapports, tableaux de bord, mémorandum d'investissements et documents d'information quant aux sujets inscrits à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois durant l'année 2012 et a notamment abordé les sujets suivants : recrutement du nouveau CEO, revue stratégique, orientation de la R&D et des produits, suivi des filiales en particulier dcinex, gestion et politique de rachats d'actions propres et des liquidités, suivi des affaires 2012, budget 2013, examen de propositions d'acquisition et de partenariat, mise au point des communiqués de presse trimestriels et préparation des Assemblées Générales, gestion des mandats d'administrateurs et évaluation du fonctionnement du Conseil.

## 3. COMITES SPECIALISES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'EVS a constitué, depuis quelques années déjà, un Comité d'Audit et un Comité des Rémunérations afin de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. La prise de décision finale reste cependant une compétence collégiale du Conseil d'Administration.

### 3.1. Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est composé de trois administrateurs non exécutifs et indépendants. Ce comité est chargé des missions décrites à l'article 526bis du Code des Sociétés belges. Plus généralement, il assiste le Conseil d'Administration dans ses responsabilités en matière d'intégrité de l'information financière de la société et notamment, de superviser les rapports financiers, l'audit interne, l'audit externe et les relations entre la société et ses actionnaires. Le Comité d'Audit s'est réuni deux fois en 2012, en présence, pour la plupart des points, du CFO et du Commissaire.

Messieurs Christian Raskin (Graduat A1 en Comptabilité et Licence en Sciences Economiques, 20 années de fonctions exécutives dans le groupe Draka) et Yves Trouveroy (deux diplômés en Droit et 15 ans d'expérience dans une société d'investissements) ont les compétences nécessaires en matière de comptabilité et d'audit.

### 3.2. Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations est composé de trois administrateurs non exécutifs et indépendants. Ce comité est chargé des missions décrites à l'article 526quater du Code des Sociétés belges. Plus généralement, il assiste le Conseil d'Administration dans ses responsabilités en matière d'établissement de la rémunération des dirigeants et managers de la société. Ce comité s'est réuni 5 fois en 2012, en ce compris dans le cadre du recrutement du nouveau CEO.



Au 31 décembre 2012, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

		Administrateur depuis	Comité d'Audit	Comité de Rémunérations	Terme du mandat	Activité en 2012	
						Présences C.A.	Présences Comités
<b>ACCES DIRECT SA, représenté par Pierre RION *</b>	Président, Administrateur indépendant	2010*	Membre	Président	Mai 2014	8/8	6/7
<b>Francis BODSON</b>	Administrateur exécutif **	1998			Mai 2014	8/8	
<b>Françoise CHOMBAR</b>	Administrateur indépendant	2012		Membre	Mai 2015	5/5	0/0
<b>Michel COUNSON</b>	Administrateur délégué, fondateur	1994			Mai 2016	8/8	
<b>Jean DUMBRUCH</b>	Administrateur ***	1999			Mai 2014	8/8	
<b>Jacques GALLOY</b>	Administrateur exécutif	2001			Mai 2014	8/8	
<b>Joop JANSSEN</b>	Administrateur délégué	2012			Mai 2016	3/3	
<b>Christian RASKIN</b>	Administrateur indépendant	2010	Président	Membre	Mai 2014	8/8	7/7
<b>Yves TROUVEROY</b>	Administrateur indépendant	2011	Membre		Mai 2015	8/8	2/2

\* Pierre RION était administrateur en personne physique de 2003 à 2010.

\*\* L'indépendance de Francis Bodson est automatiquement tombée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2011 vu que les critères d'indépendance n'étaient plus respectés, notamment la durée de 12 ans. Il a renforcé la direction en 2012 dans l'attente du nouveau CEO.

\*\*\* Jean DUMBRUCH a démissionné le 29 septembre 2011 de ses fonctions opérationnelles (bâtiments, assurances, certaines matières juridiques) mais poursuit son mandat d'administrateur.

### Francis BODSON (1947)

Administrateur depuis le 25 septembre 1998. Francis BODSON est Directeur Général adjoint de BeTV (anciennement CANAL+ Belgique) et en assure la direction technique depuis sa création en 1988 ainsi que la direction informatique depuis 2002. Il a été Directeur d'ingénierie à la RTBF (Radio Télévision Belge de service public de la Communauté Française de Belgique) durant quinze années (1973-1988). Il a reçu une formation d'Ingénieur Civil en électronique à l'Université de Liège avec une spécialisation en acoustique.

### Françoise CHOMBAR (1962)

Mme Françoise Chombar est Administrateur délégué et CEO de Melexis depuis février 2011. Elle a rejoint Melexis en 1994 comme Chief Operating Officer et a été nommée co-Managing Director et CEO dès 2004. De 1989 à 1994, elle a occupé les fonctions de Operations Manager et Administrateur de plusieurs sociétés dans le groupe Elex n.v. et Xtrion n.v. De 1986 à 1989, elle fut Planning Manager chez Elmos GmbH, une société allemande du secteur des semi-conducteurs, et de 1984 à 1985, Commercial Assistant pour Michel Vande Wiele n.v., un fabricant belge d'équipements textiles. Elle détient une licence d'interprète en néerlandais, anglais et espagnol de l'Université de Gand. Elle est Mentor du réseau Sofia depuis 2000, membre de Women on Board depuis 2011 et Ambassadrice honoraire du Département des Langues Appliquées de l'Université de Gand depuis janvier 2012.

### Michel COUNSON (1960)

CTO Hardware Design de la société depuis sa création en 1994. Diplômé en 1982 de l'Institut Electronique de Liège, il devient en 1983 Ingénieur en électronique auprès de TECHNIQUE DIGITAL VIDEO SA, avant de fonder, en 1986, sa propre société, VIDEO SYSTEM ENGINEERING S.P.R.L. (VSE), société qui a travaillé en collaboration avec EVS sur de nombreux projets et a fusionné en 2000 avec celle-ci. Il dirige la division Hardware.

### Jean DUMBRUCH (1951)

Actif dans la société depuis sa création, Jean DUMBRUCH a une formation d'Ingénieur en électronique. Il est administrateur dans plusieurs sociétés.

### Jacques GALLOY (1970)

CFO et Administrateur depuis 2001, Jacques GALLOY est Directeur Financier d'EVS et président du Conseil d'Administration de dcinex. Il est également Company Secretary de la société. Ingénieur Commercial de formation, il a débuté sa carrière chez PriceWaterhouseCoopers à Luxembourg, puis occupé diverses fonctions chez RTL Group à Luxembourg, Bruxelles et Amsterdam. Il coordonne les services corporate d'EVS et participe au développement international du groupe. Il est également membre du Conseil de Gouvernance de HEC-ULg.

### Joop JANSSEN (1960)

Joop Janssen est Administrateur délégué et CEO d'EVS depuis septembre 2012. Il a 25 années d'expérience dans les industries de l'équipement vidéo pour la télévision, de l'audio professionnel et des télécommunications. Il a été CEO de la division Videocom de Vitec et membre du Comité Exécutif de Vitec Group Plc. Pendant ses neuf années au sein de Vitec Videocom, il a été l'architecte de l'importante croissance profitable de cette division et de l'expansion de la marque. Avant cela, il fut Vice President et Directeur Général de Phillips Broadcast North America (auparavant appelé BTS), où il a joué un rôle important dans la réussite de la cession à Thomson Multimedia et de l'acquisition du groupe Grass Valley. Il a occupé plusieurs fonctions de haut niveau, en ce compris pour Philips Electronics Digital Networks en France et Philips Business Electronics aux Pays-Bas. Mr. Janssen est Ingénieur en électronique de l'Université de Technologie d'Eindhoven (NL).

#### **Christian RASKIN (1947)**

Christian Raskin a été membre du Board of Management de Draka Holding, une des plus importantes entreprises de câbles en Europe. Préalablement il y a dirigé les activités fibres optiques ainsi que les filiales française et néerlandaise. En 1984, il a cofondé Zetes Industries (aujourd'hui cotée sur Euronext Bruxelles). Il est titulaire d'une licence en Sciences économiques de l'UCL et d'un graduat en comptabilité. Actuellement, Il est Administrateur de Oman Cable Industries (cotée sur le marché de Mascate), et de deux sociétés privées technologiques en Belgique. Il est administrateur indépendant au sein du Conseil d'EVS.

#### **Pierre RION (1959)**

Pierre Rion est co-fondateur d'IRIS Group qu'il a co-dirigé jusque 2001. Diplômé Ingénieur Civil Electronicien- Informaticien de l'Université de Liège, Business Angel, il siège également au Conseil d'Administration de quelques autres sociétés belges dont dcinex, CPH Banque, Cluepoints, Pairi Daiza, Akkanto et Belrobotics. Il est également Vice-Président de l'Agence du Commerce Extérieur. Il est Compliance Officer d'EVS.

#### **Yves TROUVEROY (1961)**

Yves Trouveroy est Partner chez E-Capital Equity Management, société de gestion des trois fonds de private equity E-Capital I (1999), E-Capital II (2007) et E-Capital III (2011), qui investissent dans des sociétés belges de petite et moyenne taille. Avant 1999, il a exercé comme avocat auprès du cabinet De Bandt, van Hecke & Lagae, et a ensuite servi dans des fonctions exécutives dans les départements International Trade & Project Finance et Corporate Investment Banking de la Générale de Banque (BNP Paribas Fortis). Il est Licencié en Droit de l'Université Catholique de Louvain et détient un Masters of Laws de la New York University.

### **4. GESTION JOURNALIERE**

Le Conseil d'Administration a délégué la gestion journalière à deux administrateurs-délégués et à un Comité Exécutif.

#### **4.1. Comité Exécutif**

Du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 août 2012, le Comité Exécutif était composé de:

Francis BODSON, Administrateur (à partir du 01/02/2012)

Michel COUNSON, Administrateur délégué et CTO

Jacques GALLOY, Administrateur et CFO

Luc DONEUX, Head of EMEA, APAC, and Big Events

Le 1<sup>er</sup> septembre 2012, Joop JANSSEN a rejoint ce Comité Exécutif en tant qu'Administrateur délégué et CEO. Francis BODSON a quitté le comité exécutif le 31 janvier 2013.

Le Comité Exécutif coordonne le suivi et le développement du groupe et des affaires. Ses membres sont en contact permanent, sont informés de la situation financière du groupe, des ventes, des projets et le comité prend des décisions opérationnelles comme l'engagement et le désengagement de personnel ou la conclusion de contrats. Il est l'organe de décision du groupe.

#### **4.2. Gestion opérationnelle des filiales**

Le Comité Exécutif s'entoure des managers locaux pour assurer le fonctionnement opérationnel des filiales. Les filiales de commercialisation et de support sont quant à elles aisément contrôlées, car leur activité est entièrement dépendante d'EVS Broadcast Equipment SA à partir de Liège (Belgique) : livraison de matériel de promotion, présence sur les foires, livraison de machines ou de pièces de rechange et trésorerie. Certains membres du Conseil d'Administration d'EVS, ainsi qu'éventuellement les responsables locaux, composent les organes sociaux de ces filiales de commercialisation. Les filiales sont réparties entre les régions géographiques (Amérique, Europe/Afrique/Moyen-Orient, Asie/ Pacifique), elles-mêmes coordonnées en 2012 chacune par un « responsable de région ». Ce choix d'organisation permet une remontée très efficace de l'information au niveau du groupe ainsi qu'une prise de décision rapide. La politique commerciale du groupe est coordonnée par le Comité Exécutif et chaque région jouit d'une certaine autonomie opérationnelle afin de favoriser un contact optimal avec le marché.

dcinex SA, détenue à 41,3% par EVS, est tout à fait autonome, tant pour la R&D, la production, la commercialisation, que les aspects administratifs. Elle est dirigée par Serge Plasch, CEO et Administrateur délégué de dcinex, entouré d'un Comité Exécutif expérimenté. Avec une détention "diluée" de 30,3% au 31 décembre 2012, EVS est le premier actionnaire de référence aux côtés de la SRIW (20,3%) et de la GIMV (20,2%). EVS reste donc fort impliquée dans les choix stratégiques, et exerce dès lors une influence significative sur dcinex, mais ne contrôle pas la société.

## 5. CONTROLE DE LA SOCIETE

### 5.1. Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques

La direction met tout en œuvre pour assurer le niveau de contrôle des risques le plus adéquat possible. Les différents risques sont identifiés dans la partie financière de ce rapport financier annuel. Les caractéristiques les plus importantes des contrôles internes et des systèmes de gestion de risques sont les suivantes :

- L'évaluation avec l'auditeur de ses rapports d'audit et, si nécessaire, la demande d'informations et éclaircissements supplémentaires et la prise de mesures;
- La surveillance permanente des activités, des résultats d'exploitation et des risques financiers de la société (en ce compris la position financière de la société, les risques de taux de change), y compris au sein des différentes filiales du groupe;
- Le suivi des prix des composants et des relations avec les fournisseurs;
- La maîtrise des systèmes informatiques;
- La surveillance des règles pour la prévention des abus de marché, le respect de ces règles et d'éventuelles violations;
- Le suivi des litiges et des possibles implications financières de ceux-ci;
- La mise en place de systèmes de surveillance des changements de réglementations et de lois;
- Le processus d'établissement des comptes consolidés est centralisé au niveau de la fonction financière du groupe. L'ensemble des informations nécessaires à ce processus proviennent de logiciels largement utilisés dans le marché. Des procédures de contrôles sont également mises en place afin d'assurer que le celui-ci soit maîtrisé en profondeur.

### 5.2. Audit externe

L'audit des comptes sociaux et consolidés d'EVS Broadcast Equipment SA est assuré par BDO (B-00023), représentée par Felix FANK (A-01438), Réviseur d'Entreprise belge. Le mandat du Commissaire a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2010 pour trois années. Il arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2013.

En 2012, l'ensemble des émoluments relatifs aux mandats du Commissaire de la maison mère, BDO, Reviseurs d'Entreprises S.C.C. (B-00023), représenté par Félix FANK et de son réseau, s'élève à EUR 142.102 pour l'ensemble de ses prestations dans le cadre des mandats de Commissaire (EUR 72.360) mais aussi hors de ces mandats (EUR 69.742).

## 6. ACTIONNARIAT (AU 31 DECEMBRE 2012)

Etat de l'actionnariat, tel qu'il résulte des dernières déclarations de transparence reçues par la société et de la situation des actions propres au 31 décembre 2012:

Actionnaire	Nombre d'actions	% statutaire de base(1)	% statutaire dilué(2)
Michel Counson	879.906	6,5%	6,3%
Actions propres EVS	170.053	1,3%	1,2%
BNP Paribas Investment Management (F)	578.353	4,2%	4,1%
Fidelity (FIL Ltd.) (UK)	404.500	3,0%	2,9%
Ameriprise Financials Inc. (USA)	417.065	3,1%	3,0%
Non-déclarés	11.175.123	82,0%	79,5%
<b>Total</b>	<b>13.625.000</b>	<b>100,0%</b>	
<b>Total hors actions propres</b>	<b>13.454.947</b>		
Warrants en circulation au 31 décembre	440.900		3,1%
Total dilué	14.065.900		100,0%
Total dilué hors actions propres	13.895.847		

(1) En % du nombre d'actions souscrites, y compris actions propres.

(2) En % du nombre d'actions souscrites, compte tenu des warrants en circulation, y compris actions propres.

Le capital d'EVS est actuellement représenté par 13.625.000 actions. Au 31 décembre 2012, EVS détenait 170.053 actions propres. Selon Euroclear et le registre des actionnaires de la société, il y avait 904.217 actions nominatives dont 855.528 sont détenues par Michel Counson (qui détient également 24.378 actions au porteur), 8.090 par EVS, 40.472 par les membres du personnel d'EVS dans le cadre du programme de participation bénéficiaire, et le solde par 8 autres actionnaires particuliers. Dans les comptes EVS auprès d'Euroclear sont comptabilisées 12.720.783 actions au porteur dont 4.066 actions matérialisées, notamment avec le système PRIOS (Printing On Demand). Ces titres doivent encore être convertis suite à la division du titre par 5 en 2005, auprès de Delta Lloyd Bank. Au 31 décembre 2012, 99,97% des actions EVS étaient dématérialisées.

Les actionnaires ont l'obligation de déclarer le pourcentage d'actions EVS qu'ils détiennent dès que celui-ci franchit le seuil des 3% (condition imposée par les Statuts de la société) ainsi que pour tout multiple de 5% (condition requise par la Loi Belge). Le pourcentage d'actions détenues doit être calculé sur la base du nombre d'actions en circulation (ex. 13.625.000 actions fin 2012).

## 7. ASSEMBLEES GENERALES

Chaque année, EVS tient son Assemblée Générale Ordinaire le troisième mardi du mois de mai. En 2012, elle s'est tenue au siège de la société le 15 mai. Dans l'ensemble, 94 actionnaires étaient présents ou représentés, réunissant 3.187.700 actions, soit 23,4% du capital d'EVS. Les 6 résolutions ont été acceptées, à un taux moyen de votes favorables de 94,0% (dont l'unanimité pour 5 résolutions et 64,2% pour la sixième).

Pour toute proposition de modification des statuts, la société doit inviter ses actionnaires à une Assemblée Générale Extraordinaire. Cette assemblée ne peut statuer valablement que si 50% des actions sont présentes ou représentées (« le quorum »). Si ce n'est pas le cas, une seconde assemblée Générale Extraordinaire est convoquée et pourra statuer, quel que soit le pourcentage d'actions présentes ou représentées. Les décisions seront prises aux majorités déterminées par la loi.

Une Assemblée Générale Extraordinaire a été valablement tenue en août 2012 en relation avec l'arrivée de Joop Janssen comme Administrateur délégué et CEO. Ce dernier a été nommé Administrateur (94,1% des voix), sa rémunération variable a été approuvée (74,0% des voix), mais l'émission de 30.000 warrants a été refusée (72,8% des voix, là où la majorité requise était de 75%).

Afin de favoriser les interactions entre la société et ses actionnaires finaux mais également de mieux les connaître pour mieux les servir, EVS exige, selon l'article 24 de ses statuts, que les procurations pour une participation à ses Assemblées Générales soient signées par le bénéficiaire effectif économique final. Les procurations signées par un dépositaire ou sous-dépositaire doivent dès lors être accompagnées par une autre procuration dûment signée par le bénéficiaire effectif économique final qui lui permet d'exercer ses droits.

Dans l'intérêt de la bonne gouvernance, cette disposition est appliquée strictement et donne lieu, lors de chaque assemblée, à quelques rejets de procurations non conformes, notamment issues de dépositaires.

## 8. DIVIDENDES ET POLITIQUE D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration examine les résultats de l'exercice écoulé et propose à l'Assemblée Générale Ordinaire une répartition de ces résultats en fonction de l'intérêt de la société et de ses actionnaires. En tenant compte des restrictions légales en matière de distribution de bénéfices, le Conseil d'Administration peut proposer une politique de dividende qui respectera les besoins de la société en matière d'investissements ou d'acquisitions. Dans le prospectus d'IPO, en octobre 1998, la société EVS annonçait la distribution de dividendes de l'ordre de 30% du bénéfice net courant. La situation financière très saine a permis à EVS de respecter et même souvent de dépasser cet engagement, tout en maintenant sa capacité d'autofinancement de la croissance interne. Ainsi, le taux de distribution du résultat a oscillé entre 60 et 80% depuis 2004, et atteint même 126% en 2009. La société a initié dès 2006 l'octroi d'un dividende intérimaire distribué en novembre. Le ratio de pay-out moyen depuis 2004 est de 85%. La société vise à payer un dividende stable ou en croissance avec un ratio de pay-out de maximum 100%.

Les dividendes sont payables auprès de:  
BANQUE ING SA («Single ESES Paying Agent Euroclear»)  
Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique

## 9. RESPECT DU CODE BELGE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

EVS a adopté le Code belge de Gouvernance d'Entreprise (2009) comme code de référence. Suivant le principe « se conformer ou expliquer » de ce même Code, la société a conclu que, pour servir au mieux les intérêts de la société et de ses actionnaires, il convient de s'écarter du Code dans un nombre restreint de cas spécifiques. Ces écarts sont décrits ci-dessous :

- Le mandat d'administrateur n'excède pas quatre ans (point 4.6 du Code 2009): c'est le cas pour l'ensemble des administrateurs, à l'exception de l'administrateur délégué et co-fondateur Michel Counson, dont le mandat est de 6 ans. Le Conseil d'Administration estime que cela se justifie afin de garantir la pérennité de l'entreprise, au vu de sa taille et de sa structure actionnariale.
- Une fonction d'audit interne indépendante est mise en place (point 5.2./17 du Code 2009): la fonction d'audit interne est remplie par l'équipe existante au sein du département financier ainsi que par l'action du Comité d'audit. Le Conseil d'Administration a pris cette décision au vu de la taille d'EVS, des risques encourus et des différents systèmes de contrôles existant déjà au sein de la société.
- Le Comité d'audit se réunit au moins quatre fois par an (point 5.2/28 du Code 2009): en 2012, le Comité d'audit s'est réuni deux fois, pour la revue des comptes annuels et semestriels, à chaque fois en présence des auditeurs externes de la société. La nature de l'activité et les risques inhérents n'ont pas nécessité plus de réunions et les matières financières sont également largement abordées lors des Conseils d'Administration.



# RAPPORT DE REMUNERATION

## 1. LES ADMINISTRATEURS

### 1.1. Politique de rémunération

Les administrateurs reçoivent un montant forfaitaire annuel, éventuellement proratisé. Les administrateurs non exécutifs reçoivent, en guise de rémunération pour l'exécution de leur mandat, un montant fixe par séance du conseil d'administration ou d'un comité spécialisé. Le montant fixe par séance est majoré pour le Président (s'il est non exécutif).

La société et ses filiales ne consentent pas de prêts personnels, de garanties, etc. aux membres du conseil d'administration ou de l'équipe exécutive. Si les administrateurs sont chargés de missions et de projets particuliers, ils peuvent recevoir une rémunération appropriée à cet effet, ce qui est le cas des administrateurs exécutifs.

La politique et l'enveloppe de rémunération des administrateurs sont approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Pour les deux prochaines années, la politique de rémunération sera appliquée de façon cohérente par rapport à celle suivie jusqu'à présent, et tiendra éventuellement compte de la professionnalisation de la gouvernance de la société.

### 1.2. Rémunérations perçues en 2012

Depuis l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2010, la rémunération est fixée comme suit:

- Rémunération du mandat d'administrateur pour un forfait annuel de EUR 4.000.
- Montant de EUR 750 (resp. EUR 1.000) par présence à un Conseil d'Administration pour chaque administrateur non-exécutif (resp. le Président non-exécutif du Conseil).
- Montant de EUR 750 (resp. EUR 1.000) par présence à un Comité (Audit ou Rémunérations) pour chaque membre administrateur non-exécutif (resp. le Président non-exécutif dudit Comité).

Il n'y a pas d'indemnité de départ prévue pour les administrateurs non exécutifs au terme de leur mandat. Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas d'actions, de warrants ou de stock options.

Pour l'exercice de leur fonction en 2012, les administrateurs ont reçu les rémunérations suivantes

		Rémunération fixe	Rémunération liée aux présences aux réunions		TOTAL 2012
		Conseil d'administration	Conseil d'administration	Comités spéciaux	
<b>Non-exécutifs</b>					
ACCES DIRECT SA, représenté par Pierre RION	Président, Administrateur indépendant	4.000	9.000	5.750	18.750
Françoise CHOMBAR <sup>(1)</sup>	Administrateur indépendante	2.667	4.500	-	7.167
Jean DUMBRUCH <sup>(2)</sup>	Administrateur	4.000	6.750	-	10.750
Jean-Pierre PIRONNET <sup>(3)</sup>	Administrateur	1.333	-	-	1.333
Christian RASKIN	Administrateur indépendant	4.000	6.750	5.750	16.500
Yves TROUVEROY	Administrateur indépendant	4.000	6.750	1.500	12.250
<b>Exécutifs</b>					
Francis BODSON <sup>(4)</sup>	Administrateur exécutif	4.000	-	-	4.000
Michel COUNSON	Administrateur délégué, fondateur	4.000	-	-	4.000
Jacques GALLOY	Administrateur exécutif	4.000	-	-	4.000
Joop JANSSEN <sup>(5)</sup>	Administrateur délégué	1.333	-	-	1.333

(1) Françoise Chombar a rejoint le Conseil lors de l'AG de mai 2012

(2) Jean Dumbruch a démissionné de ses fonctions exécutives le 29 septembre 2011 et a perçu des jetons par séance au-delà.

(3) Le mandat de Jean-Pierre Pironnet est arrivé à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2012.

(4) Dans l'attente d'un nouveau CEO, Francis Bodson a renforcé le Comité Exécutif du 1 janvier au 31 décembre 2012.

(5) Joop Janssen a rejoint le conseil d'administration lors de l'Assemblée Générale du 31 août 2012 et rejoint le comité exécutif dès le 1 septembre 2012.

Au 31 décembre 2012, en fonction des déclarations de transparence reçues et des modifications inscrites au registre des actionnaires, les membres du Conseil d'Administration détenaient directement ou indirectement 879.906 actions sur un total de 13.625.000, soit 6,5% du capital souscrit. Les administrateurs exécutifs détiennent 25.000 warrants avec un prix d'exercice moyen de EUR 38,66 et sont exerçables dès février 2014.

## 2. LE CEO ET LES AUTRES MEMBRES DU MANAGEMENT EXECUTIF

### 2.1. Politique de rémunération

#### 2.1.1. Rémunération fixe et variable

La politique de rémunération vise à attirer, conserver et motiver des collaborateurs compétents et professionnels. C'est pourquoi le montant de la rémunération est déterminé en fonction des tâches et des responsabilités individuelles. Le montant de la rémunération totale est évalué chaque année par le Comité des Rémunérations et fait l'objet d'analyse de comparabilité avec des références externes, soit via des études soit via des conseils externes

La contribution apportée par les membres du management exécutif au développement des activités et aux résultats du groupe représente une part substantielle de la politique de rémunération.

Afin d'harmoniser les intérêts des membres du management exécutif avec ceux de la société et de ses actionnaires, une partie de la rémunération est liée aux performances de l'entreprise et une autre partie aux performances individuelles.

Les performances de l'entreprise sont principalement basées sur les ventes et le résultat opérationnel de l'exercice écoulé. Ces critères sont évalués et, le cas échéant, adaptés tous les ans par le conseil d'administration, sur proposition du Comité des Rémunérations.

La performance individuelle repose sur un système d'évaluation clairement établi, qui se fonde sur des objectifs spécifiques quantifiables, sur la réalisation de chiffres clés importants et sur le respect des valeurs fondamentales qui sont essentielles pour l'entreprise. Tous les objectifs sont conformes à la stratégie du groupe, aux valeurs fondamentales et aux directives. Les objectifs individuels sont définis annuellement au cours d'entretiens personnels qui ont lieu au début de l'exercice. Il n'est pas prévu de droit formel de recouvrement de la rémunération variable attribuée sur la base d'informations financières erronées, au bénéfice de la société. La période d'évaluation concerne l'exercice écoulé et le paiement a lieu au plus tard à la fin du premier trimestre de l'année suivante.

Les contributions éventuelles aux pensions et assurances sont liées à la rémunération fixe.

Le CEO reçoit, à titre de rémunération pour ses services:

- une rémunération fixe,
- une rémunération variable en fonction des critères mentionnés plus haut, et
- certains avantages en nature et une promesse d'octroi de 25.000 warrants.

Pour le CEO, l'assemblée générale du 31 août 2012 a accepté de déroger à la disposition de l'article 520ter alinéa 2 du Code des sociétés et de ne pas échelonner dans le temps le paiement de la rémunération variable mais de fixer cette dernière sur la base du développement de la marge opérationnelle pendant l'année. La rémunération variable du CEO a été définie dans la convocation à cette assemblée d'août 2012 et est exclusivement basée sur la réalisation de l'EBIT (« résultat opérationnel ») par rapport à un objectif fixé par le conseil d'administration. Si l'objectif est atteint à moins de 80%, la rémunération variable est nulle. Si le seuil de 80% de l'objectif est atteint, le variable est de 100% de la rémunération de base. Si le seuil de 100% est atteint, le variable est de 125% de la rémunération de base. S'il dépasse 125% de réalisation, le variable est fixé à 235% de la rémunération de base. Entre ces bornes (80%, 100% et 125%), la formule est linéaire.

La plupart des membres de l'équipe exécutive disposent en outre d'un véhicule de société et certains bénéficient d'une assurance groupe.

Pour les prochaines années, la politique de rémunération sera consistante avec celle suivie jusqu'à présent. Elle tendra vers une harmonisation des formules variables en mettant l'accent sur les objectifs d'EBIT, de fonds de roulement, et les progrès réalisés par rapport au plan stratégique de croissance pluriannuel approuvé par le Conseil. Elle tiendra éventuellement compte de la professionnalisation de la gouvernance de la société.

#### 2.1.2. Autres éléments de la rémunération

Tous les deux ans lors des grands événements sportifs estivaux a lieu un octroi de warrants pour une partie du personnel. Un processus rigoureux supervisé par le Comité des Rémunérations gère l'octroi, favorise la fidélisation, veille à l'équilibre et à la juste répartition des octrois. En juillet 2012, 185.300 warrants ont été distribués à environ 180 membres du personnel, soit une moyenne de 1.025 warrants par personne.

Les warrants et options sont offerts gratuitement et ne sont pas directement liés aux performances de l'entreprise mais au niveau de responsabilité et à la valeur ajoutée des personnes. Très rarement, certains warrants ou options sont octroyés sur base individuelle pour des raisons exceptionnelles motivées devant le Conseil d'Administration qui les approuve.

Ils peuvent être exercés pour la première fois à partir de la troisième année calendaire qui suit celle de l'offre des options ou warrants. Les warrants sont offerts conformément aux modalités prévues par la loi du 26 mars 1999 relative au Plan d'Action belge pour l'emploi 1998. Les warrants sont dits « sui generis », car leur exercice peut donner lieu à la souscription d'une augmentation de capital sauf si le Conseil d'Administration décide d'allouer les actions qui ont été achetées par la société, ce qui est le plus souvent le cas.

### *Indemnités de départ*

Si l'indemnité est plus élevée que la rémunération de base et variable sur 12 mois, ou sur 18 mois sur l'avis motivé du Comité des Rémunérations, son octroi sera soumis à l'Assemblée Générale. L'indemnité contractuelle de départ de Joop Janssen est de 12 mois tandis que celle de Gallocam SPRL représentée par Jacques Galloy s'élève à 18 mois et est motivée par le Comité des Rémunérations. Pour les autres membres de l'équipe exécutive, aucune indemnité de départ particulière n'a été convenue de sorte qu'en cas de départ éventuel, l'indemnité sera déterminée conformément au droit du travail en vigueur et à la pratique du moment.

## **2.2. Rémunérations perçues en 2012**

### **2.2.1. CEO**

Joop Janssen, CEO, a été nommé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 août 2012 et a presté 4 mois de l'exercice écoulé. Il a perçu une rémunération de base de EUR 80.000, une rémunération variable de EUR 250.000 payée début 2013, des contributions pour assurance-pension de EUR 13.020. Ses autres avantages se sont élevés à EUR 8.783 en 2012. Au 31 décembre 2012, l'Assemblée Générale n'a pas encore accordé de warrants à Monsieur Janssen tandis que son contrat prévoit l'octroi de 25.000 warrants sur une période comprise entre le 1 septembre 2013 et le 31 août 2016.

### **2.2.2. Autres membres du management exécutif**

Au cours de l'exercice 2012, les autres membres du management exécutif ont été Michel Counson, Administrateur délégué et CTO Hardware, Gallocam SPRL représentée par Jacques Galloy, CFO, Luc Doneux, Head of APAC, EMEA and Events et Francis Bodson, Administrateur ayant renforcé la direction du 1 février 2012 au 31 janvier 2013 en attendant le nouveau CEO. Ils ont touché, en 2012, une rémunération fixe globale de EUR 677.407, une rémunération variable globale de EUR 833.350 (payée en numéraire sur base des objectifs, sans échelonnement pluriannuel), une contribution pour pension de EUR 30.037 (pour plus de détails sur le plan, voir l'annexe 6.4) et des autres avantages pour EUR 56.398 (dont voiture de société, frais d'expatriation, téléphonie et dont EUR 12.000 pour les mandats d'Administrateur, tels que décrits plus haut).

Les options sur actions accordées aux autres membres du management exécutif sont soumises à l'approbation du Conseil d'Administration sur recommandation des Rémunérations. En 2012, dans le cadre d'un plan bi-annuel global pour la société, 12.000 warrants sur actions ont été proposés aux autres membres du management exécutif : 6.000 pour Luc Doneux et autant pour Gallocam SPRL (Jacques Galloy), avec un prix d'exercice de EUR 37,11. Le solde des warrants détenus par les autres membres du management exécutif s'élève à 43.000. Ce nombre inclut 25.000 warrants détenus par des administrateurs exécutifs. 3.000 warrants ont été annulés en 2012. Ces 43.000 warrants ont été octroyés entre 2006 et 2012 pour un prix d'exercice moyen de EUR 39,17 et exerçables en partie actuellement.

## **3. PROCEDURES DE CONFLIT D'INTERETS**

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de conflit d'intérêt selon la procédure spécifique prévue par les articles 523 et 524 du Code des Sociétés.

# RISQUES ET INCERTITUDES

L'investissement dans les actions d'EVS Broadcast Equipment (ci-après "EVS") comporte des risques. Conformément aux prescriptions des directives européennes et à la loi belge (Code des Sociétés et Arrêté royal belge du 14 novembre 2007), le lecteur et tout investisseur potentiel doit examiner attentivement les facteurs de risques suivants et toutes les autres informations figurant dans le présent rapport annuel avant d'acheter nos actions. Si l'un des risques suivants se réalise, nos activités, notre situation financière ou notre résultat d'exploitation pourrait être gravement affecté. Dans cette hypothèse, le cours de nos actions pourrait baisser et un investisseur pourrait perdre partiellement ou totalement les fonds investis.

Nous distinguons des risques primaires et secondaires.

## 1. RISQUES PRIMAIRES:

- Nous sommes confrontés à la concurrence, et si nous ne parvenons pas à l'affronter efficacement, nous pourrions subir une diminution de nos ventes ou une pression sur nos prix, ce qui nuirait à nos futurs résultats d'exploitation.
- La plupart de nos ventes sont réalisées auprès de clients actifs dans le secteur de la diffusion, qui utilisent nos produits pour la production et la transmission de contenu télévisé. Si nous cessons de générer des revenus de ce marché ou si ce marché subit une récession, nos ventes pourraient diminuer.
- Nous dépendons des ventes de nos serveurs vidéo des gammes XT et XS. Si la demande de ces produits sur le marché s'arrête, nos futurs résultats d'exploitation pourraient en souffrir.
- Nos activités pourraient être affectées si nos sous-traitants ne peuvent nous assurer un approvisionnement approprié de composants pour nos produits.
- Si nous subissons des retards, des pénuries ou des défauts de qualité auprès de nos fournisseurs de composants, nos ventes de produits pourraient en souffrir.
- Le prix de vente moyen de nos produits pourrait diminuer, et avoir une influence négative sur nos résultats d'exploitation.
- Nos utilisateurs finaux exigent un degré élevé de fiabilité de nos produits. Si nous ne pouvons fournir des produits de haute qualité, nos relations avec les utilisateurs finaux pourraient être affectées.
- Si nous ne parvenons pas à concevoir et à commercialiser de nouveaux produits ou à développer les produits existants en temps opportun, ou si nous ne parvenons pas à gérer les transitions de produits, nous pourrions subir une baisse de nos ventes futures.
- Si nous ne parvenons pas à nous adapter aux changements technologiques et à l'évolution des normes du secteur, nos produits pourraient devenir obsolètes ou moins compétitifs dans le futur.
- Si nos produits ne sont pas interopérables avec d'autres systèmes, des commandes pourraient être retardées ou annulées.
- Nos produits sont extrêmement complexes et pourraient contenir des erreurs de logiciel ou de matériel non encore détectées, ce qui pourrait porter préjudice à notre réputation et à nos ventes futures.
- Si nous ne parvenons pas à gérer notre croissance efficacement, nos activités pourraient en pâtir.

## 2. RISQUES SECONDAIRES:

- Il est possible que nous ne puissions pas continuer à maintenir ou à accroître notre rentabilité et que nos taux de croissance récents ne soient pas révélateurs de notre croissance dans le futur.
- Nos résultats d'exploitation trimestriels ont déjà fluctué par le passé et pourraient à nouveau fluctuer dans le futur, ce qui pourrait provoquer une baisse du cours de nos actions.
- Nous avons des activités internationales importantes et la majeure partie de nos revenus provient de clients internationaux, ce qui nous expose à des risques considérables, en ce compris des risques liés aux fluctuations des devises.
- Nos futures performances financières dépendent de la croissance des marchés des serveurs vidéo et des solutions numériques sans cassette. Si ces marchés ne continuent pas à se développer au rythme que nous escomptons, nos résultats d'exploitation en seraient gravement affectés.
- Le processus de conclusion d'une vente peut être long et imprévisible. Il est donc difficile de formuler des prévisions de ventes pour un trimestre particulier.
- Notre réussite dans le futur dépend de notre capacité à attirer un personnel de qualité et à retenir les éléments clés, et notre incapacité à le faire pourrait affecter notre capacité à développer nos activités.
- Notre utilisation de logiciels libres et d'autres technologies et éléments de propriété intellectuelle de tiers pourrait imposer des limites à notre capacité à commercialiser nos produits.
- Un échec dans la protection de notre propriété intellectuelle pourrait nuire gravement à nos activités.
- Si un tiers allègue que nous enfreignons ses droits de propriété intellectuelle, sans distinction qu'il gagne ou pas en justice, nous pourrions être tenus à une procédure judiciaire coûteuse et longue ou à la souscription de licences onéreuses, ce qui pourrait affecter nos activités.
- Nous sommes soumis à des contrôles gouvernementaux à l'exportation qui pourraient nous imposer une responsabilité ou influencer négativement notre capacité à vendre nos produits sur les marchés internationaux.
- Nous sommes soumis à des prescriptions réglementaires sur le respect de l'environnement et sur la santé et la sécurité qui pourraient alourdir nos coûts d'exploitation ou limiter nos activités.



- Nous pourrions prospérer au travers d'acquisitions d'autres sociétés ou de participations dans celles-ci, ce qui pourrait détourner l'attention de la direction, entraîner une dilution supplémentaire pour les actionnaires ou consommer des ressources qui sont nécessaires à l'exploitation d'autres parties de notre entreprise.
- L'adoption de nouvelles normes comptables ou les futures interprétations de normes comptables existantes pourraient influencer négativement nos résultats d'exploitation.
- Le maintien et l'amélioration de nos contrôles financiers et les exigences liées au statut d'entreprise cotée pourraient restreindre nos ressources et détourner l'attention de la direction ou affecter notre capacité à attirer et retenir des administrateurs qualifiés.
- Notre entreprise ou l'une de nos filiales pourrait nécessiter des capitaux supplémentaires pour le soutien d'activités commerciales, et il est possible que ces capitaux ne soient pas disponibles, ou pas dans des conditions acceptables.

#### **Le Conseil d'Administration**

Liège, le 17 avril 2013

## **DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES**

Joop Janssen, Administrateur délégué et CEO  
et Jacques Galloy, Administrateur et CFO

attestent que, à leur connaissance,

- a) les états financiers annuels, préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'Union Européenne, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation ;
- b) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

# ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES

(EUR milliers)	Annexe	2012 Audité	2011 Audité
Chiffre d'affaires	3	137.895	106.898
Coût des ventes		-31.270	-23.080
<b>Marge brute</b>		<b>106.625</b>	<b>83.818</b>
<b>Marge brute %</b>		<b>77,3%</b>	<b>78,4%</b>
Frais de ventes et administratifs		-20.214	-19.585
Frais de recherche et de développement	13	-22.292	-18.494
Autres produits opérationnels		470	543
Autres charges opérationnelles		-337	-373
Plan de participation bénéficiaire et warrants	6.3	-1.062	-958
Amortissement et réduction de valeur sur technologies et propriété intellectuelle acquis	11	-580	-855
<b>Résultat d'exploitation (EBIT) avant coûts de repositionnement</b>		<b>62.610</b>	<b>44.096</b>
<b>Marge d'exploitation (EBIT %) avant coûts de repositionnement</b>		<b>45,4%</b>	<b>41,3%</b>
Coûts de repositionnement		-1.405	-
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>		<b>61.205</b>	<b>44.096</b>
<b>Marge d'exploitation (EBIT) %</b>		<b>44,4%</b>	<b>41,3%</b>
Revenus d'intérêts sur prêts et dépôts	6.1	149	295
Charges d'intérêts	6.1	-267	-267
Autres produits et (charges) financiers nets	6.1	-1.534	-142
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	5	540	2.369
<b>Résultat avant impôts (PBT)</b>		<b>60.093</b>	<b>46.350</b>
Impôts sur le résultat	7	-18.350	-14.282
<b>Résultat net des opérations en continuité</b>		<b>41.743</b>	<b>32.068</b>
<b>Résultat net</b>		<b>41.743</b>	<b>32.068</b>
Attribuable à :			
Intérêts de tiers		-	-
<b>Porteurs de capitaux ordinaires de l'entité-mère</b>		<b>41.743</b>	<b>32.068</b>
<b>Résultat net courant, hors dcinex, part du groupe <sup>(1)</sup></b>	<b>6.2</b>	<b>44.567</b>	<b>31.663</b>
		<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>RÉSULTATS PAR ACTION (en nombre d'actions et en EUR)</b>	<b>8</b>	<b>Audité</b>	<b>Audité</b>
Nombre moyen d'actions souscrites sur la période hormis les actions propres		13.449.081	13.465.244
Nombre moyen d'actions dilué <sup>(2)</sup>		13.813.198	13.755.205
<b>Résultat net, part du groupe, de base</b>		<b>3,10</b>	<b>2,38</b>
<b>Résultat net, part du groupe, dilué <sup>(2)</sup></b>		<b>3,02</b>	<b>2,33</b>
<b>Résultat net courant, hors dcinex, part du groupe</b>		<b>3,31</b>	<b>2,35</b>

## ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

(EUR milliers)	2012 Audité	2011 Audité
<b>Résultat net</b>	<b>41.743</b>	<b>32.068</b>
<b>Autres éléments du résultat global de la période</b>		
Effet de la conversion de devises étrangères	-46	79
Autres augmentations/(diminutions)	609	-619
<b>Résultat global de la période</b>	<b>42.306</b>	<b>31.528</b>
Attribuable à :		
Intérêts de tiers	-	-
<b>Porteurs de capitaux ordinaires de l'entité-mère</b>	<b>42.306</b>	<b>31.528</b>

(1) Le résultat net courant, hors dcinex, est le résultat net (part du groupe) hors éléments non opérationnels (nets d'impôts) et contribution de dcinex. Voir annexe 6.2 sur les mesures financières non définies par les normes comptables.

(2) Sans les 58.050 warrants dont le cours d'exercice était supérieur au cours de bourse d'EVS au 31 décembre 2012, le résultat net dilué par action en 2012 aurait été de EUR 3,03.

## ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE (BILAN)

<b>ACTIFS</b> (EUR milliers)	<b>Annexe</b>	<b>31 déc. 2012</b> <b>Audité</b>	<b>31 déc. 2011</b> <b>Audité</b>
<b>Actifs non-courants:</b>			
Goodwill	10	610	610
Technologies et propriété intellectuelle acquis	11	479	1.059
Autres immobilisations incorporelles	11	534	328
Terrains et constructions	12	19.261	11.899
Autres immobilisations corporelles	12	1.846	2.056
Participations mises en équivalence	5	7.717	7.784
Emprunt subordonné	14.1	830	830
Autres immobilisations financières	14.2	178	338
<b>Total actifs non-courants</b>		<b>31.455</b>	<b>24.903</b>
<b>Actifs courants:</b>			
Stocks	15	15.868	14.657
Créances commerciales	16	21.101	23.994
Autres créances et comptes de régularisation		5.111	2.983
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	21.426	19.932
<b>Total actifs courants</b>		<b>63.507</b>	<b>61.565</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>94.962</b>	<b>86.468</b>
<b>PASSIFS</b>			
(EUR milliers)	<b>Annexe</b>	<b>31 déc. 2012</b> <b>Audité</b>	<b>31 déc. 2011</b> <b>Audité</b>
<b>Capitaux propres :</b>			
<b>Capital</b>	<b>18.1</b>	<b>8.342</b>	<b>8.342</b>
Réserves	18.6	80.861	69.704
Dividende intérimaire	9, 18.6	-15.606	-15.592
Actions propres	18.6	-6.412	-6.915
<b>Total réserves consolidées</b>		<b>58.843</b>	<b>47.197</b>
Ecarts de conversion	18.7	81	127
<b>Fonds propres attribuables aux actionnaires de la maison-mère</b>		<b>67.266</b>	<b>55.666</b>
<b>Intérêts de tiers</b>		<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Fonds propres</b>		<b>67.274</b>	<b>55.674</b>
Provisions long terme	20	2.035	1.050
Impôts différés et latences fiscales	7.3	1.036	1.083
Dettes financières long terme	19	541	875
<b>Dettes non courantes</b>		<b>3.612</b>	<b>3.008</b>
Dettes financières long terme, partie échant dans l'année	19	291	291
Dettes commerciales	21	6.626	5.499
Dettes salariales et sociales		8.899	7.501
Impôts à payer		1.367	6.139
Autres dettes, acomptes reçus, comptes de régularisation et impôts différés	21	6.893	8.357
<b>Dettes courantes</b>		<b>24.076</b>	<b>27.787</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>94.962</b>	<b>86.468</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(EUR milliers)	Annexe	2012 Audité	2011 Audité
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>			
Résultat d'exploitation (EBIT)		61.205	44.096
Ajustements sur les éléments sans effet de trésorerie :			
- Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		3.381	3.367
- Résultat de change	6.1	-1.307	-16
- Plan de participation bénéficiaire et ESOP		1.062	958
- Augmentation (+) /diminution (-) des provisions et impôts différés		938	-38
		<b>65.278</b>	<b>48.367</b>
Augmentation (+) /diminution (-) du flux de trésorerie			
- Créances commerciales	16	2.893	-5.611
- Stocks		-1.211	-2.237
- Dettes commerciales		1.128	2.167
- Dettes sociales, salariales et impôts à payer		-3.374	2.372
- Autres éléments du besoin en fonds de roulement		-3.826	2.541
<i>Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles</i>		<i>60.888</i>	<i>47.599</i>
Intérêts reçus		149	295
Impôts sur le résultat		-18.350	-14.282
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		<b>42.687</b>	<b>33.612</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>			
Acquisitions (-)/ventes (+) immobilisations incorporelles		-526	-516
Acquisitions (-)/ventes (+) immobilisations corporelles	12	-9.633	-3.092
Acquisitions (-)/ventes (+) autres immobilisations financières		184	78
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>-9.975</b>	<b>-3.530</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>			
Opérations avec actions propres		502	-1.662
Autres variations des fonds propres		611	-345
Intérêts payés		-267	-267
Flux de trésorerie des dettes financières long terme		-334	-304
Dividende intérimaire payé		-15.600	-15.592
Dividende final payé		-16.130	-19.927
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-31.218</b>	<b>-38.097</b>
<b>Augmentation (+)/diminution (-) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>1.494</b>	<b>-8.015</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période</b>		<b>19.932</b>	<b>27.946</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période</b>		<b>21.426</b>	<b>19.932</b>

## ETAT CONSOLIDE DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

(EUR milliers)	Capital social libéré	Autres réserves	Actions propres	Ecarts de conversion	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société-mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>8.342</b>	<b>57.660</b>	<b>-5.253</b>	<b>49</b>	<b>60.799</b>	<b>6</b>	<b>60.806</b>
Résultat global pour la période		31.449		78	31.527	2	31.529
Paiements basés sur des actions		521			521		521
Opérations concernant les actions propres			-1.662		-1.662		-1.662
Dividende final		-19.927			-19.927		-19.927
Dividende intérimaire		-15.592			-15.592		-15.592
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>8.342</b>	<b>54.112</b>	<b>-6.915</b>	<b>127</b>	<b>55.666</b>	<b>8</b>	<b>55.674</b>

(EUR milliers)	Capital social libéré	Autres réserves	Actions propres	Ecarts de conversion	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société-mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>8.342</b>	<b>54.112</b>	<b>-6.915</b>	<b>127</b>	<b>55.666</b>	<b>8</b>	<b>55.674</b>
Résultat global pour la période		42.352		-46	42.306		42.306
Paiements bases sur des actions		528			528		528
Opérations concernant les actions propres			502		502		502
Dividende final		-16.130			-16.130		-16.130
Dividende intérimaire		-15.606			-15.606		-15.606
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>8.342</b>	<b>65.255</b>	<b>-6.413</b>	<b>81</b>	<b>67.266</b>	<b>8</b>	<b>67.274</b>



# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDES IFRS

## 1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

### 1.1. Identification

EVS Broadcast Equipment SA  
Liege Science Park  
Rue Bois Saint-Jean, 16  
B-4102 Seraing  
TVA : BE 0452.080.178  
N° d'entreprise: BE0452.080.178  
www.evs.com

EVS Broadcast Equipment SA a été constituée pour une durée illimitée le 17 février 1994 sous la forme d'une société anonyme régie par le droit belge. EVS Broadcast Equipment SA est une société faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne. Son siège social est situé en Belgique.

Les états financiers consolidés d'EVS Broadcast Equipment SA au 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 avril 2013. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'amender les états financiers consolidés et ce, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires prévue le 21 mai 2013.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Les états financiers consolidés sont présentés en euros (EUR).

### 1.2. Consultation des documents sociaux

Les comptes de la société sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. Les statuts et les rapports spéciaux prévus par le Code des Sociétés peuvent être obtenus au Greffe du Tribunal de Commerce de Liège et dans le Moniteur Belge et sur son site internet ("<http://www.ejustice.just.fgov.be/tsv/tsvf.htm>"). Ces documents, ainsi que les rapports annuels et toute information publiée à l'intention des actionnaires peuvent également être demandés au siège social de la société. Les informations financières sont disponibles sur le site [www.evs.com](http://www.evs.com).

### 1.3. Objet social

La société a pour objet social: "le développement, la commercialisation et l'exploitation de matériel audiovisuel, ainsi que, plus généralement, toute opération généralement quelconque, commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière en Belgique ou à l'étranger, relative directement ou indirectement, au traitement de l'image et du son, sous quelque forme que ce soit. Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou à faciliter l'écoulement de ses services".

## 2. RESUME DES METHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES IFRS

### 2.1. Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des plans d'intéressement du personnel et des instruments financiers dérivés qui ont été évalués à leur juste valeur. Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (EUR) et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche, sauf indication contraire.

### 2.2. Conformité aux normes comptables

Les comptes consolidés d'EVS Broadcast Equipment SA ainsi que de ses filiales ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'Union Européenne.

### 2.3. Dispositions adoptées lors de la conversion aux IFRS en 2005

La société a utilisé la possibilité offerte par l'IFRS 1 qui consiste à :

- ne pas appliquer l'IFRS 2 pour les transactions réglées en instruments de capitaux propres attribués avant le 7 novembre 2002 et non testés avant cette date de transition;
- ne pas appliquer l'IFRS 3 aux regroupements d'entreprises opérés avant la date de transition.

### 2.4. Nouvelles Normes, Interprétations et Amendements

Le groupe a appliqué au cours de cet exercice toutes les Normes et Interprétations, nouvelles ou révisées, émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB, pertinentes pour ses activités et applicables à son exercice comptable démarrant le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le groupe n'a appliqué anticipativement aucune nouvelle Norme ni Interprétation présentant une date d'entrée en vigueur ultérieure au 31 décembre 2012.

Les Normes, Interprétations et Amendements suivants, émis par l'IASB et l'IFRIC, sont entrés en vigueur à partir de cet exercice: IAS 12, IFRS 1. Leur adoption n'a entraîné aucun changement majeur des principes comptables appliqués au sein du groupe.

Le groupe a choisi de ne pas appliquer anticipativement les Normes, Interprétations et Amendements suivants, émis mais pas encore entrés en vigueur au 31 décembre 2012: IAS 1, IAS 16, IAS 19, IAS 27, IAS 28, IAS 32, IAS 34, IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IFRS 13, IFRIC 20. Aucun impact significatif n'est attendu sur les états financiers futurs du groupe des autres nouvelles Normes, Interprétations et Amendements, entrant en vigueur après le 1<sup>er</sup> janvier 2012, et n'ayant pas été appliquées de manière rétroactive au 31 décembre 2012.

## **2.5. Résumé des changements dans les principes comptables**

Les principes comptables appliqués sont consistants avec ceux utilisés lors de l'exercice financier précédent.

## **2.6. Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'EVS Broadcast Equipment SA et de ses filiales préparés au 31 décembre de chaque année. Les états financiers des filiales sont préparés à la même date et sur base de principes comptables identiques. Tous les soldes intra-groupe, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

## **2.7. Filiales**

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles EVS détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote ou encore dans lesquelles elle détient le pouvoir, directement ou indirectement, de contrôler la politique financière et opérationnelle avec comme objectif d'obtenir des avantages de ses activités.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

La méthode de consolidation par intégration globale est appliquée à toutes les sociétés sur lesquelles le contrôle est exercé directement ou indirectement.

Lorsqu'il y a un changement du pouvoir de contrôle dans une filiale, les comptes consolidés intègrent le résultat jusqu'à la date où EVS Broadcast Equipment SA perd le contrôle.

## **2.8. Participations dans les coentreprises et dans les entreprises associées**

Les coentreprises (conformément au traitement alternatif de l'IAS 31), ainsi que les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Ces participations sont portées au bilan à la valeur la plus basse entre celle obtenue par la méthode de la mise en équivalence et la valeur recouvrable. La part du groupe dans le résultat des coentreprises et des entreprises associées est portée dans le compte de résultats.

Les états financiers des coentreprises et des entreprises associées sont utilisés par le groupe afin d'appliquer la méthode de mise en équivalence.

Les états financiers des coentreprises et des entreprises associées sont préparés à la même date de clôture que la société mère, sur base de principes comptables similaires.

## **2.9. Résumé des jugements et estimations significatifs**

### **2.9.1. Jugements**

Pour préparer des états financiers conformes aux méthodes comptables du groupe, la direction a émis des hypothèses, en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations, dont certaines qui ont un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers:

Frais de Recherche et Développement: le groupe a considéré qu'il ne peut correctement distinguer la phase de recherche de la phase de développement d'un projet développé en interne. Le groupe a également considéré que les coûts encourus consistent en un processus routinier qui ne génère pas d'innovation majeure mais évolutive. En outre, le groupe vend des solutions dans un marché sujet à de rapides évolutions technologiques, de développement de nouveaux produits et de besoins évolutifs des clients. Ainsi, le groupe a conclu qu'il ne peut déterminer la faisabilité technologique avant la fin de la phase de développement. Pour ces raisons, la R&D n'est pas activée, mais prise en charge intégralement.

### **2.9.2. Recours à des estimations**

En vue de l'établissement des états financiers conformément aux normes IFRS, il incombe à la direction d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses afin de déterminer les montants rapportés dans les états financiers et leurs annexes. Les estimations réalisées à chaque date de reporting reflètent les conditions existantes à ces dates (ex.: prix du marché, taux d'intérêts et taux de change).

Bien que ces estimations reposent sur la meilleure connaissance dont dispose la direction des événements existants et des actions que le groupe pourrait entreprendre, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

## **2.10. Conversion des monnaies étrangères**

Chaque entité du groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont mesurés en utilisant cette monnaie fonctionnelle.

La devise de fonctionnement d'EVS Broadcast Equipment SA ainsi que de toutes les filiales est l'euro, à l'exception de la filiale EVS Inc. dont la devise de fonctionnement est le dollar américain.

La devise de présentation des états financiers d'EVS Broadcast Equipment SA est l'euro.

### 2.10.1. États financiers des sociétés étrangères

Pour toutes les filiales, à l'exception d'EVS Inc., les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis aux cours de change aux dates des transactions initiales. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultats.

Pour la filiale EVS Inc. qui fonctionne en dollars américains, à la date de clôture, les actifs et passifs sont convertis dans la monnaie de présentation du groupe (l'euro) au taux de change en vigueur à la date de clôture, les fonds propres sont convertis au taux historique et le compte de résultats est converti au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres.

### 2.10.2. Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change résultant des transactions monétaires et de la conversion des actifs ou passifs monétaires sont enregistrés dans le compte de résultats.

Les actifs et passifs non monétaires sont convertis au taux de change de la monnaie étrangère en vigueur à la date de transaction.

### 2.11. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises autres que des "Goodwills" sont comptabilisées à leur coût.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie finie sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité économique (3 ans pour les logiciels, de 3 à 5 ans pour les autres actifs incorporels) et sont soumises à un test de dépréciation à chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation incorporelle s'est dépréciée.

La durée et la méthode d'amortissement sont revues annuellement. Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou des changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

### 2.12. Goodwill

Le "Goodwill" représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs certains et passifs éventuels identifiables. Le "Goodwill" n'est pas amorti mais doit être soumis à des tests de réduction de valeur chaque année ou plus fréquemment lorsque des événements ou des changements indiquent qu'il peut s'être déprécié, conformément à la norme IAS 36.

Si la part détenue par la société dans la juste valeur nette des actifs, passifs et des dettes éventuelles identifiables de l'entreprise acquise excède le coût du regroupement, l'excédent est comptabilisé immédiatement dans les pertes et profits.

### 2.13. Immobilisations corporelles

Les terrains et bâtiments détenus en vue de la production ou de la fourniture de biens ou services, ou à des fins administratives, sont repris au bilan à leurs montants réévalués, à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des amortissements et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La société réévalue ses terrains et bâtiments tous les 3 ans.

Toute augmentation de la réévaluation qui viendrait s'ajouter à la réévaluation de ces terrains et bâtiments est créditée dans la réserve de réévaluation des bâtiments, excepté si cela extourne une diminution de réévaluation sur le même actif reconnue précédemment comme charge, auquel cas l'augmentation est portée au crédit du compte de résultats pour le montant équivalent à la diminution précédemment reconnue. Une diminution du montant à reporter identifiée lors de la réévaluation des terrains et bâtiments est prise en charge pour autant qu'elle n'excède pas le montant net, s'il y en a, détenu dans la réserve de réévaluation des bâtiments relative à une précédente réévaluation de cet actif.

Lors de la vente d'un actif réévalué, le surplus de réévaluation lié qui reste dans la réserve de réévaluation des bâtiments est transféré vers les profits cumulés.

Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan au coût d'acquisition, sous déduction des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif. La durée de vie est examinée sur une base annuelle.

Les durées d'utilité estimées des actifs corporels sont les suivantes:

- Constructions : entre 10 et 30 ans
- Matériel roulant : entre 3 et 5 ans
- Matériel informatique : entre 3 et 4 ans
- Mobilier et matériel de bureau : entre 3 et 10 ans
- Installations, machines et outillage : entre 3 et 10 ans
- Autres immobilisations corporelles : entre 3 et 4 ans

L'amortissement est calculé dès le moment où l'actif est disponible à l'emploi. Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou des changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs ou les unités génératrices de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont enregistrées dans le compte de résultats.

Une immobilisation corporelle n'est plus reconnue en comptabilité dès sa cession ou dès qu'aucun bénéfice économique futur n'est plus attendu du bien. Tout gain ou perte généré lors de la cession (calculé comme la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'élément) est reconnu au cours de l'exercice durant lequel il a été cédé.

#### **2.14. Stocks**

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible entre leur valeur d'acquisition et l'estimation de leur valeur nette de réalisation. Les coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état dans lequel ils se trouvent sont comptabilisés de la manière suivante pour l'exercice en cours ainsi que pour l'exercice précédent :

- le coût des matières est déterminé en utilisant la méthode du prix moyen pondéré;
- le coût des produits finis et produits en cours de fabrication est le coût complet, qui reprend tous les coûts directs (matière et main-d'œuvre) et une quote-part des coûts indirects de production nécessaires pour amener le stock à son stade d'achèvement à la date de clôture, à l'exclusion des coûts d'emprunt.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement du bien et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

#### **2.15. Commandes en cours**

Dès que le résultat de contrats à prix fixe peut faire l'objet d'une évaluation fiable, les produits et charges contractuels sont portés au compte de résultat au prorata du degré de finition des travaux. Le degré d'avancement des projets est déterminé sur base trimestrielle en fonction du degré d'avancement effectif du cahier des charges. Ceci résulte de dialogues entre le contrôleur de gestion, le chargé de projet, le département juridique et le client. Si tout porte à croire qu'un projet sera déficitaire, la perte sera immédiatement comptabilisée en tant que charge.

#### **2.16. Clients et autres débiteurs**

Les créances commerciales sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une provision est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

#### **2.17. Autres actifs courants et non-courants**

Les autres actifs courants et non-courants sont comptabilisés au coût amorti.

#### **2.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités disponibles, les comptes bancaires et les placements à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois. Tous les placements sont comptabilisés à leur valeur nominale dans les états financiers.

Conformément à l'avis de la Commission des Normes Comptables de Belgique (CNC/CBN) sorti en juin 2010 et amendé en avril 2012 (« avis CNC 2012/7 ») sur le traitement comptable du "Tax Shelter" dans le chef de l'investisseur et étant donné que les droits de films acquis répondent à la définition des actifs financiers au sens de l'IAS 32, EVS a décidé de comptabiliser à partir de l'exercice 2010 les droits de films relatifs au "Tax Shelter" au sein des actifs circulants, parmi les placements de trésorerie.

#### **2.19. Actions propres**

Les sommes payées ou obtenues lors de l'acquisition ou la vente d'actions propres de la société sont reconnues directement dans les fonds propres attribuables aux actionnaires de la société. Aucun profit ou charge n'est enregistré dans le compte de résultats lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'actions propres. Les actions propres sont classées dans la rubrique "Actions propres" et présentées en déduction du total des capitaux propres.

#### **2.20. Intérêts non contrôlants**

Les intérêts non contrôlants représentent la partie du résultat net des opérations et de l'actif net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont pas détenus, directement ou indirectement au travers de filiales, par le groupe.

#### **2.21. Prêts et emprunts portant intérêts**

Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables s'ils sont significatifs. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes sont enregistrés en résultat lorsque les passifs sont décomptabilisés, ainsi qu'au travers du processus d'amortissement.

## **2.22. Provisions**

Des provisions sont enregistrées lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, telle qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque le groupe s'attend au remboursement de la provision, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct, mais uniquement si ce remboursement est quasi certain.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

## **2.23. Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi**

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les pensions.

Le groupe participe à un plan de pension à cotisations définies, dont le rendement minimum légal est garanti par la compagnie d'assurance. Les contributions à ce plan de pension à cotisations définies sont reconnues comme une dépense dans le compte de résultats au moment où elles sont effectuées.

Aucun autre avantage postérieur à l'emploi n'est fourni au personnel.

## **2.24. Paiement fondé sur des actions**

Des salariés et des administrateurs du groupe reçoivent une rémunération sous forme de paiement fondé sur des actions, comme un plan de "Stock options" (warrants) non transférables qui leur permet d'acquérir ou de recevoir des actions du groupe (transactions réglées en instruments de capitaux propres) ou comme des paiements déterminés sur la valeur de l'action (transactions réglées en argent).

### **2.24.1. Transactions réglées en instruments de capitaux propres**

Le coût des plans de "Stock options" (warrants) est déterminé par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés appréciée à la date d'octroi. La juste valeur est déterminée à partir du modèle de Black & Scholes en prenant en compte les caractéristiques et conditions selon lesquelles les instruments ont été attribués.

Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charge avec, en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres, sur une durée qui se termine à la date à laquelle le bénéficiaire devient créancier de la gratification.

L'effet de dilution des options non exercées a été pris en compte, au niveau du résultat par action, par l'intégration d'une dilution corrigée à la hausse.

Le groupe a utilisé les dispositions transitoires de la norme IFRS 2 relative aux paiements fondés sur des actions, en limitant son application aux seules transactions réglées en instruments de capitaux propres accordées après le 7 novembre 2002.

### **2.24.2. Transactions réglées en argent**

Le coût des transactions réglées en argent avec les salariés est initialement évalué à la juste valeur à la date de leur attribution, et ensuite réévalué à la juste valeur à chaque clôture.

Le coût des transactions réglées en argent est comptabilisé, par une augmentation correspondante des dettes, à partir de l'année où les conditions sont remplies et se terminant à la date moyenne où les salariés auront acquis entièrement les droits ("Vesting date").

## **2.25. Reconnaissance des produits des activités ordinaires**

Les revenus sont reconnus dans la mesure où il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise et que le montant peut être estimé de manière fiable.

En ce qui concerne la vente de biens, les revenus sont reconnus dès que l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. Les ventes sont reconnues lorsqu'il existe une preuve évidente d'un accord, que la livraison a eu lieu, que la rémunération est déterminée et déterminable, et que l'encaissement est probable.

En ce qui concerne la prestation de services et les projets long terme, les revenus sont également reconnus par référence à l'état d'avancement. Le degré d'avancement des projets est déterminé sur base trimestrielle en fonction du degré d'avancement effectif du cahier des charges. Ceci résulte de dialogues entre le contrôleur de gestion, le chargé de projet, le département juridique et le client.

En ce qui concerne les aides publiques, les revenus sont enregistrés en produit au rythme des amortissements des biens pour lesquels ils ont été obtenus.

Les intérêts sont comptabilisés à hauteur des intérêts courus.

Les dividendes reçus de filiales sont comptabilisés lorsque le groupe est en droit de percevoir le paiement.

## **2.26. Contrat de location (EVS comme bailleur)**

L'existence d'un contrat de location au sein d'un accord est mise en évidence sur base de la substance de l'accord.

### **2.26.1. Locations financières**

Lorsque des actifs sont loués sous contrat de location-financement, la valeur actualisée des paiements locatifs futurs est enregistrée comme produits acquis (au sein des créances commerciales). La différence entre la créance totale brute (loyers et financement) et la valeur des produits acquis est comptabilisée comme produit financier non acquis.

### **2.26.2. Locations simples**

Lorsque des actifs sont mis en location sous un contrat de location simple, l'actif est inclus au bilan en fonction de sa nature. Le produit de location est comptabilisé sur la durée de la location sur une base linéaire.

## **2.27. Subventions publiques**

### **2.27.1. Avances récupérables de la Région Wallonne**

Le groupe a perçu des Avances Récupérables de la Région Wallonne (A.R.R.W.) sans intérêts au titre d'aide financière dans le cadre de la recherche appliquée effectuée sur divers projets et dont les modalités du remboursement sont conditionnées par le succès commercial des projets financés.

Dans le cas où les Avances Récupérables de la Région Wallonne seraient vraisemblablement remboursées en raison de la probabilité croissante de commercialisation des projets financés, elles seraient, à ce titre, considérées comme des dettes long terme.

### **2.27.2. Subventions publiques de l'Union Européenne**

Les subventions publiques de l'Union Européenne sont reconnues à leur juste valeur quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions seront satisfaites.

Lorsque la subvention est reçue en compensation d'un élément de charge, elle est comptabilisée en produit sur une base systématique sur les exercices nécessaires pour la rattacher aux coûts qu'elle est censée compenser.

Lorsque la subvention est liée à un actif, la juste valeur est comptabilisée en déduction de la valeur nette comptable de cet actif.

### **2.27.3. Subsidés en capital**

Les subsidés en capital sont reconnus quand il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que toutes les conditions attachées seront satisfaites.

Les subsidés en capital sont comptabilisés en déduction des immobilisations concernées et l'imputation dans le compte de résultats est donc automatiquement déduite des amortissements de ces immobilisations.

## **2.28. Contrats de location (EVS comme locataire)**

L'existence d'un contrat de location au sein d'un accord est mise en évidence sur base de la substance de l'accord.

### **2.28.1. Locations financières**

Les locations financières qui transfèrent au groupe la quasi totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisées au bilan, au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement dans le compte de résultats.

### **2.28.2. Locations simples**

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrat de location simple. Les paiements au titre de location simple sont comptabilisés en charges dans le compte de résultats sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

## **2.29. Frais de recherche et de développement**

Le groupe ne pouvant pas distinguer la phase de recherche de la phase de développement d'un projet interne, tous les coûts sont, par conséquent, considérés comme étant encourus dans la phase de recherche uniquement. Le groupe considère également que les coûts encourus après le lancement commercial consistent en un processus routinier qui ne génère pas d'innovation majeure mais évolutive.

De manière générale, notons que la durée écoulée entre la fin de la phase de recherche d'un projet et son lancement commercial, est inférieure à un an.

Par conséquent, les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

## **2.30. Coûts d'emprunt**

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié font partie du coût de cet actif. Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils sont survenus.

## **2.31. Impôts sur le résultat**

Les impôts sur les bénéfices de la période regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits au compte de résultats, sauf s'ils portent sur des éléments enregistrés directement en capitaux propres, auquel cas ils sont, eux aussi, comptabilisés directement dans les capitaux propres.

### **2.31.1. Impôts courants**

L'impôt exigible de l'exercice est basé sur le résultat des sociétés du groupe et est calculé selon les règles établies par les administrations fiscales locales.

### **2.31.2. Impôts différés**

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables:

- sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable; et



- pour les différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, les entreprises associées et les coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés, pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

### 2.32. Instruments financiers dérivés

EVS utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats d'achat et de vente à terme sur des devises étrangères pour se couvrir contre les risques associés à la fluctuation des cours des monnaies étrangères et aux transactions en devises étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultats car ces contrats ne sont pas qualifiés de contrats de couverture au sens des IFRS.

La juste valeur des contrats de change à terme de devises est calculée par référence aux taux de change à terme pour des contrats ayant des profils d'échéances similaires.

### 2.33. Dividendes

Les dividendes proposés par le Conseil d'Administration ne sont pas enregistrés dans les états financiers tant qu'ils n'ont pas été approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire. En cas de dividendes intérimaires, ils sont présentés en déduction des réserves.

### 2.34. Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou à des prestations déjà effectuées

EVS octroie des garanties techniques de 2 ans sur le matériel vendu, conformément aux conditions générales de vente. Ces garanties ne sont pas comptabilisées aussi longtemps qu'elles ne sont pas précisément quantifiables.

### 2.35. Résultats par action

Le groupe calcule tant le résultat de base par action que le résultat dilué par action conformément à l'IAS 33. Le résultat de base par action est calculé sur base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice hors actions propres. Le résultat dilué par action est calculé sur base du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice plus l'effet dilutif potentiel des warrants et "Stock options" en circulation durant la période hors actions propres.

## 3. INFORMATION SECTORIELLE

### 3.1. Généralités

La société applique la norme IFRS 8 (« Segments opérationnels ») depuis l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Les activités du groupe sont composées d'un segment d'activité unique : les équipements numériques de production télévisuelle. La société ne fournit qu'un seul type de solutions: des workflows basés sur des solutions sans cassettes, avec une architecture modulaire cohérente. Tel est le produit d'EVS. Il n'y a pas d'autre catégorie significative, tant sur le plan individuel que global. En effet, des modules identiques peuvent répondre aux besoins de différents marchés, tels le sport, le divertissement, les informations et le média. Nos clients sont eux-mêmes souvent multi-marchés. Donner de l'information par module n'est donc pas pertinent pour EVS.

D'un point de vue opérationnel, la société est intégrée verticalement avec la grande majorité de ses effectifs au siège central en Belgique, en particulier les fonctions de recherche et développement, de production, de marketing et de services généraux, ce qui explique que la majorité des investissements et des dépenses se situe au niveau de la maison-mère belge. Les filiales étrangères sont principalement des filiales de distribution et de représentation. Le Chief Operating Decision Maker, autrement dit le Comité exécutif, vérifie les résultats et les plans opérationnels et décide de l'affectation des ressources à l'échelle de l'entreprise. Les ventes portent sur des produits de même nature et sont réalisées par des équipes commerciales polyvalentes. Le reporting interne à la société est le reflet de l'organisation opérationnelle décrite ci-avant et se caractérise par la forte intégration des activités de l'entreprise; seules les ventes y sont identifiées selon trois dimensions : par zone géographique, par marché et par nature. EVS fonctionne donc en tant que segment unique.

D'abord, les activités sont divisées entre régions : l'Asie-Pacifique ("APAC"), l'Europe, Moyen-Orient et Afrique ("EMEA") et l'Amérique ("NALA"), division qui correspond à la découpe organisationnelle des services commerciaux et de support au sein du groupe qui opère à l'échelle mondiale. A partir de l'exercice 2013, la région "NALA" est rebaptisée "Amérique". Une quatrième zone est dédiée aux grands événements de nature mondiale ("Grands événements sportifs")

Ensuite, les ventes sont présentées par marché: "Sports" et "ENM" (Divertissement, informations, média) et "Locations pour les grands événements sportifs" pour les contrats liés aux grands événements sportifs des années paires. Les anciennes catégories "Cars de régie mobile" et "Studios fixes de production" sont réparties entre ces nouveaux marchés.

Enfin, les ventes sont présentées par nature : ventes de systèmes et prestations de services.

En conséquence, la société est constituée d'un seul segment au sens de la norme IFRS 8 et le compte de résultats consolidés du groupe reflète ce segment unique. Toutefois, cela n'exclut pas une évolution future de la segmentation en fonction du développement de la société, de ses produits et de ses indicateurs internes de performance.

## 3.2. Informations complémentaires

### 3.2.1. Informations sur les ventes par destination

Les ventes peuvent être présentées par destination: les cars de régie mobile d'une part et les studios fixes de production TV d'autre part. On notera que la maintenance et le service après-vente sont intégrés au sein de solutions complètes proposées aux clients.

Chiffre d'affaires (EUR milliers)	2012	2011	% 2012/2011
Cars de régie mobile	74.618	58.553	+27,4%
Studios fixes de production	63.277	48.345	+30,9%
<b>Total</b>	<b>137.895</b>	<b>106.898</b>	<b>+29,0%</b>

Chiffre d'affaires (EUR milliers)	2012	2011	% 2012/2011
Sports	93.145	72.988	+27,6%
Entertainment, News, Media (ENM)	34.749	33.072	+5,1%
Locations pour les grands événements sportifs	10.001	838	N/A
<b>Total</b>	<b>137.895</b>	<b>106.898</b>	<b>+29,0%</b>

Afin de permettre la comparabilité des données financières, voici une matrice illustrant le croisement entre les anciennes et les nouvelles catégories, en 2012:

Chiffre d'affaires (EUR milliers)	Cars de régie	Studio	Total
Sports	63.248	28.898	93.145
Entertainment, News, Media (ENM)	7.028	27.722	34.749
Locations pour les grands événements sportifs	4.343	5.658	10.001
<b>Total</b>	<b>74.618</b>	<b>63.277</b>	<b>137.895</b>

### 3.2.2. Informations sur les ventes par zone géographique

Les activités sont divisées entre 3 régions : l'Asie-Pacifique ("APAC"), l'Europe, Moyen-Orient et Afrique ("EMEA") et l'Amérique ("NALA").

#### 3.2.2.1 Chiffre d'affaires

(EUR milliers)	APAC	EMEA	NALA	TOTAL
<b>Ventes 2012</b>	<b>26.564</b>	<b>74.614</b>	<b>36.717</b>	<b>137.895</b>
Évolution par rapport à 2011 (%)	+13,0%	+29,0%	+43,8%	+29,0%
Ventes à taux de change constant	26.564	74.614	33.896	135.074
Variation par rapport à 2011 (%) à taux de change constant	+13,0%	+29,0%	+32,7%	+26,4%
Variation par rapport à 2011 (%) à taux de change constant et hors locations pour les grands événements sportifs	+8,9%	+15,1%	+32,9%	+18,0%
<b>Ventes 2011</b>	<b>23.516</b>	<b>57.841</b>	<b>25.541</b>	<b>106.898</b>

Les ventes réalisées en Belgique (le pays d'origine de la société), avec des clients externes, sont inférieures à 5% des ventes annuelles. Sur les 12 derniers mois, le groupe a réalisé des ventes significatives à des clients externes (selon la définition de IFRS 8) dans un pays: les États-Unis (comprises dans le tableau ci-dessus dans NALA), avec EUR 26,8 millions sur les 12 derniers mois).

#### 3.2.2.2 Actifs long terme

Compte tenu des explications données au point 3.1, plus de 95% de tous les actifs long terme sont localisés dans la société mère EVS Broadcast Equipment SA en Belgique.

### 3.2.3. Informations sur les ventes par nature

Les ventes peuvent être présentées par nature: systèmes et services.

Ventes (EUR milliers)	2012	2011	% 2012/2011
Systèmes	129.461	102.374	+26,9%
Services	8.434	4.524	+86,4%
<b>Ventes totales</b>	<b>137.895</b>	<b>106.898</b>	<b>+29,0%</b>

Les services représentent les conseils, installations, gestions de projet, formations, maintenances, supports distants qui sont littéralement repris sur les factures émises.

### 3.2.4. Informations sur les clients importants

Aucun client externe de la société n'a représenté plus de 10% des ventes de 2012.

## 4. LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES, MISES EN EQUIVALENCE, DES COENTREPRISES ET DES BUREAUX DE REPRESENTATION

DÉNOMINATION ET ADRESSE	Année de création ou d'acquisition	Personnel au 31.12.12	Méthode d'incorporation dans les comptes <sup>(1)</sup>	Fraction du capital détenue au 31.12.11 (en %) <sup>(2)</sup>	Fraction du capital détenue au 31.12.12 (en %) <sup>(2)</sup>	Variation du % de détention du capital
<b>EVS Broadcast Equipment Inc.</b> 9 Law Drive, suite 200, NJ 070046 Fairfield, USA	1997	19	G	100,00	100,00	0,00
<b>EVS Canada</b> 240-1200 Avenue Papineau, Montréal QC H2K 4R5, CANADA	2008	2	G	100,00	100,00	0,00
<b>EVS Broadcast México, SA de CV</b> World Trade Center, Cd. De México, Montecito N° 38, Piso 23, Oficina 38, Col. Nápoles, Delegación Benito Juárez, D.F. 03810 México, MEXIQUE RFC: EBM 1106152TA	2011	2	G	100,00	100,00	0,00
<b>EVS France SA</b> Avenue André Morizet 6bis, F-92100 Boulogne-Billancourt, FRANCE TVA: FR-21419961503	1998	7	G	100,00	100,00	0,00
<b>EVS France Développement SARL</b> Avenue André Morizet 6bis, F-92100 Boulogne-Billancourt, FRANCE TVA: FR-53514021476	2009	6	G	100,00	100,00	0,00
<b>OpenCube Technologies SAS</b> 6, rue Brindejonc des Moulinais, Bât. A, F-31500 Toulouse Cedex 5, FRANCE TVA: FR-83449601749	2010	19	G	100,00	100,00	0,00
<b>EVS Italia S.R.L.</b> Via Milano 2, IT-25126 Brescia, ITALIE TVA: IT-03482350174	1999	3	G	100,00	100,00	0,00
<b>EVS Broadcast UK Ltd.</b> Ashcombe House, The Crescent 5, Leatherhead, Surrey KT22 8DY, ROYAUME-UNI TVA: UK-853278896	1999	15	G	100,00	100,00	0,00
<b>EVS Broadcast Equipment Iberica SL</b> Avda de Europa 12-2C, Edificio Monaco, Parque Empresarial la Moraleja 28109 Alcobendas, Madrid, ESPAGNE CIF: B85200236	2007	5	G	100,00	100,00	0,00
<b>EVS Nederland BV</b> Media Park, Sumatrallaan 45, Gateway B Ruimte 8518, 1217 GP Hilversum, PAYS-BAS	2008	4	G	100,00	100,00	0,00
<b>EVS Deutschland GmbH</b> Oskar-Schlemmer Str. 15, 80807 Munich, ALLEMAGNE TVA: DE-266077264	2009	6	G	100,00	100,00	0,00
<b>EVS International (Swiss) SARL</b> Rue des Arsenaux 9, 1700 Fribourg, SUISSE TVA: CH-21735425482	2009	2	G	100,00	100,00	0,00
<b>EVS Broadcast Equipment Ltd.</b> New Victory House, 15th Floor, 93-103 Wing Lok Street, Sheung Wan, HONG-KONG	2002	12	G	99,99	99,99	0,00

<b>EVS China Ltd.</b> 2/F., Henfa Commercial Building, 248-350 Lockhart Rd., Wan Chai, HONG-KONG	2005	1	E	20,00	20,00	0,00
<b>EVS Pékin - Bureau de Représentation</b> 2805 Building One Wanda Plaza, N°93 Jianguo Road 100026 Beijing, CHINE	2005	6	G	N/A	N/A	N/A
<b>Network and Broadcast Systems Limited (NBS)</b> Ping'An Fortune Center - Unit 2105 Third Section of South Renmin Road 1 Chengdu, CHINE	2010	26	G	100,00	100,00	0,00
<b>EVS Broadcast Equipment Middle East Ltd - Bureau de Représentation</b> Shatha Tower, Office 09, 32 <sup>nd</sup> Floor, Dubai Media City, Dubai, EMIRATS ARABES UNIS	2006	3	G	N/A	N/A	N/A
<b>EVS Americas Los Angeles – Bureau de représentation</b> 101 South First Street, Suite #404 Burbank, CA 91504, USA	2006	5	G	N/A	N/A	N/A
<b>EVS Australia Pty Ltd.</b> Amber Technology Unit 1, 2 Daydream Street 2102 Warriewood NSW, AUSTRALIE	2007	1	G	99,99	99,99	0,00
<b>FAR SPRL (4)</b> Rue Bois de Sclessin 6, B-4102 Seraing, BELGIQUE N° d'entreprise: BE0454 521 511	1999	0	E	39,00	39,00	0,00
<b>MECALEC SMD SA</b> Rue Nicolas Fossoul 54, B-4100 Seraing, BELGIQUE N° d'entreprise: BE0467 121 712	1999	26	E	49,50	49,50	0,00
<b>dcinex SA</b> Pôle Image de Liège Rue de Mulhouse, 36 B-4020 Liège, BELGIQUE N° d'entreprise: BE0865 818 337	2004	180	E	41,30	41,30 <sup>(3)</sup>	0,00

(1) G: consolidation globale, E: mise en équivalence.

(2) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(3) Compte tenu des warrants émis, EVS détient 30.3% de dcinex SA en base diluée.

(4) FAR déclaré en faillite depuis le 26 juillet 2012

## 5. PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES ET DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

(EUR milliers)	2012	2011
<b>Participations mises en équivalence</b>		
<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>7.784</b>	<b>6.071</b>
- Vendues en cours d'année	-	-
- Acquisées en cours d'année	-	-
- Résultat	540	2.345
- Autres	-607	-632
<b>Valeur au 31 décembre</b>	<b>7.717</b>	<b>7.784</b>

### 5.1. Participations dans les coentreprises

#### 5.1.1. EVS China Ltd

Le groupe détient toujours une participation de 20% dans la joint venture de distribution EVS China Ltd. par l'intermédiaire d'EVS Broadcast Equipment Limited (filiale de Hong-Kong). Cette société intervenait dans la distribution d'équipements TV en Chine mais, suite à l'ouverture du bureau à Pékin en 2008, cette joint venture n'a plus eu d'activité depuis lors et sa valeur nette comptable a été mise à zéro.

### 5.2. Participations dans les entreprises associées

#### 5.2.1. MECALEC SMD SA

La SA MECALEC SMD a été constituée le 21 octobre 1999 par la SA MECALEC (50,5%, non lié directement ou indirectement à EVS) et EVS (49,5%) avec un capital de EUR 200 milliers. La participation d'EVS dans cette société mise en équivalence est donc de EUR 99 milliers. MECALEC SMD a pour activité essentielle la fabrication et l'assemblage de cartes électroniques, notamment en technologie SMD. Son siège social est établi à Bonnelles, près de Liège, à 5 km d'EVS. Le groupe EVS a pris une participation chez ce fournisseur stratégique afin de bénéficier de délais privilégiés dans le cadre de sous-traitance d'assemblage de cartes électroniques. MECALEC SMD clôture en 2012 avec un bénéfice net de EUR 252 milliers, par rapport à l'exercice précédent qui s'était clôturé par un bénéfice net de EUR 139 milliers. EVS a représenté 28% du chiffre d'affaires de MECALEC SMD en 2012.

La quote-part d'EVS dans le résultat de MECALEC SMD pour 2012 s'élève donc à EUR 125 milliers et la quote-part d'EVS dans les fonds propres de MECALEC SMD s'élève à EUR 643 milliers.

(EUR milliers)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
<b>Part du bilan dans l'entreprise associée (49,5%)</b>		
Actifs courants	781	684
Actifs non-courants	98	111
Passifs courants	-236	-252
Passifs non-courants		
<b>Actifs nets</b>	<b>643</b>	<b>543</b>
<b>Part du résultat dans l'entreprise associée (49,5%)</b>		
Ventes	1.205	1.093
Résultat net	125	59
<b>Valeur nette comptable de la participation</b>	<b>643</b>	<b>543</b>

### 5.2.2. FAR S.P.R.L.

La société FAR S.P.R.L., située dans le zoning industriel de Barchon (Province de Liège), conçoit et vend des studios destinés à des stations de radio et télévision ou à l'industrie du cinéma dans le Benelux.

La quote-part d'EVS dans les fonds propres de FAR s'élève à un montant négatif. La société a soumis en 2010 un Plan de Réorganisation Judiciaire qui avait été accepté, et avait repris le cours normal de ses activités en 2011. Mais finalement, le 26 juillet 2012, le tribunal de commerce de Liège a déclaré la société en faillite. La valeur comptable de la participation FAR restant dans les comptes consolidés d'EVS est égale à zéro.

### 5.2.3. dcinex SA

Créée en 2004 notamment au travers d'un apport de branche d'activité d'EVS, la société dcinex SA (anciennement XDC SA) est pionnière dans le développement de solutions numériques pour le cinéma. La société fournit des services à haute valeur ajoutée à l'industrie du cinéma, d'une part aux exploitants de salles et d'autre part, aux distributeurs de films (remplacement de l'onéreuse copie 35 mm par des fichiers numériques encrytés).

Suite à diverses évolutions capitalistiques, EVS détient encore 41,3% du capital de dcinex, ce qui en fait le premier actionnaire. En février 2010, dcinex a consolidé les emprunts subordonnés antérieurs et en a émis un nouveau, pour un montant global de EUR 15,9 millions, portant 8,25% d'intérêts et échéant le 31 décembre 2015. EVS détient EUR 0,8 million de cet emprunt subordonné. Les deux principaux autres investisseurs sont la Société Régionale d'Investissement de Wallonie (« SRIW SA ») et la GIMV NV, qui ont racheté des actions et ont souscrit à l'emprunt, pour détenir chacun un peu plus de 20% de dcinex en base diluée. Suite à cette émission, EVS a reçu des warrants lui permettant de souscrire à des nouvelles actions dcinex en 2015, pour la contre-valeur nominative de ses obligations subordonnées, ce qui diluerait sa participation. Il en résulte corollairement qu'EVS détient 30,3% de dcinex en base diluée (41,3% en base non diluée). La différence entre les deux taux de participation provient du fait qu'EVS détient proportionnellement moins de warrants que certains autres actionnaires.

Entre 2009 et 2011, dcinex a acquis 100% de Film Ton Technik GmbH (FTT), l'intégrateur d'équipements de cinéma numérique le plus important en Allemagne, Pays-Bas, Autriche et Pologne. Les comptes du groupe FTT sont intégralement consolidés dans les comptes de dcinex depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Le compte de résultats est consolidé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

En février 2011, dcinex a cédé ses activités CineStore (conception, assemblage et commercialisation de serveurs de cinéma) à Barco, un des fournisseurs principaux de projecteurs pour le cinéma numérique. La cession par dcinex s'est faite pour un montant de l'ordre de EUR 4,4 millions, accompagné d'un « earn-out » futur qui n'a encore rien généré à fin 2012. Le transfert des actifs, passifs et du personnel de cette branche d'activité ont eu lieu au 31 mars 2011.

Au 31 décembre 2012, la valeur des actions de dcinex comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence, ainsi que la quote-part d'EVS dans les emprunts subordonnés émis par dcinex, représentent EUR 7,9 millions. Ce montant inclut EUR 0,8 million d'emprunt souscrit par EVS.

En janvier 2013, EVS a racheté EUR 0,5 million d'emprunt subordonné associé à des warrants dans dcinex SA, d'un autre actionnaire minoritaire de la société. Cela porte la part d'EVS (complètement diluée) dans dcinex de 30,3% à 31,2%, tandis que le nombre d'actions dcinex détenues par EVS reste de 41,3%.

(EUR milliers)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Fonds propres de dcinex	17.127	17.532
	<b>41,30%</b>	<b>41,30%</b>
Quote-part d'EVS	7.074	7.241
Solde du capital souscrit à libérer par EVS	-	-
<b>Participation dcinex mise en équivalence</b>	<b>7.074</b>	<b>7.241</b>
<b>Part du bilan dans l'entreprise associée</b>	<b>41,30%</b>	<b>41,30%</b>
Actifs courants	21.772	20.556
Actifs non-courants	48.636	33.382
Passifs courants	-24.207	-20.088
Passifs non-courants	-39.127	-26.609
<b>Actifs nets</b>	<b>7.074</b>	<b>7.241</b>

Les comptes de dcinex et leur contribution dans les comptes consolidés d'EVS se présentent comme suit :

(EUR milliers)	2012	2011
Chiffre d'affaires	88.809	84.307
EBITDA	23.795	17.825
Profit exceptionnel sur la cession de CineStore	-	4.400
<b>Résultat net de la période</b>	<b>1.004</b>	<b>5.592</b>
Fraction du capital détenu dans dcinex	41,3%	41,3%
<b>Résultat net – part d'EVS</b>	<b>415</b>	<b>2.310</b>

(EUR milliers)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
<b>Valeur nette comptable de la participation en début de période</b>	<b>7.241</b>	<b>5.563</b>
Résultat net – part du groupe	415	2.310
Ajustements des fonds propres	-582	-632
<b>Valeur nette comptable de la participation en fin de période</b>	<b>7.074</b>	<b>7.241</b>

Au 31 décembre 2012, la perte fiscale cumulée de dcinex SA s'élevait à EUR 29,5 millions. L'impôt différé actif est comptabilisé progressivement, en fonction de la matérialisation du business plan. Au 31 décembre 2012, 60% de l'impôt différé actif relatif à ces pertes avait été comptabilisé.

## 6. PRODUITS ET CHARGES

### 6.1. Produits /(charges) financiers

(EUR milliers)	2012	2011
Charges d'intérêts	-267	-267
Revenus d'intérêts sur prêts et dépôts	149	295
Résultats de change	-1.306	-16
Divers	-228	-126
<b>Produits /(charges) financiers</b>	<b>-1.651</b>	<b>-114</b>

Afin de limiter son exposition au dollar américain, le Groupe EVS a une politique active de couverture du risque de change, comme expliqué aux annexes 25 et 26.

### 6.2. Utilisation de mesures financières non définies par les normes comptables

EVS utilise certaines mesures non définies par les normes comptables dans sa communication financière. EVS ne présente pas ces mesures comme des mesures alternatives du bénéfice net ou d'autres mesures financières déterminées en application des normes IFRS. Ces mesures telles que rapportées par EVS peuvent différer de mesures nommées de manière similaire par d'autres sociétés. Nous pensons que ces mesures sont des indicateurs importants dans notre secteur, et elles sont utilisées couramment par les investisseurs, les analystes et d'autres publics. Dans le rapport annuel, les mesures non définies par les normes comptables sont réconciliées vers des mesures financières déterminées conformément aux normes IFRS.



La réconciliation entre le résultat net de la période et le résultat net courant, hors dcinex, se présente comme suit :

(EUR milliers)	2012	2011
Résultat net de la période - IFRS	41.743	32.068
Allocation au plan de participation bénéficiaire des membres du personnel	507	507
Amortissement du plan de warrants	555	451
Amortissement des technologies et propriété intellectuelle acquis	580	855
Amortissement/dépréciation de droits détenus (Tax Shelter)	192	91
Contribution de dcinex	-415	-2.310
Coûts liés au repositionnement stratégique de la société	1.405	-
<b>Résultat net courant, hors dcinex</b>	<b>44.567</b>	<b>31.663</b>

Les coûts liés au repositionnement stratégique de la société (EUR 1,4 million) incluent principalement des coûts liés au départ de quelques personnes, à la nouvelle identité visuelle de la société et aux consultants qui ont participé au processus de revue stratégique.

### 6.3. Complément d'information sur les charges d'exploitation par nature

(EUR milliers)	2012	2011
Matières premières et consommables utilisés	-18.781	-13.474
Variation de stock des produits finis et des travaux en cours	1.599	1.418
Frais de personnel	-32.013	-25.584
- Rémunérations et salaires	-22.568	-19.098
- Charges de sécurité sociale	-5.528	-4.823
- Plan de participation bénéficiaire et warrants	-1.062	-958
- Plan de retraite à cotisations définies	-876	-245
- Autres frais de personnel	-1.979	-460
Effectif salarié moyen en ETP	439	386
Dotations aux amortissements	-3.380	-3.157
- dont ceux inclus dans les coûts des ventes	-367	-274
Reprise (+) / pertes (-) de valeur	-1.282	-1.747
- Reprise (+) / pertes (-) de valeur sur stocks	-1.223	-1.554
- Reprise (+) / pertes (-) de valeur sur créances commerciales	-59	-193
Paiements de location et de sous-location simples comptabilisés dans le compte de résultats (véhicules)	-1.688	-1.537

#### 6.3.1. Complément d'information sur les plans de retraite à cotisation définie

Les plans de retraite à cotisations définies sont des plans pour lesquels la société paie des cotisations déterminées à une entité séparée, en accord avec les dispositions du plan. Lorsque les cotisations ont été payées, il n'y a pas d'obligation supplémentaire pour la société.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2002, EVS a mis en place un régime de plan de retraite à cotisations définies conformément au règlement de régime de pension sectoriel pour les salariés du secteur des fabrications métalliques (Commission Paritaire 209). Il prévoit le versement d'une prime annuelle égale à un pourcentage du salaire brut soumis à l'ONSS de chaque employé. Cette prime est à charge patronale exclusivement. Le taux de prime est fixé par les CCT du secteur. Les primes ont évolué comme suit:

En %	Taux de primes
2002 à 2006	0,50%
2007	1,00%
2008 à 2010	1,10%
2011	1,77%
2012	1,87%

Ce plan est géré par la Caisse d'assurances « Intégrale ». La politique de financement est décrite dans son rapport annuel.

En outre, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les membres du personnel en Belgique sont affiliés automatiquement à un second plan de pension souscrit auprès d'AG Insurance. EVS contribue dans ce plan à raison de 3,0% du salaire annuel brut. Ce plan comporte 4 parties: plan de retraite, risque de décès, risque incapacité de travail et assurance exonération des primes.

Les cotisations liées à ces plans de retraite à cotisations définies se sont élevées à EUR 876 milliers en 2012 et EUR 245 milliers en 2011. Il faut cependant noter qu'à ce jour, aucun paiement de prestations n'a eu lieu, puisqu'aucun employé d'EVS n'est pensionné.

Il convient de noter que la Caisse commune d'assurances "Intégrale" ainsi que d'AG Insurance, à qui la gestion du plan de retraite à cotisations définies a été confiée, garantissent également le rendement sur les versements faits par l'employeur et

l'employé rendu obligatoire par la loi du 28 avril 2003 relative aux pensions complémentaires de la manière suivante : 3,25% jusqu'au 31/12/2012, 2,25% depuis le 01/01/2013.

## 7. IMPOTS SUR LE RESULTAT

### 7.1. Charges d'impôts sur le résultat

La charge d'impôt pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2012 est principalement composée de:

(EUR milliers)	2012	2011
<b>Impôt exigible</b>		
Charge d'impôt exigible	-18.705	-13.698
Ajustement au titre d'impôt exigible des exercices antérieurs	385	-493
<b>Impôt différé</b>		
<b>Afférent à la naissance et au renversement des différences temporelles</b>	<b>-30</b>	<b>-91</b>
- Ajustement de la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles y compris les immeubles réévalués	-72	-71
- Incorporation dans les stocks des frais directs et indirects de production	42	-20
<b>Charge d'impôt comptabilisée au compte de résultats consolidé</b>	<b>-18.350</b>	<b>-14.282</b>

### 7.2. Réconciliation de la charge d'impôts

Le rapprochement entre la charge d'impôts obtenue en appliquant le taux d'impôt effectif du groupe au résultat d'exploitation avant impôts, et la charge d'impôts obtenue en appliquant le taux d'impôt théorique en vigueur pour 2011 et 2012 est le suivant:

(EUR milliers)	2012	2011
<b>Réconciliation entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt théorique applicable</b>		
Résultat avant impôts, quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	59.553	43.982
Charge d'impôts réelle sur base du taux d'impôt effectif	-18.350	-14.282
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>30,8%</b>	<b>32,5%</b>
<b>Éléments de réconciliation pour l'impôt théorique nominal</b>		
Impact fiscal du Tax Shelter	-255	0
Impact fiscal de la déduction pour intérêts notionnels	-177	-157
Impact fiscal des frais non déductibles	531	578
Autre augmentation/(diminution)	93	401
Charge totale d'impôts des entités du groupe calculée sur base des taux locaux nominaux respectifs	-18.158	-13.460
<b>Taux d'impôt théorique applicable (relatif aux activités d'EVS, hors dcinex)</b>	<b>30,5%</b>	<b>30,6%</b>

### 7.3. Impôts différés au bilan

Les sources d'impôts différés sont les suivantes :

(EUR milliers)	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Incorporation des frais indirects dans la valorisation des produits finis	-	348	-	390
Réévaluation des bâtiments	-	1.032	-	960
Réductions de valeur sur créances commerciales	106	-	102	-
Amortissements sur immobilisations R&D	238	-	165	-
<b>Total</b>	<b>346</b>	<b>1.380</b>	<b>267</b>	<b>1.350</b>
<b>Net comptabilisé</b>	<b>-</b>	<b>1.036</b>	<b>-</b>	<b>1.083</b>

Les impôts différés sont comptabilisés « nets » conformément aux règles d'évaluations du groupe.

## 8. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires, déduction faite des actions propres, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, ajusté des effets diluants des warrants.

(EUR milliers)	2012	2011
Résultat net	41.743	32.068
Intérêts de tiers	-	-
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>41.743</b>	<b>32.068</b>

	2012	2011
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, hors actions propres	13.449.081	13.465.244
Effet dilutif du nombre moyen de warrants en circulation	364.117	289.961
<b>Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires</b>	<b>13.813.198</b>	<b>13.755.205</b>
<b>Résultat net de base par action (EUR)</b>	<b>3,10</b>	<b>2,38</b>
<b>Résultat net dilué par action (EUR)</b>	<b>3,02</b>	<b>2,33</b>

Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2012 était de 170.053 contre 183.372 au 31 décembre 2011. Le nombre moyen pondéré d'actions propres détenues en 2012 était de 175.919 contre 159.756 en 2011.

## 9. DIVIDENDES PAYES ET PROPOSES

Les dividendes sont déclarés pour les actions émises hormis les actions propres à la date de mise en paiement.

(EUR milliers, valeur brute)	N° Coupon	Date de déclaration	2012	2011
<b>Déclarés et payés dans l'année :</b>				
- Dividende final pour 2010 (EUR 1,48 par action hors actions propres)	12	Mai 2011	-	19.927
- Dividende intérimaire pour 2011 (EUR 1,16 par action hors actions propres)	13	Déc 2011	-	15.592
- Dividende final pour 2011 (EUR 1,20 par action hors actions propres)	14	Mai 2012	16.130	-
- Dividende intérimaire pour 2012 (EUR 1,16 par action hors actions propres)	15	Nov. 2012	15.606	-
<b>Total des dividendes payés</b>			<b>31.736</b>	<b>35.519</b>
(EUR milliers)			2012	2011
<b>Proposés à l'AGO pour approbation:</b>				
- Dividende total pour 2011 (EUR 2,36 par action, y compris dividende intérimaire)			-	31.722
- Dividende proposé pour 2012 (EUR 2,64 par action, y compris dividende intérimaire)			35.540	-
<b>Total</b>			<b>35.540</b>	<b>31.722</b>

A partir du coupon 13, il s'agit exclusivement d'actions et dès lors de coupons dématérialisés.

## 10. GOODWILL

(EUR milliers)	TOTAL
<b>Valeur comptable brute</b>	
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>820</b>
- Acquisitions	-
- Cessions et désaffectations	-
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>820</b>
<b>Réductions de valeur cumulées</b>	
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>210</b>
- Réductions de valeurs	-
- Cessions et désaffectations	-
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>210</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>610</b>
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>610</b>

OpenCube Technologies est consolidée à 100% dans les comptes d'EVS Broadcast Equipment SA depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010. Suite à cette acquisition, EUR 0,8 million avait été enregistré comme goodwill et EUR 1,5 million comme immobilisations incorporelles pour l'acquisition des technologies et de la propriété intellectuelle. La valeur de l'acquisition était de EUR 2,7 millions dont l'estimation de paiements variables futurs, dépendants de critères qualitatifs et quantitatifs, soit EUR 0,4 million. Le "Goodwill" représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs certains et passifs éventuels identifiables. Le "Goodwill" n'est pas amorti mais doit être soumis à des tests de réduction de valeur chaque année ou plus fréquemment lorsque des événements ou des changements indiquent qu'il peut s'être déprécié, conformément à la norme IAS 36. L'immobilisation incorporelle est comptabilisée à son coût. Elle est amortie selon la méthode linéaire sur la durée de vie économique estimée à 4 ans, et est soumise à un test de réduction de valeur à chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation incorporelle s'est dépréciée.

Les actifs et les dettes provenant de l'acquisition d'OpenCube Technologies se présentaient comme suit:

(EUR milliers)	1 <sup>er</sup> avril 2010
Goodwill	820
Technologies et propriété intellectuelle acquises	1.532
Autres actifs non-courants	141
Actifs courants	898
Dettes	-739
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>2.652</b>

Le goodwill correspond au surprofit calculé par la différence entre le rendement effectif (historique) et le rendement attendu du marché pour un tel investissement.

Comme le prévoient les règles IFRS, un test de dépréciation du goodwill est fait de manière annuelle, au quatrième trimestre. En 2012, ce test n'a révélé la nécessité d'aucune réduction de valeur contrairement à 2011 où ce test avait révélé une différence négative par rapport au goodwill enregistré lors de l'acquisition à concurrence de EUR 0,2 million étant donné que le rendement effectif était inférieur au rendement attendu du marché pour un tel investissement à la date du 31 décembre 2011.

## 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(EUR milliers)	Technologie (DWESAB et OpenCube)	Logiciels	TOTAL
<b>Valeur comptable brute</b>			
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>2.581</b>	<b>922</b>	<b>3.503</b>
- Acquisitions	-	261	261
- Cessions et désaffectations	-	-	-
- Transferts	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>2.581</b>	<b>1.183</b>	<b>3.764</b>
<b>Amortissements cumulés</b>			
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>-877</b>	<b>-725</b>	<b>-1.602</b>
- Amortissements	-646	-130	-776
- Cessions et désaffectations	-	-	-
- Transferts	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>-1.523</b>	<b>-855</b>	<b>-2.378</b>
<b>Valeur comptable nette</b>			
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>1.704</b>	<b>197</b>	<b>1.901</b>
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>1.058</b>	<b>328</b>	<b>1.386</b>

(EUR milliers)	Technologie (DWESAB et OpenCube)	Logiciels	TOTAL
<b>Valeur comptable brute</b>			
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>2.581</b>	<b>1.183</b>	<b>3.764</b>
- Acquisitions	-	217	217
- Cessions et désaffectations	-	-	-
- Transferts	-	251	251
- Variation de périmètre	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>2.581</b>	<b>1.651</b>	<b>4.232</b>
<b>Amortissements cumulés</b>			
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>-1.522</b>	<b>-855</b>	<b>-2.377</b>
- Amortissements	-580	-262	-842
- Cessions et désaffectations	-	-	-
- Transferts	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>-2.102</b>	<b>-1.117</b>	<b>-3.219</b>
<b>Valeur comptable nette</b>			
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>1.058</b>	<b>328</b>	<b>1.386</b>
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>479</b>	<b>534</b>	<b>1.013</b>

### 11.1. Technologie

Le 4 septembre 2008, EVS a annoncé l'acquisition de 100% du capital de D.W.E.S.A.B. Engineering BVBA, petite société de services belge profitable qui est spécialisée dans le service et le développement d'applications opérationnelles pour les stations TV. Suite à l'acquisition, EUR 1,0 million a été enregistré au bilan d'EVS en tant que technologie. Cette immobilisation incorporelle a été comptabilisée à son coût. Elle est amortie selon la méthode linéaire sur la durée de vie économique estimée à 4 ans, et est soumise à un test de réduction de valeur à chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation incorporelle s'est dépréciée.

Comme expliqué à l'annexe 10 relative au goodwill, le 6 avril 2010, EVS a annoncé l'acquisition de 100% du capital d'OpenCube Technologies (France). L'équipe d'OpenCube était constituée d'une quinzaine de collaborateurs, principalement des ingénieurs de développement et des experts opérationnels. OpenCube Technologies est consolidée à 100% dans les comptes d'EVS Broadcast Equipment SA depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010. Suite à cette acquisition, EUR 1,5 million a été comptabilisé comme immobilisations incorporelles pour l'acquisition des technologies et de la propriété intellectuelle.

### 11.2. Propriété intellectuelle

Certains produits développés et commercialisés par le groupe EVS, de même que la technologie utilisée, font l'objet de brevets ou de licences. Dans le futur, la société n'hésitera pas à intensifier sa politique de dépôt de brevets. Toutefois la société est convaincue que la meilleure protection réside dans son avance technologique constante due aux importants efforts d'innovation consentis. La rapidité d'évolution des technologies et des gammes de produits dans les métiers où EVS est active rendent peu opérantes les tentatives d'imitation ou de copie par la concurrence. En outre, certaines marques clés d'EVS font l'objet d'un dépôt communautaire ou international dans différents pays.

## 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(EUR milliers)	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
<b>Valeur comptable brute</b>					
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>13.151</b>	<b>1.134</b>	<b>6.275</b>	<b>1.534</b>	<b>22.095</b>
- Acquisitions	1.289	226	1.010	661	3.186
- Cessions et désaffectations			-36		-36
- Variation de périmètre					
- Transferts					
- Autres					
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>14.440</b>	<b>1.360</b>	<b>7.249</b>	<b>2.195</b>	<b>25.244</b>
<b>Amortissements cumulés</b>					
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>-3.516</b>	<b>-1.043</b>	<b>-4.545</b>	<b>-</b>	<b>-9.104</b>
- Amortissements	-1.220	-55	-946		-2.221
- Cessions et désaffectations			36		36
- Variation de périmètre					
- Autres					
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>-4.736</b>	<b>-1.098</b>	<b>-5.455</b>	<b>-</b>	<b>-11.289</b>
<b>Valeur comptable nette</b>					
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>9.635</b>	<b>91</b>	<b>1.730</b>	<b>1.534</b>	<b>12.991</b>
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>9.704</b>	<b>262</b>	<b>1.794</b>	<b>2.195</b>	<b>13.955</b>
<b>Hypothèques et autres garanties</b>					
Montant des immobilisations corporelles données en nantissement de dettes	<b>4.004</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4.004</b>

(EUR milliers)	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
<b>Valeur comptable brute</b>					
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>14.440</b>	<b>1.360</b>	<b>7.249</b>	<b>2.195</b>	<b>25.244</b>
- Acquisitions	715	128	734	8.347	9.924
- Cessions et désaffectations			-47		-47
- Variation de périmètre					
- Transferts	57			-308	-251
- Autres					
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>15.212</b>	<b>1.488</b>	<b>7.936</b>	<b>10.234</b>	<b>34.870</b>
<b>Amortissements cumulés</b>					
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>-4.736</b>	<b>-1.098</b>	<b>-5.455</b>	-	<b>-11.289</b>
- Amortissements	-1.449	-111	-914		-2.474
- Cessions et désaffectations					
- Variation de périmètre					
- Autres					
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>-6.185</b>	<b>-1.209</b>	<b>-6.369</b>	-	<b>-13.763</b>
<b>Valeur comptable nette</b>					
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>9.704</b>	<b>262</b>	<b>1.794</b>	<b>2.195</b>	<b>13.955</b>
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>9.027</b>	<b>279</b>	<b>1.567</b>	<b>10.234</b>	<b>21.107</b>
<b>Hypothèques et autres garanties</b>					
Montant des immobilisations corporelles données en nantissement de dettes	<b>3.821</b>	-	-	-	<b>3.821</b>

Suite à la croissance importante des équipes belges réparties dans les 6 différents bâtiments du Parc Scientifique à Liège, EVS a commencé fin 2011 la construction d'un nouveau siège social à proximité du site actuel qui devrait être terminé pour 2014. Le projet porte sur un montant global d'environ EUR 40 millions, dont il faut déduire environ EUR 5,6 millions de subsides régionaux et européens. Des investissements pour ce nouveau bâtiment ont été effectués en 2011 et 2012 à hauteur de EUR 11,7 millions (hors subsides). En outre, tout ou partie des bâtiments actuels, évalués à EUR 8,1 millions au bilan à fin 2012 (partie valorisable), pourraient être revendus par EVS et dès lors, un amortissement accéléré a été enregistré depuis 2010 sur les aménagements des bâtiments afin qu'ils soient complètement amortis à la date du déménagement prévu en juin 2014.

La production des machines vendues et fabriquées par EVS ne nécessite pas d'investissements importants en matériels, dans la mesure où l'assemblage est en partie sous-traité, notamment à la SA MECALEC SMD. Autant que possible, les mises en œuvre spécialisées sont confiées à des sous-traitants (ex.: tôlerie et fabrication de circuits imprimés).

La politique du groupe est de financer ses bâtiments en fonds propres, même si 9% est financé avec des emprunts à long terme (voir annexe 19). La valeur nette comptable au 31 décembre 2012 est de EUR 9,0 millions et se décompose comme suit:

(EUR milliers)	31 décembre 2012
<b>EVS Bât. I</b> (16 rue Bois Saint-Jean, Seraing)	1.338
<b>EVS Bât. II</b> (18 rue Bois Saint-Jean, Seraing)	327
<b>EVS Bât. III</b> (6 avenue Pré Aily, Angleur)	877
<b>EVS Bât. IV</b> (16 rue Bois Saint-Jean, Seraing)	3.821
<b>EVS Bât. V</b> (20 rue Bois Saint-Jean, Seraing)	712
<b>EVS Bât. VI</b> (25 avenue Pré Aily, Angleur)	902
<b>Sous-total bâtiments valorisables à Seraing/Angleur</b>	<b>7.977</b>
<b>EVS Bâtiments modulaires</b> (16 rue Bois Saint-Jean, Seraing)	558
<b>EVS Aménagements locaux Bruxelles</b>	258
<b>EVS Aménagements dans les filiales</b>	234
<b>Total</b>	<b>9.027</b>

Les investissements dans ces bâtiments ont bénéficié de subsides accordés par la Région Wallonne et l'Union Européenne pour un montant brut de EUR 2,1 millions. Conformément aux règles d'évaluation du groupe, les subventions liées aux bâtiments ont été comptabilisées en déduction de la valeur nette comptable de ces actifs pour un montant net de EUR 0,6 million. Notons que toutes les conditions sont remplies pour l'obtention de ces subsides.

Conformément à nos règles d'évaluation du groupe, nous avons fait réaliser en 2010 une expertise immobilière par une société spécialisée en la matière (Galtier Expertises SA). Elle avait confirmé (à 5% près) la valorisation au 31 décembre 2010 des bâtiments comptabilisés en nos livres. Notons que, si les bâtiments avaient été comptabilisés à l'époque selon la méthode du coût, leur valeur aurait été inférieure de EUR 1,0 million.

La méthode d'évaluation utilisée par Galtier Expertises permet d'obtenir la valeur de marché des immeubles en appliquant à la valeur locative équitable, un taux de capitalisation qui était de l'ordre de 9% lors de l'expertise immobilière de 2010. La valeur locative équitable est recherchée par comparaison avec les loyers libres pratiqués dans la région pour des immeubles



similaires. Le taux de capitalisation résulte du marché locatif et varie selon la fonction des bâtiments (bureaux, atelier, entrepôt, etc.).

### 13. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les dépenses en R&D s'élèvent à EUR 22,3 millions en 2012 contre EUR 18,5 millions en 2011. La R&D ne nécessite pas d'investissements importants en matériel, car les ingénieurs et programmeurs travaillent directement et principalement sur les machines destinées à la vente ou sur des serveurs pour la mise au point des logiciels. Conformément aux règles comptables du groupe, ces dépenses de recherche ne sont pas activées mais intégralement prises en charge sur l'exercice.

Depuis le quatrième trimestre 2010, EVS tient compte d'une dispense au précompte professionnel qui est attribuée depuis 2006 par le gouvernement belge aux entreprises payant ou attribuant des rémunérations à des chercheurs qui sont engagés dans des programmes de recherche et de développement selon certains critères prévu par l'article 273 du Code des impôts sur le revenu belge (« crédit d'impôts R&D »). Dans la présentation des comptes, ce montant vient en déduction des charges de R&D. En outre, fin 2010, EVS avait rentré auprès de l'administration fiscale belge une demande de dégrèvement d'office pour la régularisation des précomptes professionnels prélevés sur les rémunérations de son personnel R&D pendant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2009. Ce dossier sur le passé a été clôturé au 3T11, résultant en un profit total non-récurrent de EUR 1,1 million en 2011 lié à ce dossier.

Le détail des frais de R&D se présente comme suit:

(EUR milliers)	2012	2011
Coûts de recherche et développement bruts	23.575	20.545
Dispense de précompte professionnel pour l'exercice en cours	-1.283	-937
Dispense de précompte professionnel pour les années antérieures (2006 à 2009)	-	-1.114
<b>Charges de recherche et développement, nettes</b>	<b>22.292</b>	<b>18.494</b>

### 14. ACTIFS FINANCIERS

#### 14.1. Prêts subordonnés

(EUR milliers)	2012	2011
<b>Prêts subordonnés</b>		
<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>830</b>	<b>830</b>
- Remboursés/convertis en cours d'année	-	-
- Acquis en cours d'année	-	-
- Résultat	-	-
- Autres	-	-
<b>Valeur au 31 décembre</b>	<b>830</b>	<b>830</b>

Comme expliqué à l'annexe 5.2.3 relative aux participations dans les entreprises associées, EVS a contribué au refinancement de dcinex effectué en 2009 pour EUR 0.8 million.

#### 14.2. Autres immobilisations financières

(EUR milliers)	2012	2011
<b>Autres immobilisations financières</b>		
<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>338</b>	<b>391</b>
- Remboursés en cours d'année	-140	-120
- Acquis en cours d'année	1	73
- Autres	-21	-6
<b>Valeur au 31 décembre</b>	<b>178</b>	<b>338</b>

EVS a décidé de profiter de la disposition belge du "Tax Shelter". Dans ce contexte, le solde des montants prêtés conditionnellement aux sociétés de production des films s'élevait à EUR 0,2 million au 31 décembre 2011 et a été remboursé courant 2012.

## 15. STOCKS ET COMMANDES EN COURS

### 15.1. Stocks

(EUR milliers)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Matières premières	12.327	11.705
Produits finis	12.280	12.102
<b>Total brut</b>	<b>24.607</b>	<b>23.807</b>
<b>Réductions de valeur cumulées début de période</b>	<b>-9.150</b>	<b>-7.595</b>
Dotations, reprises et utilisations, net	411	-1.555
<b>Réductions de valeur cumulées fin de période</b>	<b>-8.739</b>	<b>-9.150</b>
<b>Total net</b>	<b>15.868</b>	<b>14.657</b>

Les mouvements des réductions de valeur sur stocks, qui s'élevaient à EUR -0,4 million en 2012 et à EUR 1,6 million en 2011, sont comptabilisés en charges au niveau du coût des ventes. Ces réductions de valeur portent sur des éléments de stock technologiquement obsolètes.

### 15.2. Commandes en cours

(EUR milliers)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Coûts directs et spécifiques encourus	5.386	2.822
Profits (+)/Pertes (-) constatés	6.812	5.696
Valeurs des contrats en cours à la clôture	12.198	8.518
Acomptes facturés	15.126	9.671
Montant brut dû par les clients pour les travaux des contrats	4.272	1.460

Les avances reçues sur les commandes en cours à fin 2012 s'élevaient à EUR 15,1 millions contre EUR 9,7 millions fin 2011. Les revenus totaux liés aux commandes en cours durant l'année 2012 se sont élevés à EUR 12,2 millions. La différence entre ces deux montants, soit EUR 2,9 millions, est comptabilisée comme une dette, dans les acomptes reçus.

## 16. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

(EUR milliers)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Clients	21.381	23.325
Créances liées aux contrats de location-financement	542	616
Créances liées aux coentreprises	-	-
Autres parties liées	27	53
Réductions de valeurs actées sur créances	- 849	-849
<i>Créances commerciales nettes</i>	<i>21.101</i>	<i>23.994</i>
Autres débiteurs	3.491	1.406
Comptes de régularisation	1.620	1.576
<b>Total</b>	<b>26.212</b>	<b>26.976</b>

Les créances commerciales ne portent pas intérêts et ont un terme moyen de 65 jours. Selon les conditions générales de ventes du groupe, les factures impayées à la date d'échéance engendrent un intérêt de retard qui s'élève à 0,75% par mois.

Aucun client de la société n'a représenté plus de 10% des ventes de 2012 comme mentionné à l'annexe 3.

Pour les créances échues depuis plus de 90 jours, le groupe reconnaît une partie de ces créances en créances douteuses sur base d'une estimation par rapport à l'expérience passée de défaut de paiements du client et sa situation financière.

Au 31 décembre 2012, un montant de EUR 2,3 millions (EUR 1,0 million au 31 décembre 2011) était en dépassement d'échéances de plus de 90 jours sans faire l'objet de réductions de valeurs étant donné qu'il n'y avait pas de changement dans la qualité de crédit des clients et que les montants étaient toujours considérés comme recouvrables.

Au 31 décembre 2011 ainsi qu'au 31 décembre 2012, des créances commerciales pour un montant de EUR 0,8 million étaient en dépassement d'échéance de plus de 90 jours, et faisaient l'objet de réductions de valeurs. Les mouvements des réductions de valeurs au cours des exercices 2011 et 2012 se présentent comme suit:

(EUR milliers)	2012	2011
<b>Réductions de valeurs reconnues sur créances commerciales</b>		
<b>Valeur au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>849</b>	<b>656</b>
- Réductions de valeur de l'année	296	395
- Reprises réductions de valeurs de l'année	-	-
- Montants remboursés durant l'année	-296	-202
- Autres	-	-
<b>Valeur au 31 décembre</b>	<b>849</b>	<b>849</b>

#### 16.1. Créances liées aux contrats de location-financement

(EUR milliers)	2012	2011
<b>Créance brute - paiements futurs liés aux contrats de location-financement</b>		
Dans les 12 mois (contrats de location-financement courants)	286	474
Entre 1 et 5 ans (contrats de location-financement non-courants)	256	142
Après 5 ans (contrats de location-financement non-courants)	-	-
Moins: produits financiers non acquis	-11	-35
<b>Valeur actualisée des paiements locatifs futurs</b>		
Dans les 12 mois (contrats de location-financement courants)	278	448
Entre 1 et 5 ans (contrats de location-financement non-courants)	253	133
Après 5 ans (contrats de location-financement non-courants)	-	-

Le groupe a signé des contrats de location-financement pour certains de ses équipements. Le terme des contrats de location-financement est de maximum deux ans.

La valeur des options d'achat conditionnelles des actifs mis en location-financement est estimée à EUR 0,2 million.

Le taux d'intérêt inhérent aux contrats de location-financement est fixé à la date du contrat pour la durée de la location. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les créances relatives aux contrats de location-financement est de 6 % au 31 décembre 2012.

Les revenus financiers générés par les contrats de location-financement sont enregistrés au sein de revenus d'intérêts comme repris à l'annexe 6.1.

#### 17. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(EUR milliers)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Dépôts bancaires à vue et caisses	14.625	10.218
Dépôts à court terme	6.783	9.440
Droits de films	18	274
<b>Total</b>	<b>21.426</b>	<b>19.932</b>

Les dépôts à court terme courent pour des périodes diverses comprises entre un jour et six mois selon les besoins immédiats du groupe en trésorerie, et sont rémunérés aux différents taux des dépôts à court terme.

## 18. CAPITAUX PROPRES

### 18.1. Évolution du capital social

La société a été constituée le 17 février 1994 avec un capital de EUR 30.987, représenté par 1.000 actions. Le capital a ensuite évolué comme suit :

Date	Description	Nombre d'actions	Capital (EUR)
17.02.94	Création	1.000	30.987
25.04.96	Incorporation des réserves	-	90.481
25.04.96	Émission de 100 actions au prix de EUR 892 l'action, en ce compris une prime d'émission de EUR 771 incluse dans le capital	100	12.147 77.095
		<b>1.100</b>	<b>210.710</b>
06.06.97	Incorporation des réserves	-	242.440
06.06.97	Émission de 172 actions au prix de EUR 4.338 l'action, en ce compris une prime d'émission de EUR 3.926	172	70.855 675.304
		<b>1.272</b>	<b>1.199.309</b>
<b>25.09.98</b>	<b>Division de l'action par 2.000</b>	<b>2.544.000</b>	<b>1.199.309</b>
14.10.98	Entrée en bourse Incorporation prime d'émission	+ 200.000	94.284 7.342.522
		<b>2.744.000</b>	<b>8.636.115</b>
07.09.99	Émission de 119.952 actions pour échange avec les actionnaires de NETIA Incorporation des réserves	119.952	7.197.120 166.765
		<b>2.863.952</b>	<b>16.000.000</b>
25.05.03	Annulation d'actions propres	-63.952	-
		<b>2.800.000</b>	<b>16.000.000</b>
24.02.04	Remboursement de capital	-	-8.137.521
15.03.04	Émission de 15.000 titres suite à l'exercice de warrants	15.000	480.000
		<b>2.815.000</b>	<b>8.342.479</b>
<b>09.05.05</b>	<b>Division de l'action par 5</b>	<b>14.075.000</b>	<b>8.342.479</b>
19.06.06	Annulation d'actions propres	-200.000	-
12.06.09	Annulation d'actions propres	-250.000	-
<b>État du capital au 31 décembre 2012</b>		<b>13.625.000</b>	<b>8.342.479</b>

### 18.2. Capital social et actions propres

A la date du 31 décembre 2012, le capital social d'EVS s'élève à EUR 8.342.479 et est représenté par 13.625.000 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées. EVS respecte les dispositions légales relatives au capital (articles 581 à 634 du Code des Sociétés).

Au 31 décembre 2012, 440.900 warrants émis à un prix d'exercice moyen de EUR 38,49 par action sont exerçables entre mars 2013 et décembre 2018. La société utilise une fraction du capital (dilution moyenne de 0,5% par an depuis 2001) pour retenir et motiver les collaborateurs, par un plan de warrants.

La direction estime que le niveau de capital social d'EVS est suffisant, les fonds propres représentant 70,8% du total du bilan de la société à fin 2012.

### 18.3. Capital autorisé

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 2010, le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois à concurrence d'un montant maximum de EUR 8.300.000, y compris la prime d'émission. Cette autorisation est valable pour une durée de 5 ans à dater de la publication de la délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire reportée du 7 juin 2010. Ces augmentations de capital pourront être réalisées par souscriptions en espèces, apports en nature ou incorporations de réserves. Dans les limites de cette autorisation, le Conseil d'Administration pourra émettre des obligations convertibles en actions ou des droits de souscription, dans le respect des dispositions des articles 489 et 496 et suivants du Code des Sociétés et le Conseil pourra limiter ou supprimer le droit de souscription préférentielle des actionnaires, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées, selon les modalités qui seront arrêtées par le Conseil et moyennant le cas échéant, le respect des dispositions des articles 595 et suivants du Code des Sociétés. Le Conseil d'Administration est expressément habilité à utiliser le capital autorisé dans les conditions énoncées à l'article 607 du Code des Sociétés en cas d'offre après la réception de la communication faite par la FSMA selon laquelle elle a été saisie d'un avis d'offre publique d'acquisition concernant la société, pour autant que cette réception intervienne dans les trois ans de la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 2010.

## 18.4. Plan d'intéressement du personnel

### 18.4.1. Plan de warrants

Depuis décembre 1999, la société a mis en place un programme de warrants pour les membres du personnel et les dirigeants du groupe. Conformément à la législation fiscale en vigueur, le plan a un horizon de 3 à 4 ans minimum entre un octroi et son exercice effectif. Cette politique de distribution de warrants a été mise en place afin de fidéliser les membres du personnel et les faire participer aux résultats de l'entreprise. Le programme est couvert par le rachat en bourse par EVS Broadcast Equipment SA de ses propres actions. Le Conseil d'Administration dispose de l'autorisation donnée par l'Assemblée Extraordinaire afin de procéder à ces rachats. Compte tenu de 440.900 warrants en circulation fin 2012 (286.550 fin 2011), l'effet de dilution potentiel est de 3,2% sur le capital, celui-ci étant partiellement compensé par les 170.053 actions propres, représentant elles-mêmes 1,2% du nombre d'actions diluées. Les droits de vote et au dividende sont suspendus pendant la période d'auto détention. Les warrants ont été accordés avec un prix d'exercice correspondant au cours de bourse moyen des 30 jours précédant l'octroi. Lors de l'exercice des warrants, le Conseil d'Administration peut choisir entre l'émission de nouveaux titres ou l'attribution d'actions propres acquises par la société précédemment (pour cette raison, les warrants sont dits « sui generis »). EVS a l'intention de poursuivre cette politique d'intéressement du personnel dans son capital.

Lors des Assemblées Générales Extraordinaires des 7 septembre 1999 et 16 mai 2000, 400.000 warrants (montant recalculé après division du titre en 2004) ont été émis en faveur du personnel du Groupe EVS. Les Assemblées Générales Extraordinaires du 21 mai 2002 (350.000 warrants), 7 juin 2010 (250.000 warrants) et 5 décembre 2011 (350.000 warrants) ont procédé à l'émission de warrants supplémentaires afin d'en porter le nombre total à 1.350.000. Au 31 décembre 2012, 1.058.150 de ces warrants avaient été distribués, 491.450 exercés et 125.800 ont été annulés suite à des départs ou rachetés suite à des cessions de filiales, de sorte que 440.900 sont exerçables au 31 décembre 2012. Corollairement, 291.850 warrants sont encore distribuables par le Conseil d'Administration. La maturité moyenne pondérée est le 7 octobre 2015, et ces warrants sont exerçables entre maintenant et décembre 2018. Ils ont un prix d'exercice moyen de EUR 38,49 par action. Au cours de l'exercice, 185.300 warrants ont été octroyés, 2.250 exercés et 28.700 ont été annulés suite à des départs de personnel. Le conseil d'administration détermine les conditions d'octroi, de rétention et d'exercice des warrants (soit par l'émission de nouvelles actions, soit par l'octroi d'actions propres – les warrants sont dits sui generis).

Le tableau suivant illustre le nombre et le prix moyen pondéré d'exercice (PMPE) des warrants du plan :

	2012		2011	
	Nombre	PMPE (EUR)	Nombre	PMPE (EUR)
<b>En circulation en début de période</b>	<b>286.550</b>	<b>39,37</b>	<b>298.350</b>	<b>39,36</b>
Octroyés au cours de la période	185.300	37,11	2.000	37,71
Exercés au cours de la période <sup>(1)</sup>	-2.250	37,32	-7.850	36,14
Annulés au cours de la période	-28.700	38,50	-5.950	42,29
<b>En circulation en fin de période</b>	<b>440.900</b>	<b>38,49</b>	<b>286.550</b>	<b>39,37</b>

<sup>(1)</sup> Le cours de clôture moyen de l'action pendant la période d'exercice en 2012 était de EUR 40,27.

Les warrants en circulation au 31 décembre 2012 et exerçables au cours des prochaines années sont les suivants :

Date d'expiration	Prix d'exercice (EUR)	Nombre au 31 décembre 2012	Nombre au 31 décembre 2011
2015	Entre 25,30 et 44,97	181.350	185.550
2016	Entre 36,77 et 41,90	36.300	39.050
2017	Entre 37,11 et 65,66	165.200	1.000
2018	Entre 54,59 et 68,77	58.050	60.950
<b>Total</b>	<b>Entre 25,30 et 68,77</b>	<b>440.900</b>	<b>286.550</b>

En accord avec l'IFRS 2, les warrants sont valorisés à leur juste valeur à la date d'octroi afin d'être pris en charge sur la durée de vie du warrant. Le modèle de Black & Scholes a été utilisé de manière cohérente pour cette valorisation, sur la base de volatilités, de rendement de dividendes historiques et/ou attendus. Les paramètres clés dans la formule de Black & Scholes sont la volatilité de l'action EVS (calculée sur 400 jours, avec Bloomberg, entre 20% et 40% entre 2006 et 2012), le taux d'intérêt sans risque (pris entre 1% et 5%) et le rendement du dividende (pris entre 2,5% et 7,0%). La valeur économique (IFRS) des options selon ce mode de calcul s'élève entre 12% (2012) et 25% (2008) de l'action sous-jacente.

### 18.4.2. Participation bénéficiaire

Afin de remercier, de fidéliser et surtout d'encourager les équipes du groupe et conformément à la législation en vigueur, un plan de participations bénéficiaires sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2013, sous forme de distribution d'actions EVS Broadcast Equipment SA relative à l'allocation des bénéfices de l'exercice 2012. Moyennant le respect des obligations fiscales par la société, cette attribution porte sur un nombre compris entre 23 et 46 actions de la société (nettes d'impôts et proratisées en fonction des dates d'engagement et taux d'emploi de chaque personne) à environ 320 collaborateurs du groupe, soit environ 13.000 actions au total, soit une valeur de EUR 0,65 million.

## 18.5. Rachat d'actions propres

Le rachat d'actions propres a été approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire reportée du 12 juin 2009 comme suit : conformément à l'article 620, paragraphe premier, alinéas 3 et 4, alinéa 1, 2°, du Code des Sociétés, le Conseil d'Administration est autorisé, sans autre décision de l'Assemblée Générale, dans les limites prévues par la législation et pour une période de trois ans à dater du 9 juillet 2009 (date de la publication aux Annexes du Moniteur Belge de la modification des statuts décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2009), à acquérir, échanger et/ou aliéner en Bourse ou de toute autre manière, des actions propres de la société en vue de lui éviter un dommage grave et imminent. Cette autorisation est arrivée à échéance le 9 juillet 2012.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire reportée du 12 juin 2009, l'autorisation du rachat d'actions propres repris dans le point 8bis, alinéa 2, tiret 1 des statuts a été prolongée comme suit: "Conformément à l'article 620 du Code des Sociétés, le Conseil d'Administration est autorisé (...) pour une période de cinq (5) ans prenant cours le 9 juillet 2009 (date de la publication aux Annexes du Moniteur Belge de la modification des statuts décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 2009), d'acquérir, échanger et/ou aliéner, en bourse ou autrement un maximum de vingt pour cent du nombre total d'actions émises par la société, entièrement libérées, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur à un euro (EUR 1) ni supérieur de plus de vingt pour cent (20%) au cours de clôture le plus élevé des vingt derniers jours de cotation de l'action de la société sur Euronext Bruxelles précédant l'acquisition. (...). Cette autorisation s'étend également à l'acquisition d'actions de la société par une ou plusieurs filiales directes de celle-ci, telles que ces filiales sont définies par les dispositions légales relatives à l'acquisition d'actions de leur société mère par des sociétés filiales". Le Conseil d'Administration poursuit cette politique de rachat d'actions afin de couvrir le plan d'intéressement en faveur du personnel, de profiter de faiblesses passagères dans le cours de bourse, d'améliorer sa liquidité tout en montrant ainsi la confiance de la société en son avenir. Le Conseil estime d'autre part que le rachat de ces actions constitue un placement judicieux eu égard au rendement du dividende comparé au rendement des placements de trésorerie à court terme. Cette autorisation arrivera à échéance le 9 juillet 2014.

Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2012 était de 170.053 contre 183.372 au 31 décembre 2011. En 2012, le nombre d'actions propres a évolué en nombre et avec des prix moyens pondérés (PMP) comme suit :

	2012		2011	
	Nombre	PMP (EUR)	Nombre	PMP (EUR)
<b>En début de période</b>	<b>183.372</b>	<b>37,71</b>	<b>140.403</b>	<b>37,41</b>
Rachats sur le marché	-	-	60.228	38,49
Cessions sur le marché	-	-	-	-
Annulation d'actions propres	-	-	-	-
Cessions liées à l'intéressement au personnel et autres transactions	-13.319	37,71	-17.259	38,03
<b>En fin de période</b>	<b>170.053</b>	<b>37,71</b>	<b>183.372</b>	<b>37,71</b>

## 18.6. Réserves

(EUR milliers)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Réserves légales	876	865
Réserves immunisées fiscalement pour Tax Shelter	525	1.350
Réserves disponibles	79.460	67.489
Réserves pour actions propres	-6.412	-6.915
Dividende intérimaire	-15.606	-15.592
<b>Réserves</b>	<b>58.843</b>	<b>47.197</b>

### 18.6.1. Réserves immunisées fiscalement pour Tax Shelter

Il s'agit des sommes immunisées fiscalement dans le cadre de la disposition fiscale belge appelée "Tax Shelter", à savoir un montant total depuis 2004 de EUR 4,8 millions (soit EUR 3,2 millions x 150%), déduction faite des sommes immunisées définitivement jusqu'en 2012, à savoir un montant global de EUR 4,3 millions.

### 18.6.2. Réserves pour actions propres

Conformément aux règles d'évaluation du groupe, les sommes payées ou obtenues lors de l'acquisition ou la vente d'actions propres de la société sont reconnues directement dans les fonds propres attribuables aux actionnaires de la société. Aucun profit ou charge n'est enregistré dans le compte de résultats lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'actions propres.

## 18.7. Écarts de conversion

Conformément aux règles d'évaluation du groupe, pour la filiale EVS Inc. qui fonctionne en dollars américains, à la date de clôture, les actifs et passifs sont convertis dans la monnaie de présentation du groupe (EUR) au taux de change en vigueur à la date de clôture, les fonds propres sont convertis au taux historique et leurs comptes de résultats sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres.



## 19. EMPRUNTS PORTANT INTERETS

(EUR milliers)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
<b>Dettes financières long terme</b>		
Emprunts bancaires	532	866
Dettes de locations financement long terme	-	-
Autres dettes à long terme	9	9
<b>Montants dus dans les 12 mois (repris dans les dettes à court terme)</b>		
Emprunts bancaires	291	291
Dettes de locations financement long terme	-	-
Autres dettes à court terme	-	-
<b>Dette financière (à court terme et à long terme)</b>	<b>832</b>	<b>1.166</b>
<b>La dette financière totale est remboursable comme suit :</b>		
- à un an au plus	291	291
- dans les 2 à 5 ans	541	875
- après 5 ans	-	-

### 19.1. Lignes de crédit

Au 31 décembre 2012, le groupe avait à disposition des lignes de crédit à hauteur de EUR 16,4 millions dont EUR 14 millions contracté en crédit de type « roll-over straight loan » début juillet 2012, à un taux d'intérêt basé sur l'EURIBOR 3 mois afin de financer partiellement son nouveau siège social et d'exploitation en cours de construction. Cette ligne de crédit est couverte par un mandat hypothécaire sur le nouveau bâtiment. Notons que cette ligne n'était pas encore utilisée au 31 décembre 2012.

Le reste des lignes de crédit à hauteur de EUR 2,4 millions sont utilisables indifféremment par dispositions de caisse, par avances à terme fixe de courte durée et par garanties données. Ces lignes étaient utilisées à concurrence de EUR 0,2 million pour des garanties bancaires principalement dans le cadre de procédures de soumissions publiques et de garanties locatives.

### 19.2. Emprunts bancaires liés aux bâtiments

La politique du groupe est de détenir ses propres bâtiments et de les financer principalement sur fonds propres et accessoirement avec des emprunts à long terme. Les emprunts bancaires long terme ouverts au 31 décembre 2012 présentent les caractéristiques suivantes :

(EUR milliers)	Valeur nominale	Échéance	Taux d'intérêt effectif	Solde	Valeur nette comptable	Sûreté réelle
<b>Emprunts bancaires :</b>						
- Bâtiments I et II	980	2015	fixe 3,4%	245	1.665	-
- Bâtiment IV	2.500	2015	fixe 4,3%	571	3.821	3.250

Il convient d'observer que les dettes financières liées aux bâtiments de EUR 0.8 million ne représentent que 9% de la valeur nette comptable totale des bâtiments de EVS, soit EUR 9,0 millions au 31 décembre 2012 (annexe 12).

## 20. PROVISIONS

(EUR milliers)	Litiges	Garanties Techniques	Repositionnement stratégique	Total
<b>Provisions</b>				
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	1.050	-	-	1.050
Dotations de l'exercice	234	1.003	748	1.985
Utilisations				
Reprises	-1.000	-	-	-1.000
Autres				
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>284</b>	<b>1.003</b>	<b>748</b>	<b>2.035</b>
Courant 2011	-	-	-	-
Non-courant 2011	1.050	-	-	1.050
Courant 2012	-	-	-	-
Non-courant 2012	284	1.003	748	2.035

Les provisions litiges enregistrées au sein des comptes consolidés correspondent principalement à des litiges sociaux et commerciaux dont l'échéance est indéterminée. Les montants provisionnés ont été évalués selon la meilleure connaissance de la direction concernant ces litiges et leur caractère raisonnable a été discuté avec les avocats du groupe. En 2012, la société a repris une provision pour litige d'une valeur de EUR 1,0 million. En raison de la nature de ces litiges, les administrateurs préfèrent ne pas donner plus d'informations car ils pensent que cela pourrait porter sérieusement préjudice à la position du groupe dans le cadre de ces litiges.

Une provision a été comptabilisée en 2012 afin de couvrir les garanties techniques de 2 ans sur le matériel vendu à partir de la date de livraison, conformément aux conditions générales. Cette provision, dont l'échéance est indéterminée, a été estimée sur base d'une analyse historique des coûts engendrés au cours des années passées afin de couvrir 2 années de coûts liés à ces garanties. L'estimation 2012 ayant abouti à un montant significatif de EUR 1,0 million, elle a donc fait l'objet d'une provision.

Les coûts liés au repositionnement stratégique de la société en 2012 s'élevaient à EUR 1,4 million comme expliqué à l'annexe 6.2., dont EUR 0,8 million reste en provision au bilan au 31 décembre 2012.

## 21. FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

(EUR milliers)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Dettes fournisseurs	6.586	5.385
Dettes liées aux coentreprises	-	41
Autres parties liées	40	73
<i>Total dettes commerciales</i>	6.626	5.499
Autres créditeurs	3.979	5.336
Charges à imputer	1.920	2.068
Produits à reporter	994	953
<b>Total</b>	<b>13.519</b>	<b>13.856</b>

Les dettes envers les fournisseurs ne portent pas intérêt et ont un terme moyen de 45 jours.

## 22. ENGAGEMENTS ET EVENTUALITES

### 22.1. Engagements sur contrats de leasing opérationnel

Le groupe possède des contrats de leasing opérationnel sur la majorité des véhicules de sa flotte. Ces leasings ont une durée de vie moyenne entre 3 et 5 ans. Les charges reprises en compte de résultats relatives à ces contrats de location se sont élevées à EUR 1,7 million en 2012 et EUR 1,5 million en 2011.

Les loyers futurs minimaux payables au titre de contrats de location sont les suivants au 31 décembre:

(EUR milliers)	2012	2011
Moins d'un an	1.752	1.521
Plus d'un an mais moins de cinq ans	3.033	2.919
Plus de cinq ans	-	-
<b>Total</b>	<b>4.785</b>	<b>4.440</b>

En cas de rupture des contrats au 31 décembre 2012, l'indemnité s'élèverait à une somme globale d'environ EUR 84 milliers pour le groupe.

### 22.2. Engagements résultant de garanties techniques attachées aux ventes

De manière générale, le Groupe EVS octroie des garanties techniques de 2 ans sur le matériel vendu, conformément aux conditions générales de vente. Notons qu'en 2012, cette garantie a fait l'objet d'une provision de EUR 1,0 million, comme expliqué à l'annexe 20.

### 22.3. Garanties bancaires

Des garanties bancaires pour un montant de EUR 0,2 million ont été constituées au 31 décembre 2012 principalement dans le cadre de procédures de soumissions publiques et de garanties locatives.

### 22.4. Garanties réelles

Des mandats hypothécaires auprès d'institutions bancaires ont été accordés d'une part, pour EUR 3,3 millions dans le cadre des emprunts destinés au financement du bâtiment IV ayant une valeur nette comptable au 31 décembre 2012 d'EUR 3,8 millions (voir annexe 12) et d'autre part, pour EUR 15,4 millions pour la disposition des lignes de crédit à hauteur de EUR 14 millions afin de financer partiellement le nouveau siège social et d'exploitation du groupe en cours de construction comme expliqué à l'annexe 19.1.

## 23. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

### 23.1. Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'EVS Broadcast Equipment SA et de ses filiales consolidées selon la méthode globale et énumérées à l'annexe 4. Il s'agit de filiales de représentation et de distribution des produits développés par EVS.

Le tableau ci-dessous reprend les montants totaux des transactions qui ont été conclues avec les parties liées (pour les informations concernant les soldes en cours à la fin de la période, se référer aux annexes 16 et 21).

Les ventes et achats avec les parties liées sont réalisés aux conditions commerciales habituelles et aux prix du marché.

Les soldes en cours à la fin de l'exercice ne sont pas garantis et les règlements se font en trésorerie.

(EUR milliers)		Ventes aux parties liées	Achats auprès de parties liées	Créances sur les parties liées	Dettes envers les parties liées
<b>Parties liées</b>					
<b>Entreprises associées :</b>					
MECALEC SA	2012	-	-687	-	-40
	2011	-	-573	-	-73
dcinex SA	2012	87	-3	27	-
	2011	100	-	53	-
FAR SA	2012	-	-	-	-
	2011	-	-	-	-
<b>Coentreprise :</b>					
EVS China LTD	2012	-	-	-	-
	2011	-	-	-	-41
<b>Total</b>	<b>2012</b>	<b>87</b>	<b>-690</b>	<b>27</b>	<b>-40</b>
	<b>2011</b>	<b>100</b>	<b>-573</b>	<b>53</b>	<b>-114</b>

### 23.2. Dirigeants

En dehors de l'octroi de warrants à certains Administrateurs et membres de la direction d'EVS, il n'y a pas eu de transactions significatives entre parties liées au 2012. Plus d'informations sur les rémunérations des dirigeants sont disponibles dans le rapport de rémunération, aux pages 14 et suivantes.

## 24. COMMISSAIRE

En 2012, l'ensemble des émoluments relatifs aux mandats du Commissaire de la maison mère, BDO, Reviseurs d'Entreprises S.C.C. (B-00023), représenté par Félix FANK et de son réseau, s'élève à EUR 142.102 pour l'ensemble de ses prestations dans le cadre des mandats de Commissaire (EUR 72.360) mais aussi hors de ces mandats (EUR 69.742).

## 25. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le groupe est engagé dans des transactions intégrant des instruments dérivés, principalement des ventes de devises à terme. Ces instruments ont pour objectif de sécuriser ses achats et ventes libellés en devises étrangères contre des variations négatives de ces mêmes devises. En effet, le groupe est exposé à un risque de change transactionnel. Cette exposition naît des ventes ou des achats effectués par les entités opérationnelles dans une devise différente de la monnaie de fonctionnement du groupe.

Ce risque principal attaché aux instruments financiers du groupe est également décrit à l'annexe 26.2 du présent rapport. Outre les instruments dérivés, les principaux instruments du groupe sont constitués d'emprunts auprès de banques, de contrats de location financement et de contrats de locations opérationnelles, de trésorerie et de dépôts à court terme. L'objectif de ces instruments financiers est de permettre le financement des opérations du groupe.

Le groupe détient également d'autres instruments financiers tels que des créances et des dettes commerciales qui sont générées par ses activités. La politique du groupe est, et a toujours été, de ne pas investir dans des instruments purement spéculatifs.

## 26. INSTRUMENTS FINANCIERS

### 26.1. Justes valeurs des instruments financiers

Les justes valeurs estimées des actifs et passifs financiers sont égales à leur valeur comptable figurant au bilan compte tenu de leur maturité essentiellement courte.

### 26.2. Risque de change

Périodiquement, le Groupe EVS mesure, sur un horizon semestriel voire annuel, son exposition attendue au risque de change transactionnel. Dans sa structure actuelle, l'exposition du groupe est principalement liée au risque EUR/USD car d'une part le groupe facture tous ses clients en euros hormis les États-Unis en dollars américains et d'autre part, de nombreuses dépenses opérationnelles et fiscales sont libellées en dollars américains. Ainsi, le groupe est "long" en dollars américains, c'est-à-dire que l'ensemble des activités du groupe génère globalement un flux net positif en dollars.

Sur base des prévisions et en fonction des conditions de marché, le groupe couvre 50% du risque de change sur flux nets futurs estimés, principalement au travers de la vente à terme de dollars américains.

Les instruments de couverture de change sont revalorisés à chaque clôture à leur valeur de marché, ce qui génère un profit ou une perte de change apparaissant dans le résultat financier.

Ainsi, au 31 décembre 2012, le groupe était vendeur à terme de USD 7,5 millions destinés à couvrir environ 50% des flux nets futurs en dollars. Les termes de ces contrats sont les suivants:

Vente	Devise	Échéance	Taux de change	Valeur à terme (EUR)	Impact de la revalorisation à la juste valeur au 31 déc. 2012 (EUR)
2.000.000	USD	2 août 2013	1,2368	1.617.077	101.236
2.000.000	USD	29 novembre 2013	1,3037	1.534.095	18.254
2.000.000	USD	20 décembre 2013	1,3229	1.511.830	-4.010
1.500.000	USD	27 décembre 2013	1,3333	1.125.028	-11.852
<b>7.500.000</b>	<b>USD</b>	<b>8 novembre 2013</b>	<b>1,2958</b>	<b>5.788.030</b>	<b>103.628</b>

## 27. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice sont les suivants:

- les informations communiquées le 21 février 2013;
- En janvier 2013, EVS a racheté EUR 0,5 million d'emprunt subordonné associé à des warrants dans dcinex SA, d'un autre actionnaire minoritaire de la société. Cela porte la part d'EVS (complètement diluée) dans dcinex de 30,3% à 31,2%, tandis que le nombre d'actions dcinex détenues par EVS reste de 41,3%.

# RAPPORT DU COMMISSAIRE

## RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES CONSOLIDES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE ANONYME EVS BROADCAST EQUIPMENT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan consolidé au 31 décembre 2012, le compte de résultats consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et l'annexe, ainsi que les mentions complémentaires requises.

### **Rapport sur les comptes consolidés – opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, établis sur la base des normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne, dont le total du bilan s'élève à 94.962(000)EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice consolidé de l'exercice de 41.743(000)EUR.

#### *Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes consolidés*

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière, ainsi que de la mise en place d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### *Responsabilité du commissaire*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre audit effectué selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures de contrôle appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion et la présentation d'ensemble des comptes consolidés. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### *Opinion sans réserve*

A notre avis, les comptes consolidés de la société EVS BROADCAST EQUIPMENT au 31 décembre 2012, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat, notre responsabilité est, à tous égards significatifs, de vérifier le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés:

Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi, concorde dans tous ses aspects significatifs avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'informations manifestement incohérentes par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Liège, le 18 avril 2013

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL  
Commissaire  
Représentée par Félix FANK

# COMPTES SOCIAUX SELON LES NORMES COMPTABLES BELGES

Ces comptes sociaux sont relatifs aux chiffres de la société mère EVS Broadcast Equipment SA (Belgique), ci-après "EVS". Ces comptes sont présentés sous leur forme abrégée, conformément à l'article 105 du Code des Sociétés. Les comptes complets sont déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique et sont disponibles sur simple demande adressée au siège de la société, mais aussi sur le site internet de la société ([www.evs.com](http://www.evs.com)). Ils ont été attestés sans réserve par BDO, Reviseurs d'Entreprises, représentée par Félix Fank, Associé.

## RAPPORT DE GESTION STATUTAIRE

Ainsi que le prévoit la Loi, le rapport de gestion des comptes consolidés a été établi de manière à être également utilisé en tant que rapport des comptes sociaux. Il convient toutefois de tenir compte également des notes suivantes :

- Les comptes sociaux concernent le siège de Liège (Belgique). Le chiffre d'affaires du compte de résultats social représente 84,3% du poste correspondant des comptes consolidés, soit un montant de EUR 116.258 milliers.
- Le bénéfice de l'exercice est de EUR 39.593 milliers, soit un résultat en progression de EUR 2.956 milliers par rapport à 2011. Le total du bilan s'élève à EUR 98.700 milliers.
- En 2012, EVS Broadcast LTD (Hong-Kong) a attribué, à sa maison mère EVS, deux dividendes intérimaires pour un montant total de EUR 9,0 millions.
- En accord avec l'article 96 du Code des Sociétés, le Comité d'audit est composé d'administrateurs indépendants. Parmi ceux-ci, Christian Raskin (Licencié en Sciences Economiques, 20 années de fonctions exécutives dans le groupe Draka) et Yves Trouveroy (deux diplômes en droit et 15 ans d'expérience dans une société d'investissement) détiennent des compétences suffisantes en matière de comptabilité et d'audit.
- Aucun autre événement n'a affecté les comptes sociaux, qui ne soit déjà repris dans le rapport de gestion consolidé.

## COMPTE DE RESULTATS SOCIAUX SELON LES NORMES BELGES

(EUR milliers)	2012	2011
<b>Ventes et prestations</b>	<b>114.021</b>	<b>89.399</b>
A. Chiffre d'affaires	116.258	85.655
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (+, -)	-4.598	630
C. Autres produits d'exploitation	2.361	3.114
<b>Coûts des ventes et des prestations</b>	<b>-67.080</b>	<b>-56.653</b>
A. Approvisionnements et marchandises	-19.973	-13.836
1. Achats	-19.172	-16.203
2. Variation des stocks (+, -)	-801	2.367
B. Services et biens divers	-22.206	-20.388
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	-21.120	-17.700
D. Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	-2.820	-2.499
E. Réduction de valeur sur stocks et sur créances commerciales (+, -)	485	-1.431
F. Provisions pour risques et charges (+, -)	-485	-
G. Autres charges d'exploitation	-961	-799
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>46.941</b>	<b>32.746</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>10.230</b>	<b>18.536</b>
A. Produits des immobilisations financières	9.100	16.100
B. Produits des actifs circulants	59	209
C. Autres produits financiers	1.071	2.227
<b>Charges financières</b>	<b>2.141</b>	<b>2.474</b>
A. Charges des dettes	-433	-475
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales (+, -)	-192	-92
C. Autres charges financières	-1.516	-1.907
<b>Bénéfice courant avant impôts</b>	<b>55.030</b>	<b>48.808</b>
Produits exceptionnels	6	2
Charges exceptionnelles	-19	-2
<b>Résultat de l'exercice avant impôts (+, -)</b>	<b>55.017</b>	<b>48.808</b>
Prélèvements sur les impôts différés	28	28
Impôts sur le résultat	-15.452	-12.199
<b>Résultat de l'exercice (+, -)</b>	<b>39.593</b>	<b>36.637</b>
Prélèvements sur les réserves immunisées		
Transfert aux réserves immunisées		-150
<b>Résultat de l'exercice à affecter (+, -)</b>	<b>39.593</b>	<b>36.487</b>
<b>Affectations et prélèvements</b>		
A. Résultat à affecter	39.593	36.487
B. Prélèvements sur les réserves	-	-
C. Affectations aux réserves	-3.352	-4.230
D. 1. Rémunération du capital	-35.540	-31.722
D. 2. Autres allocataires	-701	-535



## BILAN STATUTAIRE SELON LES NORMES BELGES

ACTIFS (EUR milliers)	31.12.12	31.12.11
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>35.223</b>	<b>26.299</b>
Immobilisations incorporelles	488	451
Immobilisations corporelles	19.320	10.609
A. Terrains et constructions	6.246	7.173
B. Installations, machines et outillage	102	67
C. Mobilier et matériel roulant	1.058	1.174
D. Immobilisations en cours et acomptes versés	11.914	2.195
Immobilisations financières	15.415	15.239
A. Entreprises liées	3.422	3.247
1. Participations	3.072	2.897
2. Créances	350	350
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	11.983	11.983
1. Participations	11.153	11.153
2. Créances	830	830
C. Autres immobilisations financières	10	9
1. Actions et parts	-	-
2. Créances et cautionnements en numéraire	-	-
<b>Actifs circulants</b>	<b>63.477</b>	<b>69.100</b>
Créances à plus d'un an	-	140
A. Autres créances	-	140
Stocks et commandes en cours d'exécution	17.016	22.018
A. Stocks	13.390	13.501
1. Approvisionnements	10.079	9.675
2. En-cours de fabrication	-	-
3. Produits finis	3.311	3.826
B. Commandes en cours d'exécution	3.626	8.518
Créances à un an au plus	21.832	24.685
A. Créances commerciales	19.079	20.010
B. Autres créances	2.753	4.675
Placements de trésorerie	13.202	16.574
A. Actions propres	6.412	6.915
B. Autres placements	6.790	9.659
Valeurs disponibles	10.179	4.554
Comptes de régularisation	1.248	1.129
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>98.700</b>	<b>95.399</b>

<b>PASSIFS</b> <b>(EUR milliers)</b>	<b>31.12.12</b>	<b>31.12.11</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>43.737</b>	<b>38.757</b>
<b>Capital</b>	<b>8.342</b>	<b>8.342</b>
A. Capital souscrit	8.342	8.342
<b>Réserves</b>	<b>33.299</b>	<b>29.946</b>
A. Réserve légale	834	834
B. Réserves indisponibles	6.413	6.915
1. <i>Pour actions propres</i>	6.413	6.915
C. Réserves immunisées	525	1.350
D. Réserves disponibles	25.527	20.847
<b>Subsides en capital</b>	<b>2.096</b>	<b>469</b>
<b>Provisions et impôts différés</b>	<b>2.102</b>	<b>1.509</b>
A. Provisions pour risques et charges	1.888	1.267
B. Impôts différés	214	242
<b>Dettes</b>	<b>52.861</b>	<b>55.133</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	<b>6.535</b>	<b>4.850</b>
A. Dettes financières	526	841
1. <i>Etablissements de crédit</i>	526	841
B. Autres dettes	6.009	4.009
<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>43.856</b>	<b>47.616</b>
A. Dettes à plus d'un échéant dans l'année	291	291
B. Dettes financières	-	-
C. Dettes commerciales	9.227	6.503
1. <i>Fournisseurs</i>	9.227	6.503
D. Acomptes reçus sur commandes	6.489	10.193
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	7.068	10.537
1. <i>Impôts</i>	321	4.566
2. <i>Rémunérations et charges sociales</i>	6.747	5.971
F. Autres dettes	20.781	20.092
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>2.470</b>	<b>2.667</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>98.700</b>	<b>95.399</b>

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

---

États du capital au 31 décembre 2012 (EUR milliers)	Montants	Nombre d'actions
<b>A. Capital social</b>		
1. Capital souscrit	8.342	13.625.000
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions		
Actions sans désignation de valeur nominale	8.342	13.625.000
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives - au 31 décembre 2012		904.217
Au porteur - au 31 décembre 2012		12.720.783
<b>B. Actions propres détenues par la société elle-même</b>	<b>6.412</b>	<b>170.053</b>
<b>C. Engagements d'émission d'actions</b>		
1. Suite à l'exercice de droits de souscription		
- Nombre de droits de souscription en circulation		440.900
- Montant du capital à souscrire	11.281	
- Nombre maximum correspondant d'actions à émettre		440.900
<b>D. Capital autorisé non souscrit</b>	<b>8.300</b>	